

## Aujourd'hui

# Marc Lépine avait encore 60 balles quand il s'est suicidé

MARIE-CLAUDE LORTIE

Le tueur de Polytechnique avait encore 60 balles en sa possession quand il a décidé de se suicider plutôt que de faire d'autres victimes. Aucun assaut des forces policières n'était alors en cours de façon évidente pour tenter de le maîtriser.

«Grâce à Dieu, il a décidé lui-même que c'en était assez», écrit la coroner Theresa Z. Sourour dans son rapport de 130 pages sur la tragédie de Polytechnique, remis hier au coroner en chef du Québec, Jean Grenier. La coroner

Sourour était chargée d'enquêter sur le décès de 14 femmes et de leur assassin, Marc Lépine, le soir du 6 décembre à l'École polytechnique.

Ce rapport, qui ouvre la porte à une enquête publique, soulève de très nombreuses questions sur l'intervention de la police, d'Urgences Santé ainsi que sur les communications entre tous les intervenants (police, Urgences Santé, service 911, le service de sécurité de l'Université de Montréal et de Polytechnique) au moment de la tragédie.

«Les déficiences relevées au niveau des interventions obligent

en toute conscience que l'on s'y arrête sérieusement, non pas pour y trouver des responsabilités quelconques, mais pour apporter des correctifs visant à assurer une meilleure protection de la vie humaine... La complexité de certains éléments nécessite que divers experts soient entendus, le tout n'étant pas du ressort d'une investigation du coroner», écrit-elle en conclusion.

Dans un rapport rendu public par la Communauté urbaine de Montréal en février, le service de police de la CUM faisait état de nombreuses défaillances dans l'intervention policière, mais af-

firmait qu'elles ne pouvaient être liées à aucune perte de vie.

D'après les résultats des autopsies, il est établi «avec certitude» dans le rapport de la coroner que médicalement, aucune des victimes n'aurait pu être sauvée, même avec une intervention plus rapide des secours médicaux.

**Les délais**

Le Dr Sourour pose toutefois une autre question: était-il inévitable — puisque l'affaire a duré très peu de temps — que toutes les victimes soient atteintes même si la police avait mis en marche une stratégie rapidement

élaborée en vue de maîtriser l'agresseur?

Elle ne peut répondre «oui» avec certitude à cette question. Pourquoi? A cause des délais. Celui occasionné lors de la transmission de la demande d'aide par le centre 911, celui qui s'est écoulé ensuite entre cette demande et sa transmission aux forces policières, le retard occasionné par le manque d'information sur le lieu précis de la tragédie et, sur place,

VOIR LÉPINE EN A 2

• A 3: Lépine, un meurtrier de masse suicidaire



## E1 CANNES

Daddy Nostalgie, de Bertrand Tavernier, marque l'entrée en beauté de la France dans la compétition au festival de Cannes. Tout en douceur, en finesse, en tendresse.

## A3 MICHEL CHRÉTIEU

Accusé de viol, Michel Chretien, plus jeune fils de l'ancien ministre Jean Chretien, est libéré contre la promesse de rester à la maison entre 23h et 7h.

## A6 ACFAS

Au congrès de l'ACFAS, on apprend que les Québécoises de 14 à 19 ans ont le taux de grossesse le moins élevé des femmes de ce groupe d'âge du Canada et des États-Unis.

## A9 GORBATCHEV

Le président Gorbatchev affirme que les décisions des républiques baltes de Lettonie et d'Estonie de se proclamer indépendantes violent la constitution soviétique.

# Québec serait d'accord avec la «promotion» d'Ottawa

Consensus des trois partis fédéraux

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

D'une seule voix, les trois partis fédéraux demandent qu'on reconnaisse à Ottawa un rôle de «promotion» des droits des minorités linguistiques, un principe qu'endossera le gouvernement Bourassa à condition qu'il soit étroitement balisé.

Le comité constitutionnel présidé par l'ex-ministre conservateur Jean Charest parviendra à obtenir un consensus des conservateurs, des libéraux et des néo-démocrates dans un rapport qui sera rendu public jeudi ou vendredi.

Selon les informations obtenues par La Presse, le rapport retiendra l'essentiel des huit propositions faites à la mi-mars par le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, dans le but de sortir l'entente du lac Meech de l'impasse.

Mais, surtout, le comité Charest ne forcera pas explicitement le Québec à s'engager formellement à des changements avant la ratification de l'entente conclue en 1987. On souligne que des «ajouts» à l'entente originale seraient souhaitables ou même nécessaires, mais dans le but de donner les coudées franches à toutes les provinces lors d'une prochaine conférence, on ne veut pas en

VOIR QUÉBEC EN A 2

# Une marée humaine à Paris contre les profanations et le racisme

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE  
collaboration spéciale  
PARIS

La manifestation contre les profanations du cimetière juif de Carpentras — et contre le racisme en général — a pris à Paris la forme d'une marée humaine, hier soir, entre la place de la République et la place de la Bastille. Entre 100 000 et 200 000 manifestants, pacifiques et silencieux.

Des milliers et des milliers de manifestants également dans les grandes villes de province: 10 000 à Marseille. Quatre mille à Quimper, où de nombreux commerces juifs avaient été couverts d'inscriptions racistes.

Quelques heures auparavant, on apprenait que 32 tombes du carré juif de l'ancien cimetière de Clichy-sous-Bois avaient été profanées dimanche soir par des inconnus qui ont maculé les stèles de croix gammées.

Dans un sinistre effet d'entraînement, d'autres tombes étaient profanées au cimetière juif du Mont des Oliviers à Jérusalem, dans un cimetière chrétien de Wejherowo (au nord de la Pologne) et dans un cimetière des réfugiés des camps de concentration à Lund (Suède).

En outre, la police israélienne a arrêté hier un deuxième suspect après la profanation de 250 sépultures juives dans deux cimetières de Haïfa. Il s'agit d'un juif de 32 ans, un «déséquilibré» ami du suspect arrêté dimanche qui lui aussi n'a pas toutes ses facultés mentales.

À Paris, vers 18 h 30, l'immense place de la République était pleine à la limite de l'asphyxie alors

• B 2: L'éditorial de Pierre Gravel



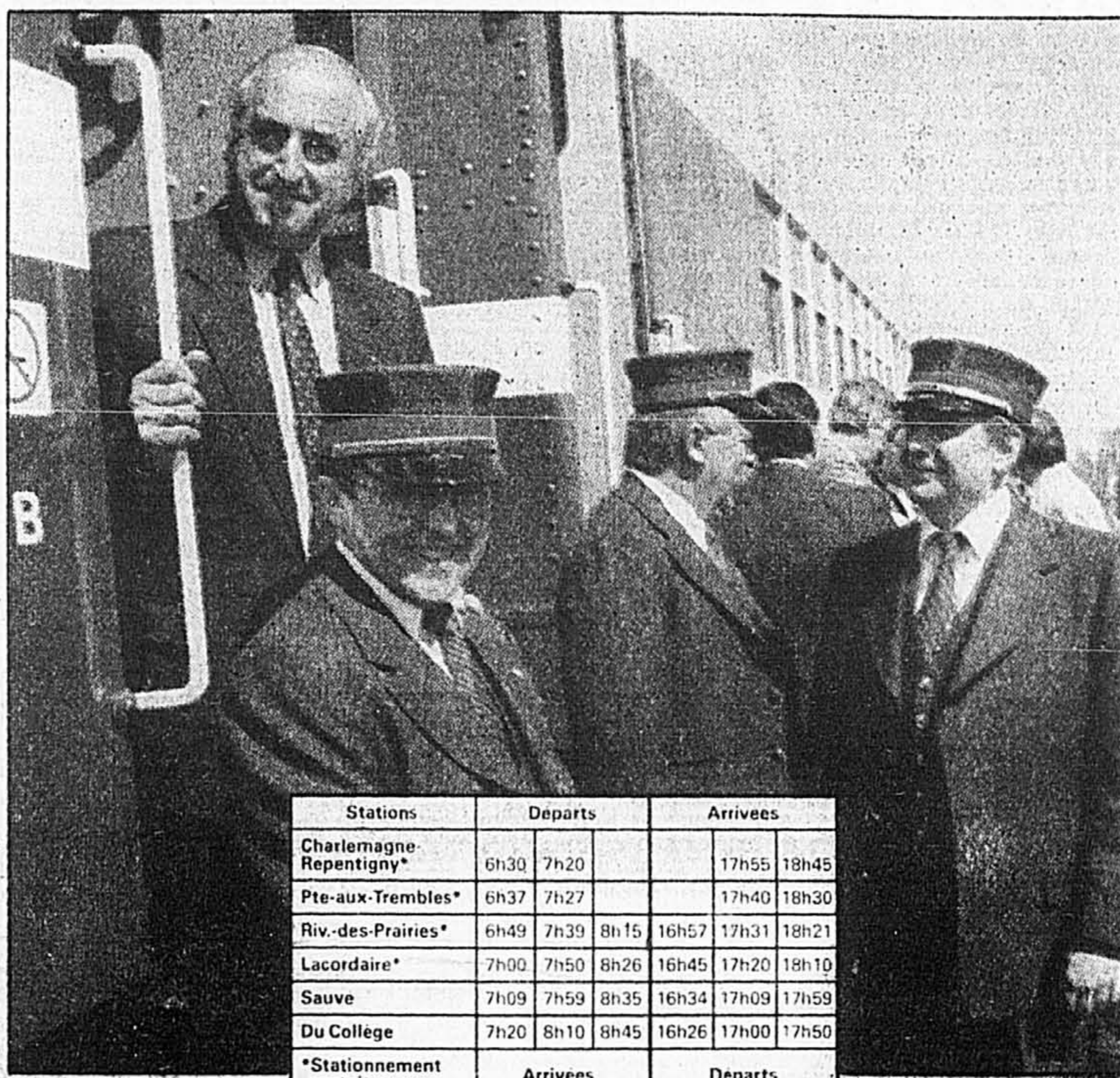
## C1 LA MODE

Cet été, le sac à main ou en bandoulière est remplacé par le petit sac fourre-tout, pratique et qu'on n'oublie pas puisqu'on l'attache tout simplement à la ceinture.

## Sommaire

Annonces classées	
Immobilier.....	D11 à D16
Marchandises.....	D16, D17
Emplois.....	D17, D18
Automobiles.....	D18, E4 à E6
Propositions d'affaires.....	D6
Arts et spectacles	
Informations.....	cahier E
Horaires.....	E3
Bandes dessinées.....	D15
Bridge.....	D18
Décès.....	C6
Économie.....	D1 à D10
Éditorial.....	B2
Êtes-vous observateur?.....	D11
Feuilleton.....	D13
Horoscope.....	D12
La mode.....	C1 à C5
Le monde.....	A8, A9, B7, B8
Loteries.....	A4
Mots croisés.....	E5, S10
«Mot mystère».....	D17
Télévision.....	E2, E7
Têtes d'affiche.....	A7
Tribune libre.....	B2, B3

## PLACE AU « MÉTROPOLITRAIN »



Stations	Départs		Arrivées	
Charlemagne-Repentigny*	6h30	7h20	17h55	18h45
Pte-aux-Trembles*	6h37	7h27	17h40	18h30
Riv.-des-Prairies*	6h49	7h39	16h15	17h31
Lacordaire*	7h00	7h50	16h45	17h20
Sauvé	7h09	7h59	16h34	17h09
Du Collège	7h20	8h10	16h26	17h00
*Stationnement gratuit	Arrivées	Départs		

Le ministre des Transports du Québec, M. Sam Elkas, a inauguré hier le train de banlieue entre Repentigny et Montréal mis en place pour faciliter la vie aux automobilistes pendant les travaux sur l'autoroute Métropolitaine. M. Elkas a été accueilli lors du premier départ pour Montréal par MM. Roger Vallières, René Laplante et Jacques Collet. Le service, qui sera offert du lundi au vendredi, débute aujourd'hui entre la station Charlemagne-Repentigny et la station de métro Du Collège. Ce train spécial peut transporter 1300 personnes à chaque voyage. Le service est gratuit et prendra fin le 15 octobre. Le Métropolitain dessert six stations: Du Collège, Sauvé, Lacordaire, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Charlemagne-Repentigny. Il faudra environ 45 minutes pour parcourir la distance Charlemagne-Repentigny/Du Collège. De plus, 1400 places de stationnement sont aussi disponibles gratuitement, sauf aux stations Sauvé et Du Collège qui assurent l'intermodalité avec les stations de métro correspondantes. Pour informations, 873-4040.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

• B 1: Une «liste d'épicerie»

# Seuls une dizaine de types de commerces pourront dorénavant ouvrir le dimanche

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec a clairement opté pour le maintien d'un jour de congé commun, le dimanche, et laissera aujourd'hui tomber la hache sur une série d'exceptions, des

commerces qui, jusqu'ici, avaient le droit d'ouvrir le dimanche.

Actuellement, la loi sur les heures d'ouverture des commerces permet à 18 types d'établissements d'ouvrir le dimanche. Le nombre de ces «exceptions» sera réduit de moitié dans le projet de loi que déposera aujourd'hui à l'Assemblée nationale le ministre

de l'Industrie et du Commerce, Gerald Tremblay.

Le gouvernement a devancé d'une journée la réunion hebdomadaire de son caucus — tenue hier soir au lieu d'aujourd'hui — pour permettre aux élus libéraux de prendre connaissance des intentions du gouvernement, qui surviendront après deux ans d'un

déclatant débat interne au sein du PLQ.

Comme le rapportait La Presse la semaine dernière, le ministre Tremblay proposera d'«actualiser» l'ancienne norme d'un maximum de trois employés pour permettre à un commerce d'ouvrir.

Désormais, les commerces de certains secteurs bien définis, qui ne comptent pas plus de quatre employés «sur le plancher», pourront ouvrir leurs portes le dimanche, une mesure susceptible de faciliter la vie aux moyennes surfaces. Ces informations ont été précédemment confirmées ces derniers jours par le ministre Tremblay à des représentants du monde syndical.

**Les exceptions**

En dépit d'une vive pression des lobbies de commerçants qui réclamaient une libéralisation tous azimuts, Québec se prépare, au contraire, à sabrer les exceptions jusqu'ici accordées.

Les vendeurs de piscines, de machinerie agricole, de monuments funéraires et d'articles scolaires perdront leur droit — ac-

VOIR MOHAWKS EN A 2

VOIR DIMANCHE EN A 2

## Deux des cinq Mohawks arrêtés sont accusés

MARCEL LAROCHE  
et BRUNO BISSON  
VALLEYFIELD

Seuls deux des cinq Mohawks de la réserve Akwesasne, arrêtés au cours du week-end relativement au meurtre de Harold Edwards, ont finalement comparu au Palais de justice de Valleyfield, hier, après une valse-hésitation de plusieurs heures.

Douglas «Doug» George, 35 ans, éditeur du journal Indian Times, a été accusé de meurtre au second degré. Il demeurera incarcéré jusqu'à son enquête préliminaire, fixée pro forma au 15 juin.

L'autre accusé, David George, 42 ans, frère du précédent, a dû répondre pour sa part à des accusations d'avoir braqué une arme à feu et d'avoir utilisé une arme dans un dessein dangereux. Il a été libéré en échange d'une promesse de comparaître pour son enquête préliminaire, fixée au 15 juin. D'ici là, il devra remettre ses armes à feu à la Sûreté du Québec et demeurer en territoire canadien jusqu'à la fin des procédures. Les deux frères ont plaidé non coupable devant le juge Raphaël Barrette, de la chambre criminelle de la Cour du Québec. Et alors que David George quittait le Palais de justice et que son frère prenait le chemin des cellules, Me

Philippe Schneider, leur avocat, faisait savoir qu'il saisira la Cour supérieure d'une requête pour faire libérer Doug George en attendant son procès.

Les trois autres Mohawks arrêtés samedi, Roger Mitchell, Steve Lazare et Ken Lazare, n'ont pas comparu. Pourtant, dès 11 h hier, la SQ faisait savoir que les cinq Mohawks étaient sur le point de comparaître au Palais de justice de Valleyfield. Après avoir pris connaissance du dossier policier et, surtout, après avoir consulté ses supérieurs à Québec, le procureur de la Couronne, Me Reynald Savage, décidait de porter des ac-

**VANCOUVER**  
2 vols hebdomadaires directs, soit le jeudi et le lundi. Vol aller et retour Vol aller simple 249\$  
Minimum de séjour 4 jours, maximum 1 an.

**WHISTLER**  
Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver  
à partir de 469\$ incluant avion et hôtel

**LOS ANGELES**  
Départ tous les mercredis du 4 juillet au 5 septembre 1990 Vol direct  
plus taxes Vol aller retour  
Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles  
**399\$**  
LES AILES DE L'OUEST  
• Nombre de places limité

**HAWAII**  
2 semaines incluant avion, hôtel et transferts  
Vol tous les lundis par gros-porteur  
HAWAII TOURS  
1149\$ plus taxes  
à partir de

**HAÏTI**  
Départ tous les dimanches à partir de  
**359\$**  
HAÏTI TOURS

## SUITE DE LA UNE

## LÉPINE

Marc Lépine avait encore 60 balles quand il s'est suicidé

L'attente de renfort parce qu'on appréciait incorrectement les ressources déjà disponibles.

La coroner rappelle en outre que pour la police, cet événement, «aussi malheureux soit-il, n'est pas exceptionnel», les forces de l'ordre étant régulièrement confrontées à des agresseurs armés impliquant une seule personne.

«Pourtant, continue la coroner Sourour, on se rappelle les 60 balles non utilisées que Marc Lépine laisse sur place lorsque qu'il décide de mettre terme à ce terrible épisode alors qu'il n'était pas en situation de péril, aucun assaut des forces policières n'étant en cours ou en préparation de façon évidente.» La coroner bénit le ciel que le tueur ait pris seul la décision d'arrêter de tirer.

Dans le rapport, on souligne qu'il s'est écoulé 15 minutes entre l'arrivée du premier véhicule de police sur les lieux et le moment où les policiers ont appris le suicide de Marc Lépine. Cette information est donc arrivée 20 minutes après le premier appel que le SPCUM a reçu concernant cet événement, et 23 minutes et demie après le premier appel logé au 911.

«Pendant tout ce délai, l'intervention policière consiste à assurer un périmètre de sécurité et à évacuer la foule», est-il écrit. Au moment où les policiers ont appris le suicide de Marc Lépine, un très grand nombre d'entre eux étaient déjà sur les lieux depuis environ 14 minutes. Ce qui signifie qu'ils y étaient depuis environ sept minutes quand le suicide a effectivement eu lieu. À ce moment-là, vers 17 h 27, 22 policiers venus dans 14 véhicules étaient en attente de renfort. A cause de problèmes de communications entre eux, ils n'étaient pas au courant des effectifs déjà présents.

De plus, des vestes pare-balles n'étaient pas disponibles dans les véhicules; des agents déjà sur place furent chargés d'aller en chercher.

Le rapport souligne aussi, entre autres, que bien que la première préoccupation des policiers entrés à l'intérieur fut manifestement les blessés, on a dénoté chez eux une préoccupation importante concernant la protection des scènes de crime afin de conserver les éléments de preuve.

Il ressort aussi que la présence de policiers civils, arme au poing, parmi les secours médicaux à l'intérieur de l'édifice, combinée à la rumeur non confirmée voulant qu'il y ait un autre suspect, a eu pour effet d'«insécuriser» certains secouristes et de ne pas favoriser leur travail optimal.

## Les communicateurs

En plus de soulever de nombreuses questions relativement à chacune de ces constatations, le Dr Sourour s'interroge sur l'ensemble des procédures de communication entre les différents services impliqués dans cette opération d'urgence. Il ressort du rapport que le 911, Urgences Santé, le service de répartition des appels du SPCUM ainsi que les agents du SPCUM ont tous eu certaines difficultés à échanger entre eux rapidement et efficacement les informations pertinentes qui auraient pu permettre une intervention vigoureuse et orchestrée.

Mme Sourour note que certains appels placés directement auprès d'Urgences Santé mentionnaient clairement qu'il s'agissait d'un événement exigeant l'intervention des policiers. Pourquoi, dans un tel cas, Urgences Santé n'appelle-t-il pas le SPCUM pour l'avertir? Une fois sur place, existe-t-il une procédure établie qui permette aux policiers et au personnel de santé de communiquer entre eux? En fait, existe-t-il une

procédure globale clairement établie entre Urgences Santé et le SPCUM concernant les événements dont le caractère est à la fois criminel et médical? demande, entre autres, la coroner.

Le rapport montre aussi que sur place, aucun lien effectif ne fut établi avec le Service de sécurité de l'école, afin d'obtenir des précisions sur l'état de la situation, la géographie des lieux et le nombre de personnes à l'intérieur. Le gardien est toutefois entré en communication avec le service de répartition du SPCUM par l'entremise du 911 à quelques reprises.

On indique aussi certaines lacunes dans l'évaluation de la gravité de la tragédie. «Urgences Santé ne considère pas l'événement comme étant un sinistre en temps opportun. L'arrivée tardive du poste de commande mobile l'a rendu peu ou pas utile». La coroner note aussi l'insuffisance de secours médicaux disponibles au moment où l'entrée dans l'édifice fut autorisée, ainsi que l'absence d'équipements fonctionnels de communication à l'intérieur de l'école, ce qui a augmenté la durée du délai jusqu'au transport du dernier blessé à l'extérieur.

Le directeur du service de police de la CUM, M. Alain Saint-Germain, n'a pu être joint, hier, pour commenter le rapport.

La direction d'Urgences Santé n'était pas en mesure non plus, hier, de commenter le rapport. Elle entend le faire aujourd'hui. □

## QUÉBEC

Québec serait d'accord avec la «promotion» d'Ottawa faire une condition à la ratification du Lac Meech.

Devant l'insistance des libéraux fédéraux, la majorité conservatrice a finalement accepté en fin de semaine que le rapport reprenne l'idée de conférer à Ottawa le «rôle de promouvoir la caractéristique fondamentale du Canada (sa dualité linguistique)», une demande d'abord difficilement acceptable au gouvernement Bourassa. Le comité demanderait toutefois que l'on précise que cette «promotion» d'Ottawa ne peut se faire que dans les champs de compétence fédérale.

## Québec d'accord

À quelques virgules près, le gouvernement du Québec est disposé à ce qu'un tel principe puisse être adopté — une fois que l'entente signée en 1987 aura été ratifiée. Lors d'une conversation récente, le ministre québécois de la Justice, Gil Rémillard, a clairement indiqué qu'il pourrait «vivre avec ça», a révélé à *La Presse* un élu fédéral qui a requis l'anonymat. Au bureau du premier ministre Bourassa, on s'est refusé à tout commentaire.

M. Rémillard avait d'ailleurs lui-même, la semaine dernière, souligné que le Québec serait disposé à reconnaître «un certain rôle» à Ottawa pour la promotion des droits des minorités linguistiques.

D'autres sources au sein du gouvernement Bourassa soulignent toutefois que ce nouveau pouvoir fédéral devrait être soigneusement balisé. Québec accepterait cette «promotion» à la condition que l'on précise dans la constitution qu'au Québec, cette «promotion» devra faire l'objet d'ententes entre les deux gouvernements — comme c'est prévu dans la loi C-72 sur les Langues officielles. Un article (59) de la constitution de 1982, qui souligne déjà que c'est l'Assemblée nationale qui décide quand elle se pliera à un autre article (23) de la Charte fédérale sur l'éducation pour les minorités linguistiques, constitue un précédent sur lequel veut s'appuyer Québec.

## Rémillard

M. Rémillard ne pouvait être



Après de longues heures d'incertitude, seulement deux des cinq Mohawks appréhendés par la SQ ont finalement été conduits au Palais de justice de Valleyfield, hier, vers 17 h 30. Le journaliste Douglas «Doug» George, à gauche, a été inculpé de meurtre, tandis que son frère, David George, a été accusé de possession d'arme.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

joint, hier. De passage en France, dans un discours à l'université d'Aix-Marseille, M. Rémillard y est allé d'un plaidoyer ambigu, plaçant à la fois pour le maintien et le renouvellement en profondeur du fédéralisme.

En cas d'échec de l'entente du lac Meech, le Québec «devrait trouver un réaménagement substantiel de l'association qui le lie à la fédération canadienne, pour l'adapter à cette nouvelle situation», a lancé M. Rémillard.

Joint hier, des membres des caucuses des trois partis fédéraux se sont dit convaincus que «Québec n'aura pas de problème» à accepter le principe de la promotion par Ottawa, s'il est explicitement limité aux compétences fédérales. Jusqu'ici, l'opposition péquiste a imploré le gouvernement Bourassa de dire non à un tel projet qui, selon elle, «permet à Ottawa de promouvoir l'anglais au Québec».

À Fredericton, on estime que le Québec va accepter ce principe «pas mal fondamental» aux yeux du premier ministre McKenna. Le Nouveau-Brunswick n'aurait pas proposé cet «ajout» s'il avait pensé que le Québec ne pouvait l'endosser, explique-t-on.

Ce sont d'ailleurs les provinces de l'Ouest qui avaient bloqué cette idée lors des négociations de 1987, qui avaient débouché sur l'accord du lac Meech. Depuis, l'Ouest a beaucoup avancé là-dessus parce qu'on y est davantage intéressé à la réforme du Sénat, explique-t-on.

Le comité Charest réserve aussi une bonne surprise au premier ministre Bourassa. Selon des sources au NPD et au PLC, rien dans le rapport ne forcera Québec à s'engager à des amendements dans une seconde ronde avant que l'entente de 1987 ne soit ratifiée. «Dans le rapport Charest, il n'y aura rien d'indigeste pour Bourassa», explique-t-on.

Même avis chez les libéraux, où on signale toutefois que la version anglaise du rapport parle de «nécessité» d'amendements, pendant qu'on parle de modifications «souhaitables» dans le libellé français.

À Ottawa, le consensus a été difficile à atteindre pour les libéraux, réunis en caucus jusqu'à tard hier soir. «Ce sont eux qui ont le problème», de lancer un membre conservateur du comité Charest. Certains élus libéraux fédéraux, supporters de Jean Chrétien, tels les Québécois David Berger et Sheila Finestone et les Torontois Sergio Marchi et John Nunziata, tenaient à ce que le PLC tienne la ligne dure au comité Charest et exige que la Charte des droits fédérale ait explicitement présence sur le concept de «société distincte» pour le Québec. Cette idée avait été lancée il y a plusieurs mois par M. Chrétien. Chez les lieutenants du probable chef libéral, hier, on soulignait toutefois que cette «proposition» sera rapidement écartée, et qu'on préférerait de beaucoup que Meech soit finalement ratifié.

Le NPD, qui ne comptait que deux membres au sein du comité Charest, a fait rapidement consensus en caucus, hier. Ce parti est surtout satisfait des propositions retenues pour la défense des droits des autochtones, un but atteint sans contrevenir aux cinq conditions du Québec.

Comme le rapportait *La Presse* la semaine dernière, le comité Charest respecte aussi la condition du Québec quant à un droit de veto sur la réforme des institutions fédérales, notamment le Sénat.

Selon des sources libérales, Ottawa pourrait endosser la «clause crépusculaire», une demande de l'Ouest qui ferait qu'au bout de trois ans, le Sénat pourrait être réformé avec seulement sept provinces représentant la moitié de la population. Dans ce cas, toutefois, le Québec devrait obligatoirement faire partie de ces sept provinces. Dans d'autres capitales provinciales, on pense que cette formule a une faible espérance de vie et fera pousser les hauts cris au leader terre-neuvien Clyde Wells.

Alors, Ottawa conserve dans sa manche l'ancienne formule proposée à Victoria, où le Québec et l'Ontario ainsi que la réunion de deux provinces de l'Ouest et des Maritimes ont un droit de veto. □

## DIMANCHE

Seuls une dizaine de types de commerces pourront dorénavant ouvrir le dimanche

cordé parfois pour des raisons nébuleuses — d'ouvrir le dimanche. De 18 exceptions, le gouvernement n'en conservera qu'une dizaine. Les restaurants, les tabagies, les stations-service et les dépanneurs (qui vendent une forte proportion «d'alimentaire») auront le droit d'ouvrir le dimanche à condition qu'ils aient quatre employés ou moins. On le permettra aussi aux fruiteries, le secteur commercial à la source du débat qui perdure depuis deux ans.

Les librairies, les pépinières, les antiquaires et les magasins d'artisanat auront le même privilège d'ouvrir le dimanche, de même que les marchés aux puces dans la mesure où on y vend de la marchandise usagée.

Les pharmacies conserveraient leur droit d'ouvrir le dimanche, mais le ministre Tremblay devait redéfinir des normes pour qu'un établissement puisse être considéré comme tel. Une dernière réunion avait d'ailleurs lieu au ministère à Montréal, hier après-midi, pour figurer ces détails.

De la même manière, Québec aura à déterminer ce qu'est le «vrai dépannage» dans le secteur alimentaire. De sources proches de cette réflexion du gouvernement, on signale que le ministère applique déjà une norme pour définir ce qu'est une épicerie. La Société des Alcools, qui relève du MIC, considère qu'un établissement qui peut vendre du vin est une épicerie quand 70 p. cent de ses activités viennent du secteur alimentaire. Sans que ce soit repris pour les dépanneurs, Québec réfléchit actuellement sur des pourcentages qui lui permettraient de tirer un trait entre les vrais et les faux dépanneurs.

Il est possible, toutefois, que ces ajustements ne soient proposés qu'à l'étape de la commission parlementaire article par article, un passage obligé pour le projet de loi déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale. □

## PARIS

Une marée humaine à Paris contre les profanations et le racisme que les manifestants commentaient à s'engager sur le boulevard qui mène à la Bastille. Le défilé a duré sans interruption pendant deux heures et demie. La manifestation la plus importante qu'on ait vue à Paris depuis de longues années — et plus précisément depuis le raz-de-marée hostile au gouvernement socialiste et en faveur de l'école privée, en 1984.

Une manifestation totalement pacifique, à l'exception d'incidents isolés. Quelques militants extrémistes pro-Israéliens étaient venus avec des drapeaux de l'État hébreu et lançaient des slogans bruyants pour Israël ou contre Le Pen. Près de la place de la République, ils se sont attaqués à une grande brasserie très connue, Chez Jenny, qui avait récemment accueilli des banquets de nostalgiques du nazisme. Ils ont également violemment pris à partie l'ancienne ministre centriste Simone Veil — considérée comme une «modérée», mais tout de même rescapée d'Auschwitz. Les activistes pro-Israéliens, eux-mêmes en très petite minorité, ont été fréquemment pris à partie ou hués par la foule, qui disaient: «Pas de drapeaux, pas drapeaux!»

L'impression d'ensemble était en effet celle d'un unanimité presque totale et d'une grande dignité. Des dizaines et des dizaines de milliers de personnes ont défilé pratiquement en silence, en l'absence de tout slogan ou haut-parleur. Absence également de banderoles. Beaucoup de manifestants s'étaient confectionnés

une étoile jaune, d'autres arboraient la main jaune de SOS-Racisme, «Touche pas à mon pote».

Dans cet interminable cortège, pour une fois sans hiérarchie bien repérable, s'est retrouvé l'essentiel de la classe politique, droite et gauche confondues. On a vu le maire de Paris, Jacques Chirac, le centriste Méhaignerie, l'aspirant François Léotard, les socialistes Mauroy et Fabius, le premier ministre Rocard. Et aussi, fait exceptionnel dans les annales, le président de la République, François Mitterrand, que l'on a toujours su très sensible aux affaires d'antisémitisme.

Pas de discours, peu de déclarations: pour une fois, les hommes publics n'essayaient en aucune manière de tirer la couverture vers eux. La profanation parfaitement gratuite et horrible de Carpentras constituait tout simplement une réalité inacceptable, qu'il fallait rejeter en bloc.

Bien qu'on ne sache rien de précis des responsables (isolés, provocateurs, etc.) des actes antisémites des derniers jours, ils ont de l'avis général aggravé un climat «racial», lequel est lui-même entretenu depuis 1984 par le Front national de Jean-Marie Le Pen.

Bien entendu, personne ne s'amuse à imputer à Jean-Marie Le Pen ou ses lieutenants de telles activités. On accuse essentiellement le président du Front national de créer un «climat malsain», d'encourager le racisme — et l'antisémitisme — de façon masquée. Lundi dernier encore, dans une des principales émissions de télévision, Le Pen «constatait» que les juifs avaient «beaucoup de pouvoir dans les médias». Quant aux publications du Front national, elles vont nettement plus loin dans la dénonciation du «lobby juif international» et des thèmes voisins. Et Le Pen et le Front national se font une spécialité de se porter à la défense de ces individus universitaires étranges dits «révisionnistes» et s'acharnent à expliquer l'existence des chambres à gaz.

Quels que soient les auteurs des actes mentionnés — là-dessus il faut être prudent —, beaucoup de gens en France pensent qu'ils sont liés à un climat politique qui les rend possibles. «C'est parce qu'un tabou est levé concernant l'holocauste que de petits groupes de maniaques se sentent autorisés à sortir au grand jour», déclare Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur. Le Pen est un provocateur et un raciste qui agit sur des esprits faibles». Bref, le fait qu'un parti politique crédité de 15 p. cent des voix propage l'antisémitisme n'est pas étranger à ces actes extrêmes et inverses.

D'où une solennité certaine à cette journée d'hier. Les cinq chaînes de télévision nationales ont décidé de toutes diffuser — à des heures différentes — le chef-d'œuvre d'Alain Renais sur les chambres à gaz, *Nuit et Brouillard*. Dans le même mouvement, la radio nationale et plusieurs médias importants décidaient de boycotter officiellement une conférence de presse que Le Pen avait convoquée très exactement à l'heure où la manifestation s'ébranlait depuis la place de la République.

Et, au moment même où un service religieux solennel commençait à la grande synagogue de Paris, le bourdon de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris soulignait l'événement de ses coups puissants et lugubres. □

## MOHAWKS

Deux des cinq Mohawks arrêtés sont accusés

cusations contre seulement deux des cinq individus. Ce n'est qu'en toute fin de journée, alors que plusieurs Mohawks faisaient encore le pied de grue devant le Palais de justice, que la SQ annonçait la libération immédiate des trois hommes détenus depuis plus de 24 heures.

Deux d'entre eux, le sergent Roger Mitchell et l'agent Steve Lazare, font partie du corps de police amérindienne du côté ca-

nadien de la réserve, les Peacemakers.

La comparution des frères George, vers 17 h 30, dans une salle d'audience remplie à craquer, s'est faite au terme d'une journée d'attente interminable, dans une atmosphère passablement tendue.

Selon des informations recueillies sur place, il semble que les enquêteurs de la Sûreté du Québec et le procureur de la Couronne dans cette affaire, Me Raynald Savage, ne s'entendaient pas sur les accusations à porter.

Au cours de l'après-midi, les agents de relations publiques de la SQ renvoyaient toutes les questions des journalistes au bureau des procureurs du Palais de justice de Valleyfield. Me Savage n'a par ailleurs pas répondu à l'appel de *La Presse*.

Des opposants et partisans des controversés casinos, ouverts depuis un an sur la réserve Mohawk Akwesasne, près de Cornwall, étaient présents dans la salle d'audience et dans les corridors du Palais de justice. Malgré le différend farouche qui divise les deux clans, aucun accrochage n'est survenu au cours de la longue journée d'attente.

Les Mohawks arrêtés dimanche sont tous connus comme des opposants aux casinos, qui sont à l'origine de la flambée de violence qui a opposé leurs détracteurs aux Warriors, véritable milice armée, qui défendent les casinos.

Le 1<sup>er</sup> mai, deux Mohawks ont été tués lors des affrontements entre factions. Matthew Pyke, 22 ans, opposé aux casinos, a été abattu d'une balle dans le dos vers 6 h du matin, au cours d'une fusillade qui a duré plusieurs heures et qui s'est déroulée près de la résidence de David George, sur le territoire québécois de la réserve, dans la communauté de Snye.

Personne n'a encore été arrêté relativement à ce meurtre. Le corps de Harold Edwards, dont le parti-pris n'a jamais été clair sur la question des casinos, fut retrouvé en début d'après-midi, le même jour, à proximité de l'endroit où fut tué Pyke.

Moins de 24 heures après ces meurtres, la Sûreté du Québec, la police provinciale ontarienne et la police de l'État de New York envahissaient la réserve qui chevauche les frontières du Québec, de l'Ontario et de l'État de New York. Les trois forces de police y sont toujours.

Par ailleurs, la découverte du corps d'un autre Mohawk, hier à Cornwall, a déclenché de nouvelles spéculations sur les tensions qui persistent entre les factions opposées à Akwesasne.

Douglas Thompson Jr, un jeune Mohawk dans la vingtaine, est mort de blessures profondes faites à l'aide d'un couteau. L'hypothèse d'un suicide n'ayant pas été écartée, la police de Cornwall n'a émis aucun commentaire relativement à ce décès.

La police de Cornwall a même refusé de confirmer qu'un corps avait effectivement été découvert. Thompson, un cousin de Mme Barbara Barnes, militante anti-casinos et anti-Warriors, n'était pas connu pour appuyer ou s'opposer aux maisons de jeu de la réserve. □

## Précision

■ L'article de notre collaborateur sur le sida à Toronto, publié hier en page B 1, pouvait laisser croire qu'il y avait plus de cas de sida dans cette ville en chiffres absolus.

Après vérification, il apparaît qu'on compte en fait 4 300 séropositifs susceptibles de contracter ultérieurement la maladie et 1 054 cas de sida déclarés (à titre de comparaison, il y en a 29 000 à New York). Au pro rata, la cote de 138 par 100 000 habitants à Toronto est la plus élevée parmi les villes nord-américaines. Mais il faut préciser que cela englobe toute la région métropolitaine de la Ville-quebec, méthode de calcul que n'emploient pas les autres villes.

## Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;

● à Montréal: Organisation de l'aviation civile internationale, hall d'entrée, 1001 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 16 h;

● à Valleyfield: organisée par les Chevaliers de Colomb, Salle des Chevaliers de Colomb, 70, rue Académie, de 10 h à 20 h 30;

● à Gatineau: parrainée par le Centre hospitalier de Gatineau, la Sûreté du Québec et les Sûretés municipales d'Aylmer, Buckingham/Masson et Hull, 909 ouest, boulevard de la Vérendrye, de 14 h à 20 h.

## La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

214

à quatre chiffres

8545

## ABONNEMENT

285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

## RÉDACTION

285-7070

## PROMOTION

285-7100

## COMPTABILITÉ

285-6892

## Grandes annonces

285-6900

## Annonces classées

## ANNONCES CLASSÉES

Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h. 285-7111

## GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Press 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

## La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

## RENSEIGNEMENTS

285-7272



20-2-01

MARDI 15 MAI 1990

## LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

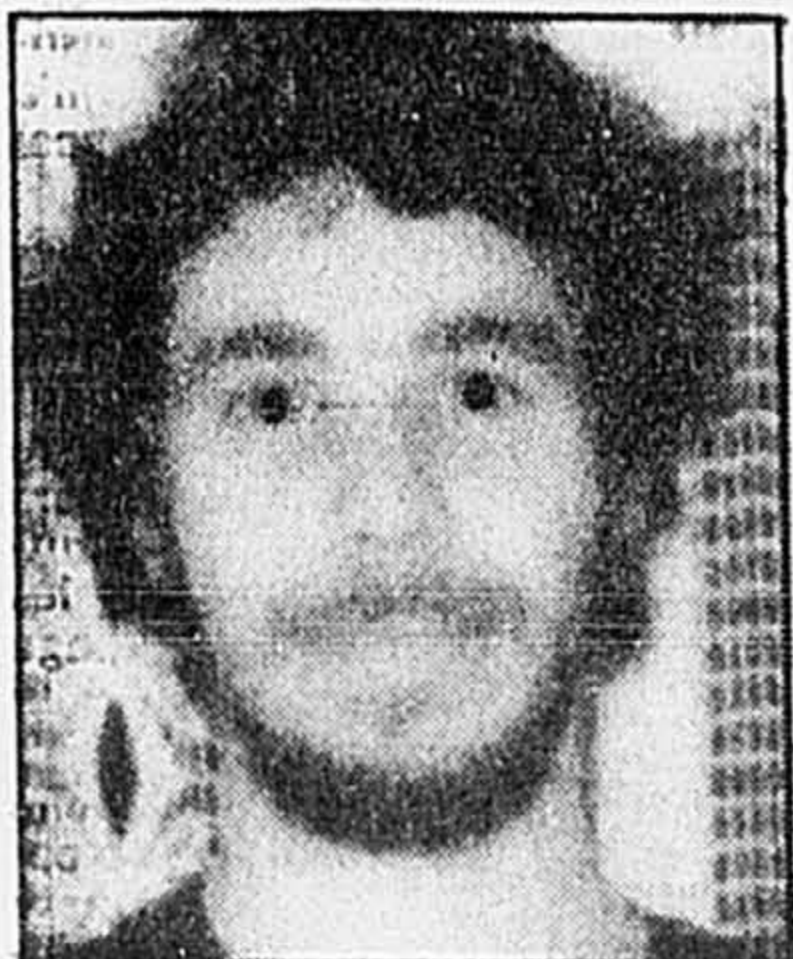
285-7111

## Lépine, le portrait type du meurtrier de masse suicidaire

C'est ce que révèle le rapport du psychiatre remis au coroner

MARIE-CLAUDE LORTIE

Pour Marc Lépine, les femmes étaient responsables de tous les maux. Elles étaient l'ennemi, le « mauvais objet à détruire ».



Marc Lépine

Son caractère semble en outre correspondre à celui du meurtrier de masse suicidaire typique, qui ne peut supporter l'échec, nourrit des fantasmes de succès et de puissance, est très exigeant envers lui-même et entretient un imaginaire violent qui cherche à pallier un sentiment fondamental d'incompétence.

Voilà en quelques mots le portrait du tueur de Polytechnique, tracé par le psychiatre consulté par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal lors de son enquête. L'analyse a été faite à partir des témoignages de ses proches et de trois documents manuscrits, dont une lettre retrouvée sur lui après son décès et deux autres envoyées à

des amis, toutes datées du 6 décembre.

Ce profil est inclus dans le rapport du coroner Theresa Z. Sourour, chargé d'enquêter sur la tragédie survenue le 6 décembre, quand Marc Lépine, un chômeur de 25 ans, a assassiné 14 femmes à Polytechnique avant de s'ôter la vie.

Ses proches le décrivent comme un personnage peu sociale et peu communicative sauf lorsqu'il s'agissait de parler d'ordinateurs. Il était très difficile à percer, on le dit renfermé, ne montrant aucune émotion, même pour les choses importantes. Il n'acceptait pas l'autorité, ce qui lui aurait causé des problèmes tant au niveau du travail que durant ses études. Il ne laissait rien au hasard, il planifiait tout dans ses moindres détails.

D'ailleurs, après son décès, on a retrouvé sur lui une lettre de trois pages signée « Marc », commençant par « Veuillez noter que si je me suicide aujourd'hui le 6-12-89 ce n'est pas pour des raisons économiques... », et qui visait à expliquer son geste qu'il préparait, semble-t-il, depuis un certain temps. Il a acheté son arme, un Sturm Ruger, modèle mini 14 calibre .225, le 21 novembre 1989 et s'était procuré un permis d'acquisition d'arme à feu auprès de la Sûreté du Québec le 5 septembre précédent. Durant l'automne, il a en outre été aperçu à de nombreuses reprises à l'intérieur de Poly.

Une liste de noms avec quelques numéros de téléphone était annexée à la lettre retrouvée sur lui, dont une copie est jointe au dossier du coroner, pas au rapport.

## Marc Lépine a été vu plusieurs fois à Poly avant la tuerie

MARIE-CLAUDE LORTIE

Marc Lépine connaissait déjà bien le campus de l'École polytechnique avant de s'y rendre le 6 décembre pour assassiner 14 femmes et ensuite se suicider.

En outre, avant de commencer à tirer, il a passé environ 40 minutes au bureau du registraire, muet, assis sur un banc de façon à gêner l'entrée à ce local très fréquenté par les étudiants.

Voilà quelques-uns des éléments inédits qui ressortent du rapport du coroner Theresa Z. Sourour, chargée d'enquêter sur la tragédie, déposé hier.

On y apprend que le 11 septembre 1985, Lépine s'était rendu à Polytechnique pour faire un achat à la coopérative étudiante. Ensuite, entre le 1er et le 31 octobre 1989, il a été vu à au moins trois occasions à la cafétéria du 2e étage. Vers le 15 novembre il a été aperçu dans le corridor du bâtiment administratif situé en bas de la côte menant vers Polytechnique.

Le 22 novembre, le 1er, le 4 et

le 5 décembre il a encore été vu à différents endroits, à l'intérieur de Poly, dont le bureau de l'association étudiante.

Le 6 décembre, jour de la tragédie, il a été aperçu pour la première fois vers 16 h, assis à l'entrée du bureau du registraire de façon à rendre difficile l'entrée dans le local. On l'a vu à plusieurs occasions, fouillant dans un sac de plastique vert qu'il tenait à côté de lui et dont il semblait vouloir cacher le contenu. Il ne parlait à personne, aucun étudiant ne lui a adressé la parole. Après un certain temps, une employée de ce service lui a demandé s'il avait besoin d'aide. Il n'a pas répondu et a quitté les lieux.

Vers 16 h 45, des témoins rapportent l'avoir vu dans un corridor du troisième étage, appuyé contre un mur, tenant un sac de plastique noir avec un objet long à l'intérieur et un petit sac de plastique blanc.

Vers 17 h 10, on l'aperçoit à nouveau, dans un corridor du deuxième étage, marchant en direction du local C-230.4, où a lieu un cours de génie mécanique et où il fera six de ses 14 victimes.

## Le fils de Chrétien promet de rester chez lui la nuit et retrouve sa liberté

SUZANNE COLPRON

Accusé de viol, de sodomie et de séquestration, le plus jeune fils du candidat au leadership libéral, Jean Chrétien, a été libéré, hier, contre la promesse de rester à la maison entre 23 h et 7 h.

Le juge Jean Sirois, de la Cour du Québec, division criminelle, a posé quatre autres conditions à sa remise en liberté.

Michel Chrétien, 21 ans, devra demeurer à l'adresse fournie à la cour, au 3470, rue Simpson, à Montréal. Il lui sera interdit d'entrer en contact avec la présumée victime et le témoin de l'incident. Et de fréquenter les établissements munis d'un permis d'alcool à l'exception des restaurants.

« Ces conditions me paraissent acceptables », a dit l'avocat de la défense, Me Raphael Schachter.

Dans le box des accusés, son client, tiré à quatre épingles, a hoché la tête de haut en bas en signe d'approbation. Seul un dé-



Michel Chrétien

tail gâchait son parfait « look » d'homme d'affaires: ses pieds. Curieusement, il portait des baskets...

Le jeune homme doit revenir en cour vendredi pour subir son

enquête préliminaire. Hier, les avocats de la poursuite et de la défense se sont contentés de fixer les conditions de sa libération sans entrer dans les détails de la cause.

« M. Jean Chrétien a demandé à ce que son fils n'ait pas de traitement spécial. C'est un cas comme n'importe quel autre », a déclaré Me Schachter après la comparution de son client, au Palais de justice de Montréal.

« Nous conjuguerons nos efforts pour fournir la meilleure défense à son fils devant les tribunaux criminels. »

Dimanche, lui et M. Jean Chrétien se sont rendus à Parthenais rencontrer le jeune accusé.

« La famille de M. Chrétien est profondément affectée par cette nouvelle », a-t-il ajouté.

A la question: croyez-vous que toute cette affaire puisse avoir un lien avec la course au leadership du Parti libéral du Canada de M. Chrétien?, le crimineliste a répondu: « Tout le monde a sa propre opinion. Mon mandat est de défendre les

droits de mon client devant la cour criminelle. »

Michel Chrétien, un Amérindien d'Inuvik adopté au moment où son père était ministre des Affaires indiennes, a été arrêté jeudi par la police de la Communauté urbaine de Montréal. Il aurait rencontré la veille une femme de 27 ans dans un bar du centre-ville. Après quelques consommations, le couple se serait rendu à l'appartement du jeune Chrétien.

A partir de là, les choses s'embruillaient. La jeune femme aurait perdu conscience. Elle ne se souviendrait pas d'avoir quitté le bar. Et se serait réveillée pendant l'agression. L'acte d'accusation précise que ses pieds et ses mains étaient attachés avec du ruban adhésif.

La jeune femme se serait enfuie de l'appartement vers 6 h. Elle aurait alerté un passant, qui, à l'aide de son téléphone cellulaire, aurait prévenu la police. Michel Chrétien a été arrêté quelques heures plus tard à son appartement. Le lendemain, il a plaidé non-coupable aux trois chefs d'accusation.

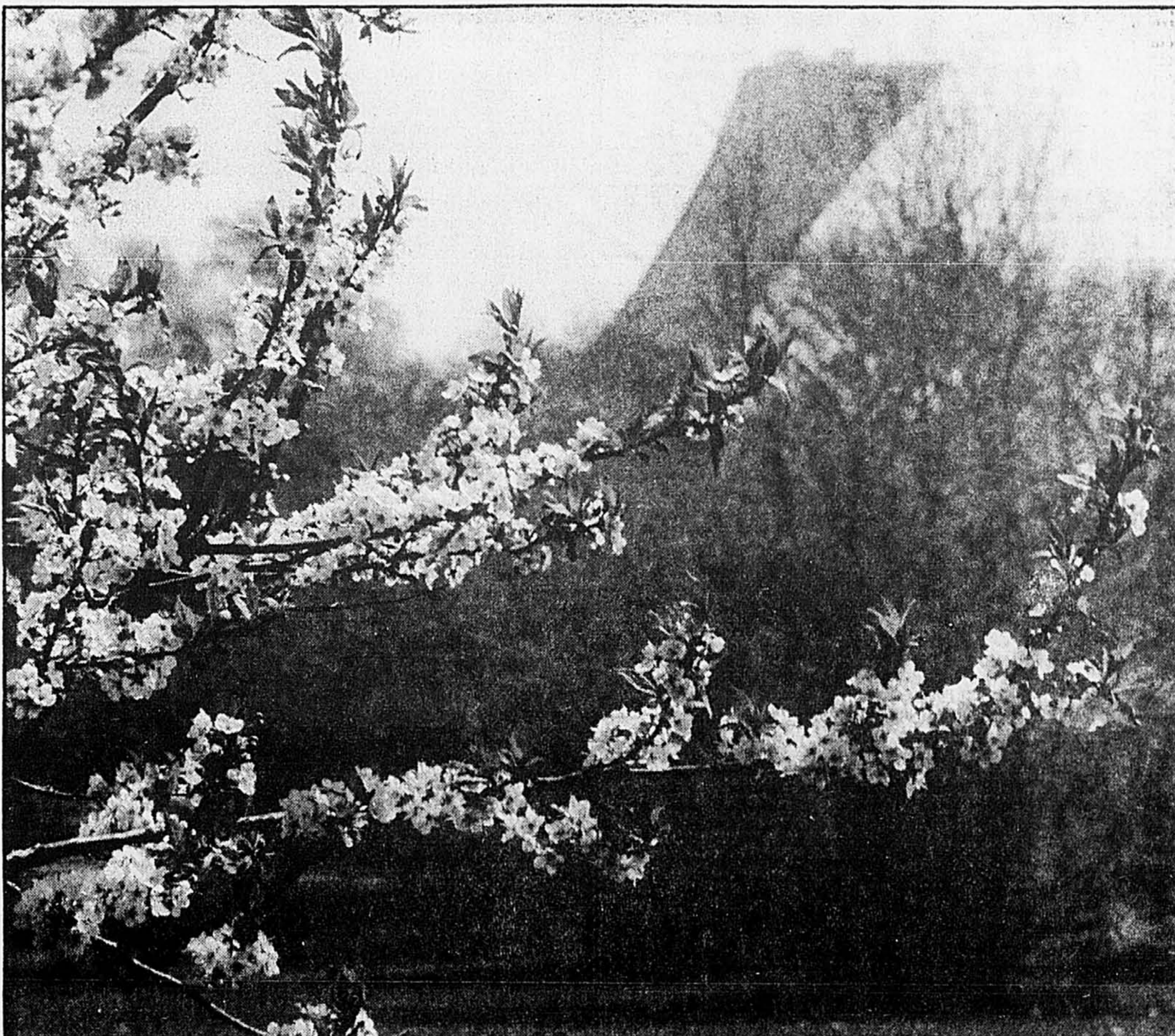


PHOTO JEAN GOUPLI, La Presse

### Des arbres en fleurs? Ce ne peut être que le printemps!

Une hirondelle ne fait peut-être pas le printemps, mais on peut affirmer sans crainte de se tromper qu'un cerisier en fleurs fait le printemps. Surtout quand les pommiers sont en fleurs, les lilas aussi et que les magnolias commencent déjà à se faner. Si vous doutez encore que le printemps est vraiment, vraiment là, allez faire un tour au Jardin botanique de Montréal. Les sceptiques seront confondus!

## Montréal s'attaque à la jungle des circulaires

AGNÈS GRUDA

Les Montréalais disposeront bientôt d'une arme contre les circulaires: un pictogramme collé à la porte d'une maison interdira aux distributeurs d'y déposer quelque dépliant publicitaire que ce soit.

Dans un projet de règlement destiné à « civiliser » la jungle des circulaires, la Ville de Montréal entend d'autre part obliger les colporteurs de prospectus à obtenir un permis de distribution.

Les détenteurs des permis devront inscrire leur nom et adresse sur leur « courrier » publicitaire, qui ne pourra plus être abandonné au gré du vent sur le seuil d'une porte.

Le projet de règlement, qui sera étudié cette semaine par le conseil municipal, stipule en effet que les brochures publicitaires devront être déposées dans les boîtes aux lettres, les porte-journaux ou autres réceptacles prévus à cette fin.

Les contrevenants s'exposent à des amendes allant de 300 \$ à 2 000 \$.

Le projet de règlement, qui doit encore être étudié par la Commission permanente de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics, pourrait entrer en vigueur dès le 1er janvier 1991.

Si le projet est adopté, Montréal deviendra la première ville au Québec à réglementer véritablement la distribution

de circulaires, a indiqué une porte-parole de l'hôtel de ville. La seule autre municipalité de la province à s'être attaquée au problème de la pub livrée à domicile est Westmount, mais elle ne fait qu'interdire aux distributeurs de laisser leurs brochures sur le seuil des portes.

Plusieurs villes canadiennes attendent le règlement de Montréal avant de faire elles aussi la guerre aux circulaires, a indiqué le président du comité exécutif, M. Michael Fainstat.

Selon M. Fainstat, le projet de règlement de Montréal vise à protéger d'une part l'environnement, et d'autre part les citoyens qui ne souhaitent pas recevoir ce genre de littérature.

Pourquoi n'avoir pas envisagé d'interdire carrément la distribution de circulaires? La Ville ne dispose pas de tels pouvoirs, explique-t-on à l'hôtel de ville. D'ailleurs, même le projet de règlement actuellement à l'étude n'a pu être déposé qu'après un amendement à la Charte de Montréal.

Pour le moment, bien des détails du règlement demeurent à être peaufinés, a indiqué M. Fainstat. Ainsi, la Société canadienne des postes, qui distribue une partie du courrier publicitaire, sera elle aussi soumise à la future réglementation. Les facteurs risquent-ils d'écopier d'amendes en cas d'infraction? Ça reste à déterminer, a dit M. Fainstat.

## La bagarre de La Ronde fait craindre une véritable guerre entre Noirs et skinheads

BRUNO BISSON

Les affrontements de samedi entre skinheads et jeunes Noirs, qui ont débuté à La Ronde en fin d'après-midi pour se poursuivre tard dans la nuit au centre-ville de Montréal, font craindre le pire aux groupes de jeunes qui supportent les uns et les autres.

Une série d'entrevues menées par La Presse, hier, auprès de jeunes anti-racistes et de groupes s'affichant d'extrême-droite, a révélé qu'une grande partie des jeunes Noirs qui ont affrontés les skinheads, samedi, font partie de « gangs » provenant de l'est de Montréal.

Ces gangs, plus ou moins reliés entre eux, se sont unis pour une rare occasion dans une sorte d'« alliance objective ». Il n'a fallu que quelques heures, samedi, pour mobiliser environ 200 d'entre eux contre les skinheads racistes.

Pour leur part, la centaine de skinheads qui se sont retrouvés à la station de métro Berri-UQAM après l'affrontement à La Ronde, étaient membres de plusieurs groupes, dont certains ne sont pas de Montréal. Leur débandade, face aux jeunes Noirs, a incité au moins trois groupes à se réunir, dimanche, pour préparer une ri-

poste. Aucun incident à caractère racial impliquant Noirs et skinheads n'a toutefois été signalé depuis samedi soir.

Un de ces groupes, connu sous le nom de ARM, compte dans ses rangs des skinheads âgés de 25 à 30 ans, militant depuis plusieurs années en faveur de la « suprématie blanche » et liés à des partis d'extrême-droite américains comme Aryan Nation et au mouvement skinhead WAR.

Des membres du groupe Jeunesse Aryenne, de Québec, faisaient aussi partie des skinheads confrontés aux jeunes Noirs, samedi soir. Ce groupe, qui compte peut-être une trentaine de jeunes hommes et femmes, a déclaré à La Presse que les Noirs étaient responsables des incidents survenus à La Ronde.

Ce que dément Alain Dufour, porte-parole de la Ligue anti-fasciste de Montréal (LAM), un groupe de jeunes opposés à toute forme de racisme. Selon les témoignages recueillis à la LAM, ce sont les skinheads qui ont d'abord insulté des adolescents Noirs qui passaient le temps au parc d'attraction de l'Île Sainte-Hélène.

Les récits des incidents de la LAM et des skinheads divergent d'ailleurs sur un seul point. L'identité des instigateurs de ces

affrontements. Il ne fait toutefois pas de doute que les groupes des deux bandes ont démontré, malgré l'absence de relations entre leurs divers groupes, une capacité de mobilisation étonnante, fondée uniquement sur une chaîne d'appels téléphoniques.

Samedi après-midi, une quarantaine de skinheads âgés de moins de 20 ans ont échangé des insultes et quelques coups avec un nombre à peu près égal de jeunes Noirs, puis ont quitté La Ronde. Après avoir appelé des renforts, ils se sont installés sur la pelouse, devant les guérites du parc d'attraction, pour attendre leurs adversaires.

Devant leur nombre grossissant, les agents de sécurité de La Ronde ont fait appel à la police de la CUM qui les a dispersés. Ils étaient alors une soixantaine. Les skinheads ont rejoint les renforts à la station de métro Berri-UQAM. Vers 21 h, ils étaient une centaine.

Mais c'est au même endroit qu'ont convergé environ 200 jeunes Noirs, appelés par ceux qui avaient été impliqués dans l'accrochage de La Ronde. Ecrasés par le nombre, les skinheads ont pris la fuite dans toutes les directions. Un groupe a réussi à prendre place dans une rame de métro, poursuivi par de jeunes Noirs

qui ont envahi le wagon voisin. Les deux bandes se sont observées jusqu'à la station de métro Frontenac où les skinheads, inférieurs en nombre, ont tenté une sortie à toute vitesse. Partiellement réussie. De nombreux coups ont été échangés et des membres des deux bandes, armées, se sont criés des injures en brandissant haches, machettes et couteaux.

Pendant ce temps, une bagarre impliquant une dizaine de jeunes des deux bandes se déroulait à l'angle de la rue Amherst et du boulevard René-Lévesque. Les policiers de deux auto-patrouilles de la CUM ont assisté à la bagarre sans intervenir, selon les versions faites à La Presse par des sympathisants des deux côtés.

Par la suite, les jeunes Noirs se sont divisés en groupes de six et ont patrouillé le centre-ville, entre les rues Saint-Laurent et Frontenac, à la recherche de skinheads. Certains jeunes skinheads qui n'avaient strictement rien à voir avec les incidents ont été pris à partie. Aucun n'a porté plainte.

Selon le porte-parole de la LAM, cet affrontement à caractère racial pourrait déclencher une véritable guerre. Depuis plusieurs mois, des bagarres ont été signalées à maintes reprises entre Noirs et skinheads, mais aucune n'a jamais pris une telle ampleur.

# Le CTC va descendre dans la rue pour combattre Mulroney

Les 3 000 délégués du Congrès du travail du Canada réunis à Montréal attaquent durement les politiques du gouvernement

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le Congrès du travail du Canada — sa présidente, Mme Shirley Carr en tête — s'est élevé de toutes les manières possibles, hier, contre les politiques économiques et sociales du gouvernement Mulroney et il a promis de descendre dans la rue pour protester. Le CTC (Canadian Labour Congress) tenait hier au Palais des Congrès, la première journée de son grand congrès biennal de cinq jours, soit sa 18e assemblée statutaire.

Le CTC regroupe majoritairement les grandes centrales syndicales du secteur public et de la grande industrie du Canada anglais; il réunit quelque 2,3 millions de membres; la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) y est représentée.

Les trois mille délégués, presque tous de l'extérieur du Québec, ont longuement ventilé leur ressentiment contre ce qu'ils appellent «l'agenda néo-conservateur» du gouvernement au pouvoir.



Mme Shirley Carr

Les délibérations d'hier portaient spécifiquement sur les questions politiques du jour, sur un «Plan of Political Action», précisant, qui rejette globalement les orientations gouvernementales de l'heure. Ce plan, qui a été approuvé hier à la majorité

des congressistes, annonce l'organisation d'un mouvement de résistance actif et propose un plus grand rapprochement avec le Nouveau Parti démocratique.

La question de l'entente constitutionnelle canadienne — le problème canado-québécois — n'a pas été abordée hier. Les documents de base, soumis aux délégués, passent du reste ce sujet pratiquement sous silence. Les organisateurs ont dit que la question sera débattue jeudi. La présidente de la FTQ, M. Louis Laberge, sourit en coin, a dit à La Presse que ce débat devrait être «intéressant» et qu'il «avait beaucoup des choses à dire à ce sujet».

Le document adopté hier, nommé «la lutte contre le programme politique conservateur», lui, annonce que la direction du CTC organisera des «Journées nationales d'action». Il précise que le CTC favorisera, lorsque cela sera

possible, «des mouvements de protestation axés sur le problème locaux comme le rassemblement très réussi de Canso» (une grande marche tenue l'année dernière en Nouvelle-Ecosse). Au cours d'un débat, des membres, plus radicaux, ont estimé que cette action n'était pas assez convaincante et ils ont proposé la tenue de grèves générales. Certains sont allés jusqu'à promettre de protester vigoureusement contre la Taxe sur les biens et services (la TPS) en refusant de la percevoir et au risque de faire de la prison.

La présidente du CTC, d'entrée de jeu, avait donné le ton à ces délibérations. Dans une longue allocution elle a condamné sans réserve les politiques interventionnistes des Etats-Unis, notamment en Amérique centrale. Elle a par exemple recommandé au gouvernement Bush de «garder ses fusils dans son pays, au lieu de

les utiliser pour militariser le Salvador et le Guatemala, aux dépens de la vie de syndicalistes, de religieux et de travailleurs sociaux».

Mais sa plus forte réprobation a été dirigée vers le gouvernement canadien. Selon elle le gouvernement fédéral de M. Mulroney a carrément «écrasé les travailleurs canadiens» par une série d'actions politiques dont elle a fait l'énumération.

L'accord de libre-échange avec les Etats-Unis, d'abord, a-t-elle dit, a «déjà coûté 100 000 emplois au Canadiens», notamment par des fermetures d'usines chez Gillette et Northern Telecom.

Le démantèlement de Via Rail, par ailleurs, a «attaqué les secteurs ruraux du Canada» et la réduction des paiements de transfert aux provinces a «miné nos systèmes de santé et d'éducation».

Les récupérations, dans d'allocations familiales et de sécurité de la vieillesse, et encore, ont «anéanti le principe de l'universalité des avantages sociaux» et le maintien élevé des taux d'intérêts a «saboté la croissance économique».

Ces mesures, et plusieurs autres, a conclu Mme Carr, «ont créé un climat généralisé d'insécurité économique qui, jumelé à l'impassibilité constitutionnelle actuelle, a jeté des éléments d'instabilité dans la force motrice du Canada». Selon elle, tout ceci a créé un «malaise national» qui provoque «des divisions troublantes» qui se traduisent par «une intolérance accrue».

Sa critique la plus acerbe a porté sur la TPS. Elle a dit de cette mesure fiscale qu'elle est «injueuse» et qu'elle ira «piger 1000\$ dans les poches des contribuables célibataires et encore plus dans celles de chefs de famille».

## À Hydro-Québec, la loi spéciale a créé une «ambiance carcérale», se plaint le syndicat

LIA LEVESQUE  
de La Presse Canadienne

À Hydro-Québec, depuis la loi qui a forcé le retour au travail des 14 000 syndiqués, il règne «une ambiance carcérale» qui s'apparente à celle créée par «un état policier».

C'est ce que prétend M. Luc Chabot, porte-parole du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), auquel sont affiliés les techniciens, employés de bureau et de métier d'Hydro-Québec.

Faisant le bilan du conflit, hier en conférence de presse, M. Chabot a averti Hydro-Québec que «les syndiqués s'en souvien-

dront» longtemps de cette loi spéciale.

Fait rarissime, la loi est venue mettre fin à une grève pourtant légale. Les services essentiels étaient assurés, de l'aveu même du Conseil des services essentiels. C'est ce qui a le plus choqué les syndiqués.

«On a choisi la voie de la légalité et on s'est fait ramasser. La légalité a été assassinée», proteste M. Chabot.

«Il y a d'autres rondes de négociation. Les gens ne tournent pas la page; on va devoir vivre avec durant les prochaines années, dans ce climat pas rayonnant. Les gens n'auront plus jamais confiance. Ce ne sera plus

jamais pareil à Hydro-Québec.»

Avec le recul, M. Chabot pense aujourd'hui qu'Hydro-Québec «était de méche avec le gouvernement» dès le début du conflit. C'est ce qui explique selon lui qu'Hydro a laissé trainer en longueur le conflit. Au bout du compte, elle savait que le gouvernement réglerait à sa place, et même à des conditions inférieures à ce qui avait pourtant été entendu entre les deux parties. «C'est un sale boulot; un job de bras», s'exclame le bouillant Luc Chabot.

Mesures disciplinaires

Contrairement à ce qu'a affirmé le président du conseil et chef de la direction d'Hydro-Québec, Richard Drouin, les cadres «pa-

voient et ont un air triomphant», soutient-il.

«Ils menacent les syndiqués à tout bout de champ. Ils nous demandent de faire des heures supplémentaires et si on ne veut pas, ils nous menacent de se plaindre, en vertu de la loi. Même chose si on ne veut pas se servir de la carte magnétique. C'est le ventre à terre et on te frappe dessus.»

Tout au long du conflit, pas moins de 18 000 mesures disciplinaires ont été prises contre les 14 000 syndiqués. Tout le monde y a passé, affirme M. Chabot. Et la direction refuse obstinément de régler à l'amiable, de passer l'éponge.

«On va donc dire environ 15 000 griefs à régler devant l'arbitre, au coût moyen de 3000\$ chaque grief. Les frais sont payés moitié-moitié par la direction et le syndicat, contrairement au secteur public où l'employeur en paie la totalité.»

Egalement, huit employés ont été congédiés. Certains l'ont été près des piquets de grève, pour avoir bousculé quelqu'un.

Direction à l'oeil

Le conflit de 18 mois et la loi spéciale laisseront des cicatrices. M. Charles Cuerrier, du local 1500, employés de métier, avertit qu'«on a la direction à l'oeil».

M. Chabot renchérit: «Si à Hydro-Québec il y a des choses qui mettent en péril la gestion de cette boîte ou la fierté des Québécois, il va être de notre responsabilité de s'assurer que ces éléments soient connus publiquement. On ne se fera pas complice de la gestion d'Hydro-Québec.»

## Cousineau réprimande l'AMARC

AGNÈS GRUDA

L'AMARC s'est comportée d'une façon «inexcusable» en refusant de fournir à La Presse une série de renseignements d'ordre public, a renfermé hier Mme Léa Cousineau, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Dans son édition de vendredi dernier, La Presse relatait avoir été obligée de recourir à la Loi d'accès à l'information pour obtenir des informations telles qu'une liste des concessionnaires de l'AMARC, des copies de soumissions, des procès verbaux de réunions, etc.

Mme Cousineau, qui est responsable de cette société paramunicipale chargée de la gestion de La Ronde, affirme avoir été «très choquée» en lisant cet article.

Elle assure que sa colère a bel et bien été communiquée au pdg de l'AMARC, M. Jean Emond. «Il a su qu'on n'était pas contents. Nous lui avons expliqué que c'est normal que les journalistes posent des questions», a-t-elle dit hier, en marge d'une séance du conseil municipal.

Selon Mme Cousineau, l'attitude de l'AMARC s'explique peut-être par le fait que la demande d'information lui est parvenue juste avant l'ouverture de La Ronde, alors que le personnel est survolté.

«Le fonctionnement de l'AMARC a beaucoup changé depuis quatre ans», a-t-elle assuré. Mais il reste, selon Mme Cousineau, que cette société est le plus «commercial» de tous les organismes paramunicipaux, et qu'elle est par conséquent soumise à de fortes pressions.

«Il faut connaître M. Emond; il est d'une timidité inouïe», a ajouté Mme Cousineau pour tenter d'expliquer cet «incident malheureux». Selon elle, toutefois, celui-ci n'en est pas moins «inexcusable».

M. Emond a d'ailleurs vaincu sa «timidité», hier, pour téléphoner à La Presse et lui présenter ses excuses...



## RÉSULTATS

loto-québec



Tirage du 90-05-14

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 90-05-16

5	6	12	14	18
19	24	26	29	36
37	38	41	43	44
46	51	57	59	65

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Chez les concessionnaires Hyundai...

# On brise le mur des versements mensuels de 2 façons!

## 8,9%\*\*

ou

## 9,9%\*\*

Financement sur 36 mois pour la SONATA ou l'EXCEL!

Financement sur 48 mois pour la SONATA ou l'EXCEL!

## ou

## 1500 \$

ou

## 750 \$

de remboursement sur la SONATA

de remboursement sur l'EXCEL

L'OFFRE EST VALABLE POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT!

Profitez-en pour vous offrir la voiture que vous désirez!

## HYUNDAI

Nous vendons des voitures bien pensées.

\*\* Ces offres ne peuvent pas être combinées. Les acheteurs au détail qui choisissent un taux de financement réduit plutôt qu'un remboursement peuvent bénéficier d'un taux de 8,9% sur 36 mois ou de 9,9% sur 48 mois, sous réserve d'approbation du crédit. L'acompte peut être exigé. Maximum de 12 000 \$ sur la Sonata; maximum de 8 000 \$ sur l'Excel. Exemple avec Sonata : un emprunt de 12 000 \$ à 9,9% sur 36 mois coûte 303,78 \$ par mois. Coût d'emprunt : 2 581,15 \$. Montant total à payer : 14 581,15 \$. Exemple avec Excel : un emprunt de 8 000 \$ à 9,9% sur 48 mois coûte 202,52 \$ par mois. Coût d'emprunt : 1 720,77 \$. Montant total à rembourser : 9 720,77 \$. L'autre choix possible sur une Sonata étant un remboursement de 1 500 \$, si vous choisissez le taux de financement réduit plutôt que le remboursement, la loi prescrit que le montant de remboursement, qui aurait pu être choisi, soit inclus dans le calcul du coût d'emprunt de façon à arriver au taux d'intérêt réel. Ainsi, le coût total d'emprunt pour acheter une Sonata, dans le cas d'un maximum de 12 000 \$ à 9,9% sur 48 mois, y compris le montant du remboursement qui n'a pas été choisi, serait de 4 081,44 \$. Le taux d'intérêt réel serait donc de 17,21%. Si on suppose un remboursement de 750 \$ sur une Excel, dans le cas où le client choisit un taux d'intérêt réduit plutôt qu'un remboursement en argent, le coût total d'emprunt pour un maximum de 8 000 \$ à 9,9% pendant 48 mois, y compris le remboursement qui n'a pas été choisi, serait de 2 740,96 \$ et le taux d'intérêt réel, de 15,2%. Pour plus de renseignements, s'adresser à un concessionnaire participant. Les offres s'appliquent aux véhicules neufs achetés et livrés à compter de stocks déjà existants chez le concessionnaire à partir du 1<sup>er</sup> mai et pendant une période de temps limitée.

# La CPDE cherche à tirer au clair le cas d'un jeune qui aurait été maltraité à la Cité de Ham-Nord

**RICHARD FORTIN**

La Commission de protection des droits de l'Enfant (CPDE) a entrepris hier une pré-enquête sur les motifs qui ont amené les Directions de la protection de la jeunesse (DPJ) de l'Estrie et du Centre du Québec à refuser d'enquêter sur le cas d'un jeune résident de la Cité écologique de Ham-Nord qui aurait subi de mauvais traitements.

Un fonctionnaire de la CPDE a confirmé hier à *La Presse* que le di-

recteur de la commission, M. Wauham Dowie, avait déjà été saisi de la question il y a quelques semaines, mais n'avait pas jugé opportun d'intervenir. La demande sera de nouveau étudiée dans les prochains jours pour savoir «s'il y a lieu de croire que les droits d'un enfant ont été lésés».

De son côté, le directeur de la DPJ de l'Estrie, M. Rodrigue Blais, a justifié sa décision en affirmant que le signalement était imprécis et insuffisant. Selon lui, ni le nom de l'enfant, ni celui de son agresseur n'avaient été rapportés à son service.

L'affirmation de M. Blais a toutefois été contredite par la responsable des signalements de la DPJ de l'Estrie, Mme Lise Charpentier, qui a déclaré hier à Radio-Canada que le signalement précisait le nom de la présumée victime, «un enfant en danger».

Par ailleurs, M. Blais a affirmé que le ministre des Approvisionnement et Services, M. Robert Dutil, dont les liens avec la Cité écologique sont bien connus, n'était pas intervenu dans le dossier.

A la CPDE, on a souligné qu'il

n'était pas nécessaire de connaître le nom de l'agresseur pour faire enquête.

La Commission, créé par la Loi de la protection de la jeunesse, dépend du ministère de la Justice. Elle joue un rôle d'ombudsman des enfants. M. Dowie a le pouvoir de renverser la décision d'une DPJ et de porter l'affaire devant une chambre de la jeunesse de la Cour du Québec.

Au cabinet du ministre de la Justice, on affirmait hier qu'une première évaluation devrait être complétée d'ici vendredi.

**ROLEX**

**KAUFMANN**  
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195 Crescent, Montreal H3G 2C1, Tel. (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE ROLEX Cartier EBEL Chopard PIAJEZ BREITLING

## Un prof d'éducation physique accusé d'agressions sexuelles

Luc Forest, 38 ans, un professeur d'éducation physique à l'école Jacques de Chambly, a été arrêté hier matin pour ensuite comparaître au Palais de justice de Longueuil, où il fait face à une dizaine d'accusations d'agression sexuelle et d'attouchements auprès de mineurs, entre le 1er avril et le 4 mai dernier.

Représenté par Me Michael Co-

hen, l'accusé s'est présenté devant le juge Lucien Roy qui, en accord avec le procureur de la Couronne, Me Lyne Morais, a fixé à jeudi son enquête de mise en liberté.

Un policier de Chambly a indiqué qu'il est possible que de nouvelles accusations soient portées entre-temps contre le professeur Forest.

**Pierre Foglia**



## Ferrailles

Vous savez le tas de ferraille en bas du pont Jacques Cartier?

Mais peut-être, comme moi, préférez-vous le pont Champlain? Vous avez raison, c'est notre plus beau pont. Ce n'est pas le Golden Gate, mais certains matins, à cause de la pluie, le pont Champlain mène quand même à San Francisco, et d'autres matins il mène à Manhattan à cause de la brume. D'autres matins encore Montréal est un iceberg ensoleillé à travers les vitres gelées de l'auto. Et toujours cette odeur de pain qui cuit à cause des minoteries et des distilleries. Quand on arrive à la cité du Havre, Montréal s'offre comme un pain chaud...

Tandis que le pont Jacques Cartier est pas mal plus salaud. Quand on vient de la Rive sud, il mène tout droit à un gigantesque dépotoir. A cause des foutus tas de ferraille dont je parlais tantôt. Cela fait des années qu'ils nous bouchent le paysage. Sur les quais, en bas, une montagne de vidanges de 30 pieds de haut sur 100 mètres de long. En fait, deux montagnes. Une collée sur le pont, l'autre un peu plus loin, en aval... Pendant le festival des feux d'artifice ces montagnes prennent une outragante et dérisoire dimension: c'est quoi au juste l'idée d'illuminer un dépotoir?...

Eh bien la bonne nouvelle c'est que c'est fini, ces horreurs. La mauvaise nouvelle: c'est que ce n'est pas fini demain matin... A la suite de nombreuses plaintes des résidents du quartier, les autorités du port ont avisé les locataires des quais encombrés, les entreprises de manutention, Empire Limité et Les Terminus maritimes fédéraux, que leurs baux ne seront pas renouvelés après le 31 décembre 1990. D'ici là... ben d'ici là prenez le pont Champlain.

Je suis allé voir pareil l'autre matin. C'est très impressionnant. Au pied de ces himalayes de merdes ferrailantes on ne peut faire autrement que s'étonner. Faut-il que l'homme en bouffe de la tôle, pour chier autant de rouille et de bouts de tuyaux, de ressorts, de rebuts électroménagers et de vieilles autos...

Au quai 37 on finissait de remplir à ras bord le Spring Hank, un cargo de 24 000 tonnes qui fait route maintenant vers Taiwan ou toute cette scrap sera recyclée en tôle neuve. Tôle neuve qui resservira à refabriquer des autos japonaises et coréennes. Autos qui seront exportées à nouveau au Canada. Où elles finiront dans une montagne de ferraille. En attendant de retourner au Japon et en Corée pour être rerecyclées...

C'est ainsi que la tôle est éternelle mon vieux. Tandis que l'homme et sa fiancée sont périssables, ô combien périssables. C'est pourquoi il faut bien attacher votre ceinture de sécurité.

## Petit matin

C'est long à démarrer, mais un coup parti, c'est l'Irlande en trois jours mon vieux. L'Irlande pour la couleur. Mais pour le foisonnement c'est l'Afrique avec ses moiteurs souterraines. De la mi-mai à la fin juin, ce coin de pays est le plus fou du monde, il essaie de rattraper en cinq ou six semaines le retard qu'il a pris en mars et avril. Pas foutu de donner des cerises comme n'importe quel autre pays civilisé, il peut vous donner des figues à la fin de l'été. Une folie je vous dis...

Si beau que je me lève plus tôt pour en profiter. Ce que j'aime des petits matins, c'est qu'on voit le jour se lever, se préparer soigneusement, faire sa toilette, choisir sa lumière, ses vents, ses senteurs et jusqu'à ses oiseaux, fauvettes pour le soleil, hirondelles en rase-tulipes pour la pluie, merles tout-aller et, de temps en temps, un cardinal et sa dame comme deux notes rouge-gaîté dans la rhubarbe...

Ce que j'aime de ces petits matins silence et café, tout seul sur les marches croches du solarium, c'est deviner lequel des six chats va venir se frotter sur ma jambe. Vieille Simone sûrement qui vient vérifier si je l'aime encore, puis rassurée reprendra ses distances pour la journée...

Ce que j'aime c'est l'idée d'éternité. L'idée de ne pas avoir d'idées, juste une toute petite envie de fumer... Ce que j'aime de ces petits matins silence et café, c'est l'idée d'éternité. Tout cela est si simple que j'ai beau chercher, je ne vois aucune raison pour que ça s'arrête, jamais. Ni pour moi, ni pour mes chats, ni pour ma fiancée, ni pour les fauvettes...

Il était une fois toujours, il était une fois quel qu'un qui ne pensait à rien, même pas à demain.

## Demande spéciale

J'ai un truc à vous demander pour cet été.

Voilà, je voudrais que vous m'invitez à faire un tour de vélo dans votre coin. En vélo, ou à pied. Ce n'est pas si important. L'idée c'est d'aller vous voir...

L'idée, c'est une balade. Une heure ou deux, on cause, on prend un café si vous voulez, et puis salut... Je ne passe pas l'été chez vous, ni le week-end. D'ailleurs j'aimerais mieux que ça se fasse la semaine...

L'idée c'est d'avoir du fun et d'en faire une petite chronique d'été toute simple et pas trop bronzée. Je me suis pratiqué l'an passé avec les animaux d'un zoo l'été, cette année ce serait vous, les animaux...

Alors voilà, vous m'envoyez un petit mot si vous voulez. Vous me donnez une idée du parcours, et vous me dites de quoi vous avez envie de me parler, de la vie, de vos chats, du voisin, de rien, du lac Meech...

Pas d'invitations commerciales, je veux dire ni auberges, ni restaurants... Pas trop loin non plus (l'Abitibi ne convient pas vraiment à mon teint et la Gaspésie non plus je tripe pas fort)...

Quoi d'autre? Euh rien...

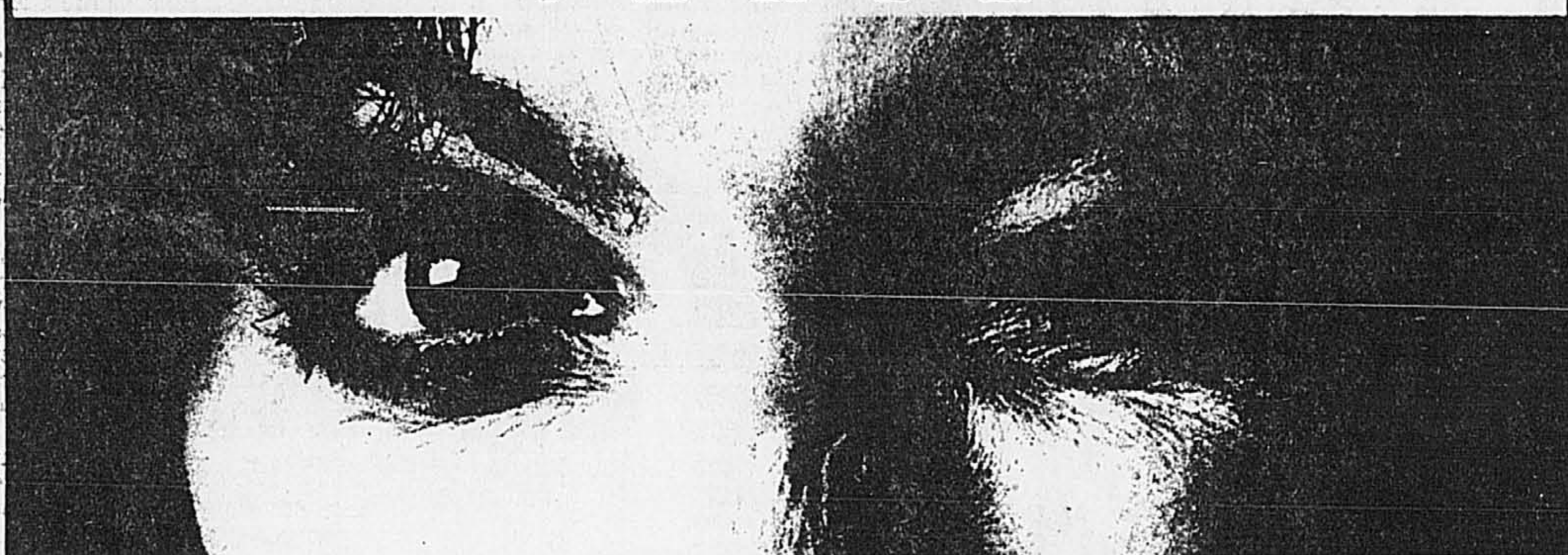
N'en écrivez pas trop long quand même, qu'il vous reste des choses à me dire si jamais on se voit...

## Ton coeur d'animal

Celle-là vous l'avez peut-être lue comme moi dans le journal, c'est l'histoire de la greffe d'un coeur de cochon sur un homme qui a survécu 24 heures à l'opération... Ça se passait en Silésie polonaise. L'échec n'est pas dû au rejet mais à un problème purement mécanique: le coeur du cochon ne pompait pas assez de sang...

Ce que la nouvelle ne dit pas c'est qu'on a déjà procédé à la greffe, inverse. On a déjà greffé un coeur d'homme dans un corps de cochon. Ça n'a pas marché non plus. Le coeur de l'homme ne pompait pas assez de tendresse.

# VENTE



## jamais vue!



2 OU 4 PORTES  
**TOPAZ L**  
1990

Enjoliveurs stylisés, batterie à grand rendement, servodirection, dégivreur arrière, pneus P185/70RX14, essuie-glace intermittents, 2 miroirs électriques, AM/FM stéréo électron., 2.3 L 4 cyl. injec. électron., servofrein, vitres teintées, sièges tissu.

**TRANS. AUTOMATIQUE, CLIMATISEUR**

**\$279**

PAR MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION **INCLUS**  
**AUCUNS AUTRES FRAIS**

**AUCUN COMPTANT**

**SERVICE OUVERT**  
**JUSQU'À 2H30 A.M.**

**50 VOITURES DE**  
**COURTOISIE DISPONIBLES**



**Le Circuit**  
MERCURY

6300  
HENRI-BOURASSA  
MONTRÉAL-NORD  
325-4700

Topaz L, rabais Ford inclus. Bail 48 mois

# Sexualité: les jeunes Québécois moins puritains que les anglo-saxons

CAROLE THIBODEAU  
QUÉBEC

Les Québécois de 14 à 19 ans ont le taux de grossesse le moins élevé de tous les États américains et de toutes les provinces canadiennes, a déclaré hier le sexologue Robert Gemme, un des 1600 conférenciers du 58e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, tenu cette semaine à l'Université Laval, à Québec.

Le taux québécois est quatre fois moins élevé que celui des États-Unis et deux fois moins élevé que celui du Canada anglais.

Selon M. Gemme, professeur à l'Université du Québec à Montréal, la raison est que les jeunes du Québec ont une attitude plus positive envers la sexualité que leurs pairs anglo-saxons. «On éduque davantage nos jeunes à attendre de belles choses de la sexualité, explique le sexologue. La sexualité n'est pas un péché pour nos jeunes mais plutôt une source d'échange et d'épanouissement qui demande toutefois de prendre certaines précautions. Lorsqu'on leur parle de contraception, ils écoutent. Le moment venu d'utiliser une méthode contraceptive, ils sont assez conscients pour planifier et en utiliser une.»

Cette attitude permissive est



moins fréquente au Canada anglais et encore moins aux États-Unis. «Les jeunes anglo-saxons retiennent moins ce qu'ils peuvent lire ou entendre sur la contraception, poursuit M. Gemme. Ils se disent qu'ils n'auront pas besoin de cela, étant donné que les relations sexuelles sont défendues ou péchées. Ils attendent alors d'avoir bu juste assez pour transgresser la règle.»

M. Gemme est le co-fondateur du département de sexologie de l'Uqam, de la Fédération du Québec pour le planning des naissances et de l'Association de Montréal et de la Rive-Sud pour le planning des naissances. Il estime que c'est le développement de la sexologie au Québec qui a permis d'influencer le comportement des jeunes québécois en matière de contraception. Depuis 1983, les chercheurs ont remarqué que le taux de grossesse des adolescentes québécoises était moins élevé que celui des autres jeunes d'Amérique du Nord.

«Il y a dix ans, les anglophones

de Montréal nous attaquaient férocement, se souvient M. Gemme. Ils ne partageaient pas notre vision humaniste, scientifique et non confessionnelle de la sexualité. Cette vision favorise plutôt une approche positive de l'activité sexuelle prémaritale.»

Dans un tout autre ordre d'idée, un second professeur de sexologie de l'Uqam, M. Jean-Marc Samson, a présenté une étude sur les valeurs des Montréalais francophones dans le domaine de la vie en général et aussi de la vie sexuelle. Il a procédé à partir d'un échantillon de 130 personnes.

On remarque que les Montréalais considèrent que la nature humaine n'est fondamentalement ni bonne ni mauvaise, mais plutôt neutre.

Toutefois, les hommes et les femmes du Grand Montréal considèrent que la sexualité humaine est foncièrement bonne. Les jeunes femmes (18-29 ans) insistent moins sur le caractère bon de la nature humaine.

Les jeunes hommes, de leur côté, croient plus que la sexualité humaine est fondamentalement marquée par un côté mauvais. «Les jeunes montréalais (18-29 ans), craignent davantage leurs fondements sexuels que ne le font les filles, ce qui contraste avec les idées reçues», fait remarquer M. Samson.

Une troisième communication sur la sexualité a porté cette fois sur l'expérience d'une thérapie de groupe visant à corriger les croyances erronées des pédophiles, et à les orienter vers une vie sexuelle normale.

«Les pédophiles se donnent toutes sortes de raisons pour justifier leur comportement, pour faire taire leur sentiment de culpabilité et leur angoisse», explique Mme Normande Couture, sexologue au Centre hospitalier Robert-

Giffard. Par exemple, un pédophile va soutenir «qu'il a rendu service à l'enfant en faisant son éducation sexuelle», ou encore que «si l'enfant n'a pas dit non, c'est alors qu'il aimait ça», etc.

La sexothérapie leur fait peu à peu prendre conscience des conséquences néfastes de leurs actes. «Nous les encourageons à développer les habiletés nécessaires à une vie sexuelle entre adultes consentants: affirmation de soi, capacité de parler à une femme,

aptitude à parler de ses émotions, etc.

«Les gens venus en thérapie montrent, tests à l'appui, qu'ils ont transformé durablement leurs croyances erronées sur la sexualité, soutient Mme Couture. Notre groupe a terminé sa thérapie depuis six mois et on ne replore aucune récidive. Un groupe précédent a terminé depuis un an et ne présente pas de récidive non plus.»

## L'environnement et le rôle des médias

CAROLE THIBAUDEAU  
QUÉBEC

Quelle est la responsabilité des médias dans la couverture environnementale? Le journaliste doit-il se faire l'avocat de certaines causes écologiques?

«En matière d'environnement, le journaliste est une sorte d'avocat, non pas l'avocat d'une cause mais bien l'avocat de la connaissance, plaide Louis-Gilles Francoeur, du journal *Le Devoir*. Il doit établir les faits et permettre au débat public de se faire en exposant les solutions qui s'offrent aux problèmes environnementaux.»

M. Francoeur était hier un des quatre panelistes invités au colloque «L'environnement à la une», au 58e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences qui se déroule toute la semaine à Québec.

Selon ce journaliste, les médias et les politiciens ont oublié que la véritable démocratie environnementale est celle des audiences publiques. «Les grands médias ignorent systématiquement ces audiences, même si c'est le lieu où se trouve la meilleure information, soutient-il. Ils ont peur de perdre leur temps. Ils ne jouent pas leur rôle de chien de garde.»

M. Francoeur affirme que les médias doivent prendre garde de ne pas soulever de faux débats, ce qui pourrait nous valoir d'amers révéils si nous ne choisissons pas collectivement les bonnes solutions. Par exemple, pour ce qui est des BPC, les médias se donnent un rôle de «Waste Buster» mais peu d'entre eux soulignent le fait que des centaines d'autres

produits aussi toxiques sont déversés dans l'environnement.

Une seconde paneliste, Mireille Francoise Monier, grand reporter à *l'Express*, en France, estime que la couverture des événements environnementaux n'a vraiment acquis une certaine importance dans les médias qu'à la fin des années 70. Des catastrophes comme Tchernobyl, Three Mile Island et Love Canal ont alors fait sentir aux gens qu'il n'y avait pas de frontières en matière d'environnement.

«Les journaux parlent de plus en plus en plus des questions environnementales, et c'est encourageant, affirme-t-elle, mais ils n'en parlent pas encore assez sous les angles économique et politique.»

Une troisième paneliste, Mme Mary Hager, journaliste au *New York Times*, aux États-Unis, estime que l'environnement sera la question des années 90. «Le défi consiste à traiter ces questions de façon vivante, intéressante, sans tomber dans le sensationnalisme», explique-t-elle.

# PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER

## COLT 100/COLT 200 1989

DE PLUS, JUSQU'À  
**483\$\*\***

de réduction supplémentaire sur la Colt 100 1989! Pour un temps limité seulement.

# 9.9%

(9,9%/24 mois - 10,9%/36 mois - 11,9%/48 mois)

de taux de crédit\*

## PLUS

# 500\$

de remise en argent

### Vous n'avez pas le choix: Vous obtenez les deux automatiquement!

### Colt 100 et Colt 200: toute la technologie japonaise!

\*Ces offres annulent toutes les offres précédentes. Elles ne s'adressent qu'aux particuliers achetant pour leur usage personnel. Conditionnelles à une approbation de crédit de Chrysler Crédit Canada Ltée, elles ne s'appliquent qu'aux véhicules achetés chez les concessionnaires Chrysler participants et livrés par ces mêmes concessionnaires, du 20 avril 1990 jusqu'à la fin de ce programme, telle qu'elle sera déterminée par Chrysler Canada. La livraison doit se faire à partir du stock des concessionnaires. Les offres de crédit ne s'appliquent ni aux véhicules loués, ni à ceux devant faire partie d'un parc automobile. Les acheteurs admissibles choisissant le taux de crédit bénéficient d'un taux de 9,9% pour un terme maximal de 24 mois, de 10,9% pour 36 mois et de 11,9% pour 48 mois. Les acheteurs sont responsables des taxes, de l'immatriculation, du transport, des assurances et autres frais pouvant s'appliquer.

\*\*Selon l'équipement avec lequel le modèle a été livré au concessionnaire par le constructeur, ce montant peut varier de 262 à 483 \$.



## ROULEZ À CIEL OUVERT

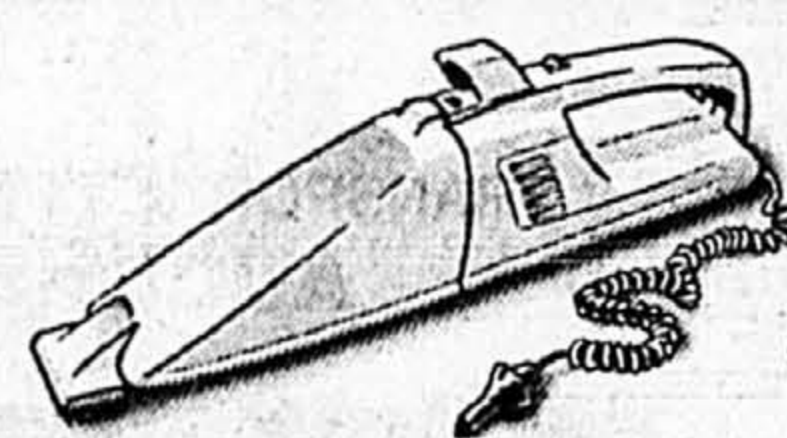
Pour conduire en plein air et vous sentir libre, rien ne remplace un toit ouvrant



Avec **LEBEAU Vitres d'autos**, vous avez la garantie d'un produit de qualité et d'une installation soignée.

## GRATUIT\*

À l'achat d'un toit ouvrant  
(Succursales participantes seulement)



**ASPIRATEUR POUR L'AUTO**  
VALEUR DE **29<sup>95</sup>\$**

AUDIOVOX VAC-LITE  
(modèle #VAC-10)  
(se branche dans l'allume-cigare)

<b>MONTRÉAL:</b> rue Jean-Talon Est 252-8308 rue Papineau 273-8851 boul. Pie IX 325-0562 rue St-Jacques Ouest 489-8221	<b>MONTRÉAL METROPOLITAIN:</b> Côte Vertu 336-7840 Ile Perrot 453-0506 LaSalle 353-1204 Pointe-aux-Trembles 645-0261 Pointe-Claire 694-3310	<b>RIVE-NORD:</b> Chomedey 688-3751 Pont-Viau 663-9510 Repentigny 582-0020	<b>St-Eustache</b> 491-7100 <b>Terrebonne</b> 471-2825 <b>RIVE-SUD:</b> Longueuil 677-9136 Greenfield Park 656-7180 Châteauguay 692-1516 St-Basile 441-2679 St-Jean 349-9245 Sorel 742-1060	<b>EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL:</b> Amos 732-6442 Blainville 437-5876 Cowansville 263-5191 Drummondville 478-4911 Gatineau 558-2266 Granby 378-0181	<b>Hull</b> 776-3186 <b>Joliette</b> 753-7451 <b>Lafontaine</b> 436-5710 <b>LaSalle</b> 333-2774 <b>Mont-Laurier</b> 623-6151 <b>Rouyn</b> 762-0784 <b>St-Hyacinthe</b> 774-4844 <b>St-Agathe</b> 326-2882 <b>Shawinigan</b> 539-8331 <b>Sherbrooke</b> 563-8242 <b>Trois-Rivières</b> 822-8626 <b>Val d'Or</b> 378-2791 <b>Valleyfield</b> 825-5300 <b>Victoriaville</b> 371-1540 <b>752-4593</b>
--	--	---	---	---	--

Voire expert  
en installation de toit ouvrant

**Lebeau**  
VITRES D'AUTOS  
DIVISION DU GROUPE T.C.G. (Québec) INC.



# PERSONNE



T É T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif



**L**e lancement du 31<sup>ème</sup> Festival international du film d'architecture et d'urbanisme de Montréal aura lieu le 27 mai, à 17h00, au Centre international de design, 85, ouest, rue Saint-Paul. Cet événement coïncide avec le 17<sup>ème</sup> Congrès mondial de l'Union des architectes et le centenaire de l'Ordre des architectes, ce qui lui donnera un cachet particulier. Plus de 60 films européens, américains et canadiens composeront le programme de ce festival auquel participeront plusieurs architectes de renommée internationale, dont M. Balkrishna Doshi, de l'Inde, le conférencier à la soirée d'ou-

verture. Pour informations: **Michèle Bouchard**, 842-4545.

Bell Canada a renouvelé ses contrats de recherche totalisant 1,3 millions\$ avec cinq universités canadiennes. L'Université Concordia travaillera à l'évaluation de systèmes experts. L'École polytechnique de Montréal poursuivra ses travaux sur un analyseur logiciel qu'elle a mis au point. L'Université McGill amplifiera le système de simulation sur ordinateur pour lui permettre de plus grandes applications. À l'Université d'Ottawa, les travaux porteront sur l'analyse et l'évaluation de systèmes de conception et de modélisation. L'Université de Waterloo s'intéressera à la prévision de la fiabilité des logiciels des systèmes de communication.

L'organisme humanitaire **Avions sans frontières** procédera au tirage d'une Mercedes de 76 500 \$, jeudi, lors de l'émission *De bonne humeur*, à Télé-Métropole. ASF a mis en vente 3000 billets à 100 \$ cha-

diens entend démythifier les effets que la TPS pourrait avoir sur les entreprises. C'est pourquoi elle tiendra demain matin, à 8h00, un petit-déjeuner-séminaire qui aura lieu à la salle de conférence principale de Zitter-Siblin-Stein-Levine, 1, Palce Alexis-Nihon, au 16<sup>ème</sup> étage. Pour renseignements, communiquer avec Mme **Louisa Pappa** au 254-4929.

Les **Shriners** s'apprêtent à réaliser une première au Canada en vendant aux enchères des oeuvres d'artistes d'Arménie soviétique, jeudi, au salon Ovale du Ritz-Carlton. L'événement débutera à 18h00. Outre 50 toiles arméniennes seront également vendues quelque 80 oeuvres d'artistes canadiens de renom. Les profits iront à l'hôpital Shriners pour enfants infirmes de Montréal.

Les noms de deux personnes qui apparaissent sur la photo publiée dans cette chronique, jeudi dernier, et qui faisait état de l'ouverture d'une nouvelle



**Nord-Sud 1992**

M. René le Clère, secrétaire général du Centre québécois du P.E.N. international, lors d'une récente réunion du conseil d'administration de cet organisme, a été élu directeur administratif du Colloque Nord-Sud 1992. Ce colloque, qui se déroulera à Montréal, en novembre 1992, se penchera sur l'évolution des rapports intellectuels et culturels entre le Québec et les pays d'Amérique latine et sur l'avenir de ces relations. M. le Clère a déjà servi dans cette partie du continent en qualité de volontaire de la paix, avec le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO), en 1969.



**Les Anciens du Collège Laval**

L'Association des Anciens du Collège Laval honoraient, récemment, lors d'une réception intime, les nouveaux gouverneurs et sénateurs de cette institution d'enseignement privée qui est sous la direction des Frères Maristes. Dans l'ordre habituel, sur la photo: MM. Fabien Landry, directeur du Collège, Robert Miron, Mme Raymonde Beaudry, MM. Georges Gagné, président de l'Association, André Martin, Daniel L'Heureux, Jacques Geoffroy et Guy Chatbot.

cun pour le tirage de cette voiture organisé pour financer ses activités de secours d'urgence en Afrique. Il reste encore quelques billets à vendre.

L'Association des gens d'affaires et professionnels italo-cana-

maison d'hébergement de la Fondation Mira, ont malencontreusement été omis, dans la légende. Il s'agit des deux qui se trouvaient à l'extrême droite: M. Yves Monette, de Trans-Action, et Jean-Pierre Bélanger, de la Banque Nationale, président de la campagne de financement de Mira.

Mme Anne-Marie Fortin qui, jusqu'en mars dernier, ensei-



**Bénévoles honorés**

Centraide Montréal a récemment rendu hommage aux employés et entreprises qui se sont distingués d'une façon particulière lors de la campagne 1989. C'est ainsi que M. Michel Forget (à gauche) directeur de la campagne à la firme Cantel, a reçu un grand prix d'excellence pour avoir démontré son esprit d'initiative et son dynamisme. M. Robert Paluzzi, de Canadelle, a, pour sa part, été honoré de la même façon, en tant que représentant pour l'entreprise où les employés ont réalisé une campagne remarquable.

gnait en 4<sup>ème</sup> année à l'école Saint-Germaine-Cousin de Montréal, est la seule Québécoise qui a remporté l'un des sept Prix Sélection Leadership en éducation. Elle recevra 5000 \$ de la Fondation Reader's Digest du Canada pour avoir fait oeuvre de pionnière dans l'enseignement de l'informatique au niveau primaire. En outre, 5000 \$ seront accordés à



**SQ, hockey et charité**

Les policiers de la Sûreté du Québec, district de l'Outaouais, ont fait d'une pierre deux coups. Lors d'un récent tournoi de hockey qui a eu lieu à Saint-Jovite (remporté par les membres du poste de Labelle), ils ont amassé un montant de 500 \$ provenant des commandites de divers commerçants de la région. Ils ont remis cette somme à l'Association des handicapés Claire Soleil de Saint-Jovite, qui s'occupe d'enfants handicapés. De gauche à droite, sur la photo: l'agent Louis Dulude, du poste de Labelle, organisateur du tournoi, le sgt Robert Gervais, responsable, poste SQ de Labelle, Réjean Laroche, secrétaire de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Leslie Belair, représentant des policiers provinciaux du Québec, district de l'Outaouais, et le cap. Royal Gauthier, en charge de la surveillance du territoire.

son école pour l'aider à maintenir ses programmes primés.

Marie-Pierre Gagné, 13 ans, d'Ahuñtic, est la plus jeune ballerine canadienne à être choisie pour participer à un programme d'entraînement intensif de danse, pendant cinq semaines, au Centre des arts de Banff, en Alberta, cet été. Environ 600 danseurs et danseuses de toutes les provinces du Canada ont participé aux auditions et 50 ont été retenus. Marie-Pierre est élève à l'École supérieure de danse du Québec.

Sept étudiants de la région de Montréal ont été proclamés gagnants nationaux du Concours international des jeunes organisé par les Caisses populaires

Desjardins et qui avait, cette année, pour thème «L'air, c'est la vie». Il s'agissait de produire une illustration ou un texte visant à promouvoir les valeurs éducatives reliées à ce thème choisi par les pays participants, dont le Canada et plusieurs pays d'Europe. Les gagnants sont: Marie-France Gauthier, de l'école Sainte-Gertrude, Mélissa Palardy, de l'école Marguerite Bourgeois, Rudy Rotondo, de l'école Sainte-Gertrude, Geneviève Béliveau, de l'école Guillaume-Couture, Pascale Beaudoin, du collège Sainte-Anne, Marie-Céline Rose, de l'école Jeanne-Mance, et Patrick Bernatchez, de la polyvalente Henri-Bourassa.

À JEUDI

Venez vivre vos horizons!



CONDOMINIUM

**Le Maritime**

3160 boul. Lévesque ouest, Chomedey, Laval  
SUR LE BORD DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

RENSEIGNEMENTS: (514) 686-0505

**JOURS D'AUBAINES IMBATTABLES TOYOTA**



**Camry**  
**CLIMATISEUR GRATUIT!**

FINANCEMENT **3 JOURS SEULEMENT**  
**6.9%**  
Lundi — 14 mai  
mardi — 15 mai  
merc. — 16 mai

\* véhicule en stock  
\* 12 premiers mois, basé sur financement 60 mois.

**BROSSARD TOYOTA** 8855 boul. Taschereau, Brossard  
TÉL.: (514) 445-0577



**SKF**  
**GBS GENERAL BEARING SERVICE**

Montréal 937-7423	Laval 688-6320	Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 144-2121	Longueuil 619-2550	Mt-Est 254-6038

**CLUB ENTREPRENEURS**

# SÉMINAIRES

pour nouveaux ou futurs entrepreneurs.

- 19 mai** Comment lancer une entreprise? Comment financer une petite entreprise?
- 20 mai** Les statuts juridiques d'une PME et la convention entre actionnaires. (AM) Comment s'y prendre pour acheter la bonne entreprise et payer le bon prix?
- 26 mai** Gestion de commerce de détail: les facteurs de succès. Comment ouvrir un restaurant à Montréal? L'informatique et la PME: pourquoi? quand? quoi? comment?
- 27 mai** Les programmes gouvernementaux d'aide aux entreprises industrielles. (AM) La planification de l'informatique. (AM) Comment monter ses livres comptables? (AM) Comment choisir le bon système téléphonique? (AM)

1160 bd. Saint-Joseph Est, bureau 215, Montréal, Québec H2J 1L5

## LA RECHERCHE DE L'ÉLÉGANCE

Complets, vestons sport et pantalons en étoffes légères et confortables pour accueillir le printemps et l'été. Ces vêtements se distinguent par leurs lignes élégantes et leurs textures recherchées.

**LES COMPLETS** - Toute une nouvelle collection de complets croisés et droits. Tailles 36-46, moyennes et 40-52, élancées et très élancées 375\$ à 495\$

**LES VESTONS SPORT** - Dans des motifs et teintes des plus attrayants 36 à 46, tailles moyennes; +8 à 60 tailles fortes et 40 à 56 tailles élancées 225\$ et plus

**LES PANTALONS** - En poly-laine, à plis. Tailles moyennes 85\$

En poly-laine lavable. Tailles fortes 69.95\$ et plus

**Bovet**

Place Ste-Foy 653-6255  
Place Fleur de Lys 522-4057  
Galeries de la Capitale 627-5730

Les tailles courtes et moyennes sont disponibles à tous nos magasins. Les tailles fortes et élancées sont disponibles surtout à Place Ste-Foy.



# Gorbatchev condamne l'Estonie et la Lettonie

d'après Reuter et AFP  
MOSCOU

Mikhaïl Gorbatchev a jugé illé-gales hier les décisions des républiques baltes de Lettonie et d'Estonie de rétablir leur indépendance.

Un commentateur de la télévision soviétique a lu le texte de deux décrets présidentiels qui affirment que les deux républiques ont violé la Constitution soviétique ainsi qu'une récente loi qui stipule les conditions de l'accès à l'indépendance. En consé-

quence, les résolutions adoptées par leur Parlement respectif sont nulles et sans effet.

La Lettonie s'est proclamée le 4 mai «république démocratique indépendante» mais a prévu une période de transition d'une durée non spécifiée pour éviter de heurter de front le Kremlin. Le parlement estonien avait voté une proclamation d'indépendance similaire le 30 mars.

C'est la première fois que Gorbatchev réagit officiellement à la proclamation du parlement letton. Il avait déjà condamné l'Es-

tonie. La Lituanie a proclamé le 11 mars son indépendance immédiate et sans restriction. Moscou a répliqué en lui imposant un blocus économique.

A propos de la Lettonie, Gorbatchev estime que la proclamation du 4 mai «va à l'encontre des droits et des intérêts des autres sujets de la fédération soviétique et de l'URSS». Quant à l'approche adoptée par l'Estonie, il dénonce «l'illégalité de toute mesure prise par des organes ou des responsables d'Etat, ainsi que par des personnes privées, qui serait fondée sur cette action».

Le premier ministre estonien Lennart Meri a ironisé sur l'interdit brandi par le chef du Kremlin. «Il y a une marge entre ce Gorbatchev-ci (...) et le Gorbatchev que nous connaissons et respectons en tant que défenseur de la démocratie parlementaire», a-t-il dit à Reuter depuis la capitale estonienne, Tallin. «Mais, a-t-il ajouté, je suis certain que le conflit sera résolu de manière pacifique, démocratique et parlementaire».

Avant l'annonce des décrets, un hélicoptère avait survolé la capitale de la Lettonie, Riga, en lâchant des tracts appelant les habi-

tants à faire grève pour réclamer le rétablissement de la souveraineté soviétique sur la république.

Selon un porte-parole du parlement letton, les tracts étaient signés par l'Interfront, organisation russophone opposée à la déclaration d'indépendance du 4 mai. «Il faut que cette poignée de traitres et de politiciens aventuriers entendent la voix du peuple», lisait-on sur ces tracts.

En outre, 200 officiers russes hostiles à l'indépendance et des policiers se sont brièvement affrontés hier devant le Parlement de Lettonie à Riga, a annoncé le

Front populaire de Lettonie. Les incidents ont éclaté lorsque les militaires ont tenté de forcer leur chemin dans le Parlement pour y déposer une pétition anti-indépendantiste. Ils se sont retirés à la suite d'un appel du président letton Anatolijs Gorbunovs.

Réunies à l'occasion d'un sommet historique samedi dernier, les trois républiques baltes sont convenues de remettre en vigueur le Conseil de la Baltique et de coordonner leurs politiques étrangères et économiques pour constituer un front uni dans la perspective de négociations avec Moscou.

## Le roi Fahd énonce trois conditions au règlement de la crise libanaise

d'après UPI, AFP, AP et Reuter  
RYAD

À moins de deux semaines du sommet extraordinaire de Bagdad, le roi Fahd d'Arabie saoudite a proposé hier un plan en trois points pour le règlement de la crise libanaise, consignait le caractère «incontournable» de l'accord de Taëf, préconisant «un cessez-le-feu immédiat» et le «ralliement (des différentes parties) à l'autorité légale».

Pendant ce temps, le général Michel Aoun s'est dit prêt à se retirer si le pouvoir religieux chrétien estime que l'accord de Taëf est acceptable et prend la responsabilité de ses conséquences pour le Liban, a-t-on déclaré hier de source proche du chef de gouvernement de militaires chrétiens.

Les «trois étapes importantes et nécessaires» du plan annoncé par le roi Fahd, lors d'un conseil des ministres, sont:

- un cessez-le-feu immédiat.
- pas d'alternative à l'accord de Taëf qui demeure «la solution idéale et une issue juste qui ga-

rantit les droits de toutes les parties».

■ le ralliement des différentes parties à l'autorité légale.

«En ma qualité de membre du comité tripartite (chargé de trouver une solution à la crise libanaise), je réitère à l'intention des dirigeants libanais et avec le souci de sauver le Liban que je ne vois pas d'alternative au document adopté par les parlementaires libanais à Taëf, a réaffirmé le roi.

De son côté, le général Aoun a affirmé à plusieurs reprises aux émissaires du patriarche maronite qu'il était prêt à partir si Mgr Nasrallah Sfeir et le Conseil des patriarches et des évêques catholiques estiment que l'accord de Taëf sauvegarde l'équilibre des pouvoirs (entre les communautés) et la souveraineté du Liban», a-t-on déclaré de source proche du chef de gouvernement de militaires chrétiens.

Le général Aoun partirait «avec la conscience tranquille» si le pouvoir religieux chrétien

«le lui demande clairement» et qu'il était prêt «à endosser l'avenir noir qui attend le Liban» si l'accord de Taëf était mis en application, a-t-on ajouté de même source.

«Or ni le patriarche maronite, le Conseil des patriarches et des évêques catholiques n'ont donné une réponse claire à ce sujet au général Aoun», a-t-on indiqué.

Le patriarche maronite avait affirmé qu'il y avait des points positifs dans l'accord de Taëf sans se prononcer sur les détails du texte, qui opère un rééquilibrage du pouvoir en faveur des musulmans majoritaires mais ne prévoit pas un retrait total immédiat de l'armée syrienne comme le demande le général Aoun.

Le patriarche maronite n'a cependant jamais appelé nommément le général Aoun à céder le palais présidentiel de Baabda au président libanais Elias Hraoui, élu sur la base de l'accord de Taëf.

## La police jordanienne disperse ceux qui marchent pour le «droit au retour»

Une cinquantaine de manifestants sont blessés

d'après UPI, AFP et Reuter  
PONT DU ROI HUSSEIN

La police et l'armée ont utilisé des gaz lacrymogènes hier pour disperser quelque 100 000 Jordaniens et Palestiniens qui protestaient contre l'immigration de juifs soviétiques dans les territoires occupés par Israël. La manifestation a eu lieu près du pont Al-Husseïn séparant le royaume hachémite de la Cisjordanie occupée.

«Au moins une cinquantaine de manifestants ont été blessés lorsque la police a fait usage de gaz lacrymogènes pour contrôler une partie de la foule», a déclaré un responsable de la police.

Les manifestants, qui répondaient à un appel des syndicats jordaniens, avaient quitté Amman en voitures hier matin en direction du pont Al-Husseïn, anciennement pont Allenby.

Ils se sont regroupés ensuite dans la région de Nemrine, dans la vallée de Jourdain, afin de traverser à pied près d'un kilomètre et demi en direction du pont Al-

Husseïn, d'une longueur de 50 mètres, tenu du côté est par les Jordaniens et ouest par les Israéliens.

Cette manifestation, la première du genre depuis la guerre israélo-arabe de 1967, au cours de laquelle Israël avait occupé la Cisjordanie, se déroulait à la veille du 42<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Etat hébreu en 1948.

Chantant des refrains patriotiques et dansant la *dabke* (danses orientales), les participants lançaient des slogans hostiles à l'immigration juive en Israël et proclamaient leur soutien à l'Intifada et au «droit au retour» des Palestiniens. «Arrivés à une distance de près de trois cents mètres du pont, 150 personnalités jordaniennes et arabes, représentant le parlement jordanien, le Conseil national palestinien (CNP-parlement en exil), ainsi que les syndicats professionnels arabes, se sont rendues au pont dans un geste symbolique, puis ont rejoint le rassemblement.

À ce moment-là, près de deux cents participants, pour la plupart des jeunes, ont quitté la ma-

nifestation et se sont rués vers le pont, en dépit des appels à l'ordre des organisateurs, qui ont essayé de les stopper, la région étant minée.

Ces personnes, portant des drapeaux jordaniens et palestiniens, scandaient *Allah Akbar* (Dieu est grand), en se lançant en direction du pont, tandis que les organisateurs les exhortaient par haut-parleurs à rebrousser chemin.

Le porte-parole des députés des Frères musulmans au parlement jordanien, M. Abdel Latif Arabiyat, avait dénoncé dimanche au nom de l'association cette marche qui, a-t-il dit, «ne sert pas les objectifs» de libération de la Palestine.

Un soldat, s'adressant au groupe, s'est écrié: «Moi aussi, je désire rentrer en Palestine, mais pas ainsi. Ils (les soldats israéliens) vous tueront si vous poursuivez votre chemin».

Devant l'incapacité des forces de sécurité à les contenir, un contingent de cinquante policiers de la brigade anti-émeutes est alors intervenu et a lancé des grenades lacrymogènes en leur direction.

# ...et vous compose un bouquet de façons de profiter du train.



VOYAGEZ À VOTRE GUISE!

Prenez le train les jours - rabais et économisez, ou voyagez les vendredi et dimanche à tarif régulier. D'une façon comme de l'autre. VIA Rail est la solution avantageuse!

Choisissez votre destination: À partir de Montréal, VIA assure la liaison vers de nombreuses villes, dont: Toronto • Ottawa • Québec • Sainte-Foy • Drummondville • Kingston • Niagara Falls • London • Stratford • Hamilton.

Choisissez vos tarifs: Exemples de tarifs aller simple.

	Jours-rabais	Ven. et dim.
Montréal-Toronto	39 \$	65 \$
Montréal-Ottawa	16 \$	26 \$
Montréal-Québec	19 \$	32 \$



Des policiers anti-émeutes de Jordanie, certains casqués et armés de matraques, refoulent des réfugiés palestiniens qui tentaient d'entrer en Cisjordanie occupée par Israël en invoquant «le droit du retour».

## Roumanie: les trois partis d'opposition participeront au scrutin

d'après AFP et Reuter  
BUCAREST

Les trois principaux partis d'opposition roumains ont décidé hier de ne pas se retirer de l'élection présidentielle malgré les entraves à leur campagne.

«Par sens de la responsabilité et afin d'empêcher la dérive vers le totalitarisme» au sein de la future assemblée constituante où ils assureraient l'expression de la «vraie volonté du corps électoral», les partis disent maintenir leur candidature aux élections de dimanche prochain.

Cette décision a été annoncée dans un communiqué après une réunion, tenue hier après avoir été repoussée à plusieurs reprises, du Parti national libéral, du Parti national paysan, du Parti social-démocrate. Ces partis avaient menacé il y a deux semaines de boycotter les élections si le gouvernement n'assurait pas les conditions normales d'une campagne démocratique.

Le président de l'Union européenne des démocrates-chrétiens, l'italien Emilio Colombo, s'est déclaré hier «très préoccupé» par le climat de la campagne électorale. Il s'est cependant refusé à dire si les violences menaçaient la légitimité du scrutin, le premier après plus de 40 ans de parti unique sous le régime communiste.

Par ailleurs, l'occupation de la place de l'Université a tourné à l'aigre. Hier, des manifestants anti-gouvernementaux ont bloqué l'accès au ministère de l'Agriculture à Bucarest pendant plusieurs heures avant de disperser dans le calme.

Les contestataires venus de la place de l'Université qui fait face au ministère affirmaient que trois manifestants se trouvaient à l'intérieur du bâtiment officiel. Ils y auraient pénétré à la poursuite d'un inconnu, accusé d'avoir

agressé un des grévistes de la faim sur la grande place occupée depuis plus de trois semaines par les opposants.

L'incident est révélateur d'une certaine tension depuis l'ultimatum du président Ion Iliescu enjoignant aux contestataires de quitter la place alors qu'une amorce de dialogue attendue hier entre le dirigeant et les opposants ne s'est pas matérialisée.

La foule a été convaincue de débloquer le portail du ministère par le dirigeant de la Ligue des étudiants Marian Munteanu. Celui-ci a demandé aux manifestants de ne pas céder aux provocations et de regagner la place de l'Université.

Le ministre adjoint de l'Agriculture, Victor Surdu, a déclaré que plusieurs personnes avaient traversé le rez-de-chaussée du ministère mais n'étaient pas restées à l'intérieur, ont rapporté des journalistes. Des journalistes occidentaux ont pu rentrer dans le bâtiment et n'y ont rien vu d'anormal.

Le chef de la police de Bucarest, le général Dumitru Bitlan, a affirmé que personne n'avait été retenu. La police n'est pour rien dans l'incident, a-t-il ajouté dans un communiqué. Le général a dit que ses services ignoraient l'identité de l'individu qui aurait agressé un gréviste de la faim.

Les manifestants craignaient que l'incident soit utilisé pour justifier une intervention des forces de l'ordre contre leur mouvement. Le président Ion Iliescu a donné jusqu'à vendredi aux contestataires pour évacuer la place de l'Université.

Par ailleurs, une nouvelle tentative de rencontre entre M. Iliescu et une délégation d'opposants a échoué, le pouvoir ayant contesté la composition de la délégation, a-t-on appris auprès des contestataires. Le pouvoir n'avait fait aucune déclaration immédiate.

## La coaccusée n'était pas aussi ignorante qu'on voulait bien le laisser croire

LISA BINSSE

Flor Emilse Mery-Correa, cette mère de deux enfants âgée de 32 ans venue au Canada de la Colombie uniquement par amour, en savait beaucoup plus long qu'il n'y paraît sur l'important complot du cartel de Medellín pour importer au Canada 500 kilos de cocaïne, d'une valeur sur la rue d'environ 200 millions \$.

C'est du moins la thèse défendue hier par Me Richard Starck, procureur de la Couronne fédérale, pendant sa plaidoirie au procès devant jury de Mery-Correa, de son « fiancé » Richard Delgado-Marquez, 24 ans, et de Fernando William Mendoza-Salazar, 27 ans, sous des accusations de complot pour importation, exportation et trafic ainsi que de possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic.

Me Starck, qui doit terminer sa plaidoirie ce matin, soutient que Mery-Correa, le 5 avril 1989 en soirée, peu de temps après le départ de Delgado-Marquez et de Mendoza-Salazar pour aller chercher une camionnette transportant, à leur insu, 450 kilos de cocaïne, a fait un téléphone à New York à un dénommé Ramon Gonzalez.

Le numéro de téléphone de cette personne était l'un de ceux que Delgado-Marquez avait dans son petit livre de numéros codés. Pour pouvoir appeler ce numéro, Mery-Correa devait savoir comment le decoder.

Or, de rappeler Me Starck, Delgado-Marquez, un natif de Porto-Rico qui a vécu en Co-

lombie, et Mendoza-Salazar, natif de Medellín, ont tous deux soutenu pendant leur témoignage que Mery-Correa n'avait aucune connaissance de ce qui se tramait. Elle était venue au Canada uniquement pour être avec Delgado-Marquez. Les deux hommes ne lui avaient rien dit et avaient tout fait pour éviter qu'elle constate la présence de stupéfiants dans la maison.

« Comment a-t-elle su decoder le numéro, s'est demandé Me Starck, si elle ne savait rien ? »

Rappelons que le trio a été arrêté par la Gendarmerie royale du Canada en fin de soirée le 5 avril. La GRC avait pris en charge les stupéfiants deux jours plus tôt à leur arrivée au Nouveau-Brunswick sur un vol sans escale de la Colombie.

Me Starck a aussi fait état du comportement quelque peu curieux de Mery-Correa qui a menti sur ses demandes de visa, pour se rendre aux États-Unis et ensuite au Canada, sur les différents endroits qu'elle voulait visiter. Elle s'est aussi abstenue de mentionner la présence à New York de son frère, Albin Geovany Mery-Correa et de sa femme Beatriz Elena Pelaez-Mejia. Le couple, qui avait remis 95 000 \$ à des agents infiltrés de la GRC (cet argent était destiné à l'informateur Douglas Jaworski), a été arrêté à Toronto le 6 avril 1989.

Le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure, donnera ses directives au jury aujourd'hui après la plaidoirie de Me Starck. Le jury commencera probablement ses délibérations demain.

## Quel que soit le contexte, les propos du juge Dionne n'ont plus leur place

LISA BINSSE

Quel que soit le contexte des propos sexistes qu'a tenus le juge Denys Dionne, de la Cour du Québec, dans le cadre d'un procès criminel à Longueuil, ils n'ont plus leur place devant un tribunal et constituent un manquement à la déontologie.

C'est l'opinion émise hier par Me Michèle S. Lefebvre, qui représente Mme Diane Lemieux, du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, alors qu'elle présentait sa plaidoirie devant le comité de déontologie du Conseil de la magistrature qui mène une enquête publique sur les paroles du juge.

Quatre plaintes ont été déposées contre le juge pour ses propos. Le Regroupement est un des organismes qui ont porté plainte contre le juge Dionne auprès du Conseil de la magistrature pour avoir déclaré, pendant un procès en janvier 1989, « comme on dit, toute règle est faite comme une femme, pour être violée ».

Me Lefebvre soutient que les paroles du juge, même si elles ne visaient personne en particulier, ont scandalisé les femmes. Ces paroles étaient abusives, un affront et une insulte à l'endroit de toutes les femmes. Elle a rappelé que même si le jour du procès en question, il n'y avait aucun curieux dans la salle, aucun journaliste, que le tribunal est un endroit public, pas un endroit intime et « nous n'acceptons pas qu'un juge s'échappe en cour avec de telles paroles. » Le viol n'est pas une boutade, c'est une réalité pour les femmes.

Rappelons que le juge Dionne, le 11 avril, s'est publiquement excusé pour ses propos disant qu'ils ne reflétaient pas son opinion personnelle, mais se voulaient plutôt une manifestation d'impatience à l'endroit de l'avocat qui représentait l'accusé dans le procès en question. Il voulait, par l'absurde, lui faire comprendre le



Le juge Denys Dionne

caractère irrationnel de son argument.

Après ses excuses, Mme Lemieux, du Regroupement, a qualifié d'« inacceptables et inadmissibles » les excuses du juge en ajoutant que l'organisme qu'elle représente exigeait toujours la destitution du juge, nommé à la magistrature en 1969.

Me Gabriel Lapointe, qui représente le juge Dionne, a déclaré que l'explication du juge est simple et claire. Ses propos ne reflètent pas son opinion personnelle et d'ailleurs, a-t-il rappelé, ni l'avocat de la défense, ni le procureur de la Couronne en ont été vexés ou scandalisés. La poursuite, Me Michel Breton et a vu un jeu de mots, une boutade. Pour Me Jean-Claude Dubé, l'avocat de l'accusé, « ça passé comme de l'eau sur le dos d'un canard ».

Selon Me Lapointe, si cette histoire à refait surface, un an après l'événement, c'est l'oeuvre d'un délateur « dont nous ne connaissons pas les intentions ». Il a poursuivi que le « délateur et la presse sont responsables du scandale ».

Ce n'était pas, de conclure Me Lapointe, une déclaration qui

était de nature à alerter le public. Les propos ont été prononcés, en l'absence de journaliste ou de curieux, dans une atmosphère de camaraderie et ne tombent pas dans le domaine public. Ils ne vont pas à l'encontre de la dignité et de l'honneur de la magistrature et le juge n'a pas manqué de réserve.

Compte tenu des circonstances, le juge ne s'est rendu coupable d'aucun manquement à la déontologie, de dire Me Lapointe.

Me Louis Crête, qui assiste le comité dans son enquête, ne s'est pas vraiment prononcé outre de dire que l'explication du juge n'est pas aussi logique qu'elle puisse paraître. Il a déposé plusieurs textes de jurisprudence canadienne et américaine. Cette jurisprudence, a-t-il dit, démontre qu'un juge doit avoir une conduite irréprochable et qu'on attend plus d'un juge que du simple citoyen.

Il a rappelé que c'est au comité de décider s'il y a eu manquement à la déontologie et, s'il y a lieu, de déterminer la sanction.

Le comité se réunira à nouveau le 31 mai.

## Au Tribunal

### Trois médecins poursuivis

Ginette Filion, qui s'est retrouvée enceinte à trois reprises malgré deux ligatures, a intenté hier en Cour supérieure une poursuite en dommages et intérêts de 500 000 \$ contre trois médecins, les docteurs Paul Doucet, Hiep Truong et Robert Tanguay. En mai 1987, Mme Filion va consulter le docteur Doucet. Elle est enceinte et il est déjà entendu qu'elle donnera naissance par césarienne. Elle doit être ligaturée au même moment. Après l'intervention, le docteur Doucet lui garantit qu'elle n'aura plus d'enfant. Moins d'un an plus tard, en mars, Mme Filion est encore enceinte. Elle voit alors le docteur Tanguay qui découvre un kyste à l'ovaire. En avril, elle subit un avortement thérapeutique et, en mai, une nouvelle ligature. Moins de quatre mois passent et, de nouveau, Mme Filion est enceinte.

### Reins infectés

La femme et les trois enfants de Henry Frederick Lockey poursuivent le docteur Robin Lowry et l'hôpital Royal Victoria pour la somme de 250 000 \$. Ils soutiennent que le traitement inapproprié du médecin et de l'hôpital a provoqué le décès de M. Lockey en mars 1987. A deux reprises, on lui a greffé un rein infecté. En juin 1986 M. Lockey reçoit un nouveau rein, mais son système rejette cette transplantation. Une biopsie révèle que le rein était infecté. En mars 1987, il subit une nouvelle greffe avec un autre rein, infecté aussi. Sa condition se détériore et M. Lockey meurt le 14 mars 1987.

### Davis: enquête reportée

L'enquête du coroner sur la mort du nageur Victor Davis a failli reprendre hier. Mais, faute d'avocats, elle a été reportée à mercredi. En effet, Me Raphaël Schachter et Me Jeffrey Boro, qui représentent la famille Davis et les trois jeunes qui ont heurté le champion olympique, ont tout simplement refusé de procéder. Ils ont agi ainsi par solidarité envers leurs confrères de la pratique privée, qui acceptent des mandats d'Aide juridique pour des affaires criminelles.

### Trafic de cocaïne

Claude Laliberté, un receleur de 59 ans, vient d'être condamné à sept ans d'emprisonnement pour trois accusations de trafic d'une quantité négligeable de cocaïne. Cette sentence exemplaire lui a été servie par le juge Gérard Girouard et elle sera purgée consécutivement à une autre peine de quatre ans que Laliberté a reçue, il y a quelques mois, après avoir été trouvé coupable d'agression sexuelle contre la fille de sa concubine, au moment où elle était âgée entre onze et treize ans. En outre, comme l'a fait remarquer le procureur de la Couronne, Me Jacques Pothier, au Palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu, l'accusé a un lourd passé judiciaire depuis 1965.

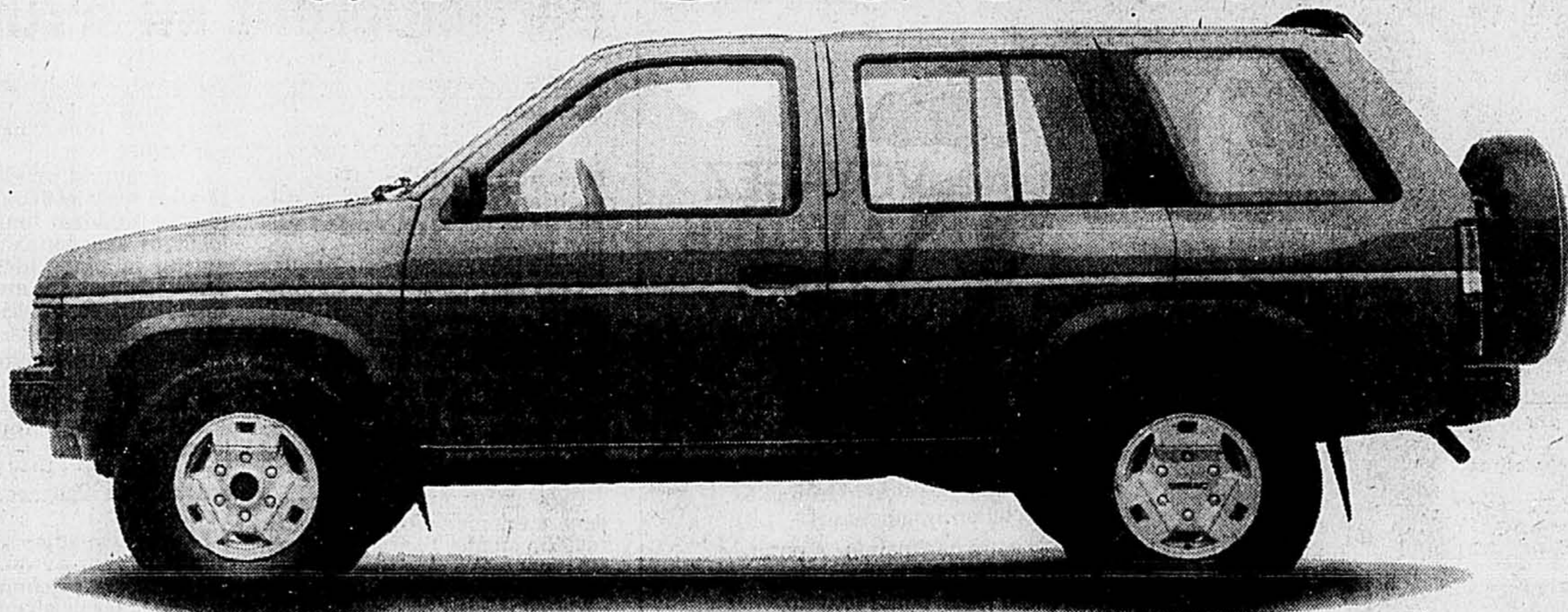
### Enquête préliminaire de Maryse Thériault

L'enquête préliminaire de Maryse Thériault, une femme de 26 ans résidant à Fabreville, a été entreprise hier, au Palais de justice de Longueuil, devant le juge Jacques Rancourt. L'accusée est soupçonnée d'avoir tué à la mi-février son amie Sylvie Longpré, 27 ans, à son domicile de la rue Frontenac, à Longueuil. Le procureur de la Couronne, Me Claude Chartrand, a notamment fait témoigner un pathologiste, qui a pratiqué l'autopsie sur le corps de la victime, ainsi que la mère de l'accusée et son nouveau mari, Marcel Gerbeau. Il est toutefois impossible de révéler le contenu des témoignages, en raison d'une ordonnance de non-publication, obtenue par l'avocat de la défense, Me Alain Dubois. L'enquête se poursuit ce matin à Longueuil.

### Nouveau procès pour Morin

Guy-Paul Morin devra subir un nouveau procès relativement à la mort de Christine Jessop, survenue il y a six ans. Son avocat, maître Jack Pinkofsky, n'a pas réussi à convaincre la Cour suprême du Canada de le libérer. Me Pinkofsky a plaidé devant la plus haute cour du pays que la Couronne et les policiers ne disposaient pas de preuves pertinentes pour l'accuser à nouveau de meurtre prémédité. La Cour a estimé qu'un deuxième procès était le meilleur moyen pour juger ces nouveaux éléments de preuve.

# Nissan vous offre 100 \$ de rabais à l'achat d'un 4Runner ou d'un Cherokee.



Pathfinder SE, Trail Boss, 4 portes 1990

## (Sérieusement.)



Le Pathfinder 1990 de Nissan nous inspire une telle confiance que nous avons décidé de lancer un défi! Le défi du Pathfinder de Nissan. Voici ce que vous avez à faire: avant d'acheter un Toyota 4Runner ou un Jeep Cherokee, venez essayer le Pathfinder de Nissan. Après cet essai, si vous achetez quand même un 4Runner ou un Cherokee, nous vous donnons 100 \$.

Et si vous achetez le Pathfinder, qu'est-ce que vous obtenez? Le 4x4 de l'année du magazine 4-Wheel & Off-Road! Le vainqueur du match comparatif du Car & Driver! Et le moteur le plus

impressionnant: V6, 3 litres, 153 chevaux, à injection électronique. Alors sérieusement, si vous optez pour un modèle concurrent, vous aurez sûrement besoin de notre rabais de 100 \$.



général...et humain

\* Cette offre se termine le 31 mai 1990. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

**JOURS DE SOLDE EXTRA SPÉCIAUX • SUPER ÉCONOMIES**

**VÊTEMENTS MODE  
POUR FEMMES  
ET HOMMES**



**50-80%  
DE RABAIS**

**Solde du fameux Entrepôt**

**EXTRAORDINAIRES ET SENSATIONNELS RABAIS SUR DES COMPLETS MODE DE QUALITÉ POUR HOMMES, VESTONS SPORT, PANTALONS ET MANTEAUX TOUTES SAISONS.**

**NOUS AVONS RASSEMBLÉ UNE GRANDE SÉLECTION DE COMPLETS, VESTONS SPORT ET MANTEAUX POUR ENSUITE RÉDUIRE LES PRIX AU MAXIMUM. MAGASINEZ TÔT ET ASSUREZ-VOUS DE TROUVER EXACTEMENT CE QUE VOUS DÉSIREZ.**

**COMPLETS MODE POUR HOMMES:**

Styles à boutonnage simple ou double. Courts, réguliers, longs. Choix exceptionnel de tissus, motifs et couleurs. Valeurs superbes.

- Se vendaient \$295 ..... SOLDE \$99
- Se vendaient \$345 ..... SOLDE \$149.50
- Se vendaient \$395 ..... SOLDE \$199
- Se vendaient \$445 ..... SOLDE \$248

**COMPLETS POUR HOMMES, VESTONS SPORT ET MANTEAUX TOUTES SAISONS.** Couleurs assorties. Grandeurs et quantités limitées pour ce groupe de liquidation promotionnel.

□ PRIX SPÉCIAL ..... SOLDE \$49.50  
PIÈCES DE TISSU POUR COMPLETS ET TAILLEURS.

**3% VERGES**  
□ PRIX SPÉCIAL ..... SOLDE \$15  
**VESTONS SPORT POUR HOMMES:** Courts, réguliers, longs. Choix exceptionnel de tissus, motifs et couleurs. Valeurs superbes.

- Se vendaient \$195 ..... SOLDE \$79
- Se vendaient \$245 ..... SOLDE \$129
- Se vendaient \$295 ..... SOLDE \$195
- Se vendaient \$345 ..... SOLDE \$195

**PANTALONS LÉGERS, HABILÉS POUR HOMMES. TAILLES DE 30 À 46.** De Riviera et Yves St-Germain 100% laine fraîche. Vaste choix.

□ Ord. \$95 ..... SOLDE \$49.75  
**PANTALONS HABILÉS POUR HOMMES: PETITES TAILLES SEULEMENT.** 28 et 30. Flanelle et à motifs.

□ Ord. \$38.75 à \$49 ..... SOLDE \$10  
**MANTEAUX D'IMPORTATION TOUTES SAISONS POUR HOMMES.**

□ PRIX SPÉCIAL ..... \$79  
□ GROUPE SPÉCIAL ..... \$149.50  
**IMPERMÉABLES DE VOYAGE POUR HOMMES.**

Pratiques à garder dans l'auto. P.M.G.T.G.  
□ Se vendaient \$8.50 ..... MAINTENANT \$1.99

**CHAUSSURES DE MARCHÉ DE MARQUE RÉPUTÉE  
CHAUSSURES HABILÉES  
SANDALES D'ÉTÉ POUR HOMMES**

**SANDALES ITALIENNES D'ÉTÉ**

□ Se vendaient \$45 ..... SOLDE \$30  
**CHAUSSURES MODE D'ÉTÉ DE SERGIO TESTA D'ITALIE.**

□ Se vendaient \$100 ..... SOLDE \$50  
**CONFORTABLES CHAUSSURES DE MARCHÉ DE RELAXSHOE D'ITALIE.**

□ Se vendaient \$95 ..... SOLDE \$60  
**CONFORTABLES CHAUSSURES DE MARCHÉ DE SOFT SPOTS D'AMÉRIQUE.**

□ Se vendaient \$110 ..... SOLDE \$60  
**CHAUSSURES HABILÉES DE NUNN BUSH & PIATTELLI.**

□ Se vendaient \$100 à \$145 ..... SOLDE \$60  
**CHAUSSURES HABILÉES D'ÉTÉ DE PIATTELLI.**

□ Se vendaient \$110 ..... SOLDE \$75  
**CHAUSSURES MANHATTAN DE ROHDE D'ALLEMAGNE.**

□ Se vendaient \$145 ..... SOLDE \$75  
**TIMBERLAND D'AMÉRIQUE.**

□ Se vendaient \$145 à \$225 ..... SOLDE \$100

**COMPLETS D'ÉTÉ SAFARI DE A. GOLD & SONS.** Coton et mélange de coton. Couleurs unies et fines rayures. Tailles 38 à 46.

□ Ord. \$225 ..... SOLDE \$125  
**CHEMISES SPORT POUR HOMMES À MANCHES COURTES: P.M.G.T.G.**

□ Ord. \$45 ..... SOLDE \$20 et \$25  
**CHEMISES SPORT POUR HOMMES EN 100% SOIE DELAVÉE.** Manches longues et courtes. Plusieurs modèles et couleurs.

□ Ord. \$110 ..... SOLDE \$69  
**T-SHIRTS POUR HOMMES, MANCHES COURTES.** Encolure ras du cou, polo et cheminée. P.M.G.T.G.

□ Ord. \$30 à \$45 ..... SOLDE \$9.99  
**T-SHIRTS IMPRIMÉS EN POLYCOTON POUR HOMMES. TOUTES LES GRANDEURS.**

□ Ord. \$18 ..... SOLDE \$6.50  
**T-SHIRTS POLO POUR HOMMES DE MARQUES RENOMMÉES.** Assortiments de rayures et couleurs.

□ Ord. \$38 à \$40 ..... SOLDE \$19.99  
**SHORTS BERMUDA POUR HOMMES. 100% COTON. GRANDEURS 32 à 46.**

□ Ord. \$45 ..... SOLDE \$24.99

**VASTE CHOIX DE BLOUSONS 100% COTON  
POUR PRINTEMPS ET ÉTÉ DE CROYDON, NAUTICA,  
BERNARDO ET A. GOLD & SONS**

**BLOUSONS DE CROYDON EN COTON. Grandeurs 38 à 50.**

□ Ord. \$88 ..... SOLDE \$35  
**BLOUSONS D'ÉTÉ DE NAUTICA: P.M.G.T.G.** Couleurs et styles assortis.

□ Ord. \$140 à \$179 ..... SOLDE \$69  
**BLOUSONS EN COTON. DEUX COULEURS D'ÉTÉ: P.M.G.T.G.**

□ Ord. \$145 ..... SOLDE \$79.99  
**BLOUSONS «PULLOVER» EN COTON: P.M.G.T.G.**

□ Ord. \$125 ..... SOLDE \$72.50  
**BLOUSONS EN COTON ¾. AVEC BORDURE EN CUIR: P.M.G.T.G.**

□ Ord. \$165 ..... SOLDE \$99  
**VESTONS SPORT D'ÉTÉ DE GOLD SPORT. 100% coton avec bordure de cuir. P.M.G.T.G.**

□ Ord. \$175 ..... SOLDE \$89

**CHANDAILS ET CHEMISES SPORT DE MONDO D'ITALIE**

**CHANDAILS DE MONDO. MÉLANGE DE COTON ET COTON/LIN.** Styles et couleurs assortis.

□ Ord. \$150 à \$178 ..... SOLDE \$69  
**CHEMISES SPORT DE MONDO. Styles et couleurs assortis.**

□ Ord. \$145 ..... SOLDE \$58.99  
**BLOUSONS EN CUIR ET SUEDE POUR L'ÉTÉ.**

□ Ord. \$350 ..... SOLDE \$199

□ Ord. \$560 ..... SOLDE \$369

□ Ord. \$750 ..... SOLDE \$449

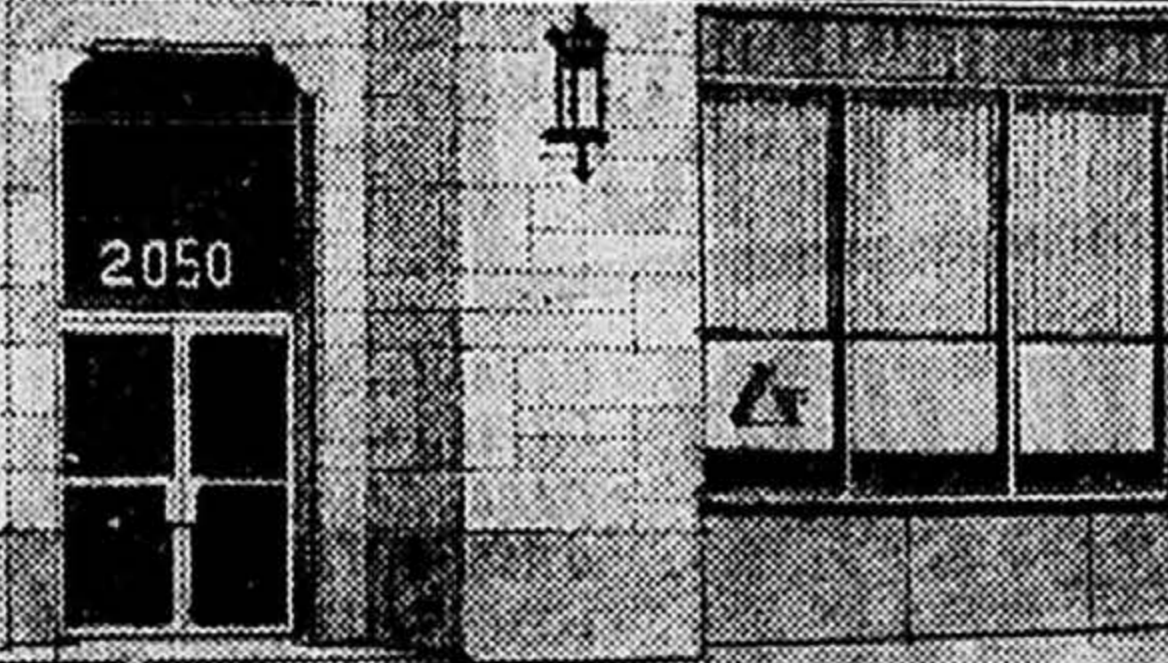
**HEURES  
D'OUVERTURE**

Aujourd'hui ..... 9 h à 18 h  
Mercredi ..... 9 h à 18 h  
Jeu., vend. .... 9 h à 21 h  
Samedi ..... 9 h à 17 h

**2050, BLEURY**  
angle Président-Kennedy  
entre Sherbrooke et de Maisonneuve

**VALEURS À SOULIGNER**

<b>COMPLETS POUR HOMMES</b> Se vendaient jusqu'à \$295 Maintenant \$99	<b>TAILLEURS D'ÉTÉ POUR DAMES</b> Ord. \$280 à \$395 \$159
<b>Se vendaient jusqu'à \$345 Maintenant \$149.50</b>	<b>IMPERMÉABLES POUR DAMES</b> Ord. \$225 à \$325 \$69
<b>Se vendaient jusqu'à \$395 Maintenant \$199</b>	<b>T-SHIRTS D'ÉTÉ POUR DAMES DE AVANT GARDE</b> Ord. \$28 à \$70 \$10.40
<b>Se vendaient jusqu'à \$445 Maintenant \$248</b>	<b>MANTEAUX DOUBLÉS DE DUVET POUR DAMES</b> Blanc seulement. Ord. \$295 Maintenant \$99
<b>VESTONS SPORT POUR HOMMES</b> Se vendaient jusqu'à \$195 Maintenant \$79	<b>CHEMISES HABILÉES DE GRANDE RENOMMÉE</b> Ord. \$55 à \$65 \$37.50
<b>Se vendaient jusqu'à \$345 Maintenant \$195</b>	<b>COMPLETS D'ÉTÉ SAFARI POUR HOMMES.</b> Mélange de coton. 7 couleurs. Ord. \$225 Maintenant \$125
<b>PANTALONS HABILÉS POUR HOMMES</b> Petites grandeurs 28 et 30 Ord. \$38.75 à \$49 \$10	<b>T-SHIRTS POUR HOMMES À MANCHES COURTES</b> Ord. \$30 à \$45 Maintenant \$9.99
<b>CHANDAILS POUR HOMMES DE MONDO</b> Ord. \$150 à \$178 Maintenant \$69	<b>PANTALONS POUR L'ÉTÉ MÉLANGE DE COTON POUR HOMMES.</b> Ord. \$85 Maintenant \$19.98
<b>CHAUSSURES D'ÉTÉ POUR HOMMES DE SERGIO TESTA D'ITALIE</b> Ord. \$100 \$50	<b>CHAUSSURES MANHATTAN DE ROHDE D'ALLEMAGNE</b> Ord. \$145 \$75



SORTIE BLEURY

METRO PLACE-DES-ARTS

JUSTE DEVANT NOTRE PORTE

**PANTALONS D'ÉTÉ MÉLANGE DE COTON. Grandeurs 30 à 38.**

Olive, taupe et noir.  
□ Ord. \$85 ..... SOLDE \$19.98

**PANTALONS SPORT D'ÉTÉ.** Assortiment de pantalons 100% coton et mélange de coton. Grandeurs 30 à 38.

□ Ord. \$56 à \$75 ..... SOLDE \$29.98  
**PANTALONS MODE D'ITALIE POUR L'ÉTÉ DE MONDO, MONDI ET FLORENTINO.**

□ Ord. \$105 à \$195 ..... SOLDE \$58 et \$60  
**MAGNIFIQUES CRAVATES POUR HOMMES: 100% SOIE.**

□ Ord. \$30 à \$50 ..... SOLDE \$15  
**CHEMISES HABILÉES POUR HOMMES D'UN COUTURIER RECONNU MONDIALEMENT.** Manches longues. Vaste variété de rayures, 100% coton et polycoton.

□ Ord. \$55 et \$65 ..... SOLDE \$37.50  
**CHEMISES HABILÉES À MANCHES LONGUES POUR HOMMES.** Unies, rayées, ton sur ton. Couleurs et styles assortis.

□ Ord. \$32 à \$49.50 (rayé, ton sur ton) ..... SOLDE \$22  
□ Ord. \$35 (blanc, bleu pâle uni) ..... SOLDE \$22

**CHEMISES HABILÉES POUR HOMMES D'UN MANUFACTURIER DE RENOMMÉE INTERNATIONALE.** Manches longues. Rayées, ton sur ton. Vaste variété de couleurs et styles.

□ Ord. \$65 (100% coton) ..... SOLDE \$37.50  
□ Ord. \$55 (coton et polyester) ..... SOLDE \$37.50

**CHEMISES HABILÉES À MANCHES COURTES POUR HOMMES.**

□ Ord. \$32 (rayures assorties) ..... SOLDE \$18  
□ Ord. \$32 (blanc, bleu pâle uni) ..... SOLDE \$18

**PEIGNOIRS EN RATINE POUR HOMMES.** Variété de styles et couleurs.

□ Ord. \$80 et \$90 ..... SOLDE \$59  
**PEIGNOIRS EN COTON OU POLYCOTON POUR HOMMES.** Variété de styles et couleurs.

□ Ord. \$65 et \$70 ..... SOLDE \$39  
**PYJAMAS POUR HOMMES. FABRICATION CANADIENNE.** Polycoton. Motifs et couleurs assortis.

□ Ord. \$35 ..... SOLDE \$20  
**CEINTURES POUR HOMMES, TOUT CUIR, COULEURS ASSORTIES.**

□ Ord. \$18.50 et \$25 ..... SOLDE \$12.50 et \$15  
□ Ord. \$28 (réversible) ..... SOLDE \$18.50

**GROUPE SPÉCIAL DE CEINTURES, COULEURS ESTIVALES.**

□ Ord. \$18 à \$22 ..... SOLDE \$5  
**CHAUSSETTES POUR HOMMES, VASTE SÉLECTION.** Mélanges, couleurs et styles assortis.

□ Laine et nylon (une grandeur 10-12) ..... SOLDE \$3.49  
□ Coton et nylon (une grandeur 10-12) ..... SOLDE \$3.49

**VÊTEMENTS POUR DAMES: SUPERBES ÉPARGNES POUR DAMES, COUTURIERS RENOMMÉS ET GRIFFES CONNUES:**

• MR. JAX • BETTY BARCLAY • D'ULTIMA • PINO • SUNGSPORT • WHITE STAG • BAGATELLE • PLAZA SPORT • MANGEL • JACOBS VERT • AVANT GARDE • JERRY • F. • BRAMA • REGINA PORTER • COMO • JUNNIE LEIGH • LEON LEVIN • DINO VALIANO • JONES NEW YORK • ANNE KLEIN POUR NOUVELLE ALLURE

**LES RABAIS SUR CES NOMS CONNUS INCLUENT:** Tailleurs, imperméables, blouses, T-shirts, jupes, pantalons, chandails, cuirs, manteaux coordonnés sport et accessoires.

**TAILLEURS D'ÉTÉ POUR DAMES.**

Assortiment de styles et couleurs.  
□ Ord. \$280 à \$395 ..... SOLDE \$159

**IMPERMÉABLES MODE POUR DAMES DE JERRY «F».** Assortiment de styles et couleurs.

□ Ord. \$255 à \$325 ..... SOLDE \$139  
**ASSORTIMENT D'IMPERMÉABLES POUR DAMES.**

Grandeurs 6 à 10. Quantités limitées.  
□ Ord. \$225 à \$325 ..... SOLDE \$69

**BLOUSES POUR DAMES MANCHES LONGUES ET COURTES.** Assortiment de styles et couleurs.

□ Ord. \$55 à \$180 ..... SOLDE \$25 à \$95  
**T-SHIRTS D'ÉTÉ POUR DAMES DE AVANT GARDE.**

□ Ord. \$28 à \$70 ..... SOLDE \$10 à \$40  
**ASSORTIMENT DE JUPES D'ÉTÉ POUR DAMES.**

□ Ord. \$80 à \$260 ..... SOLDE \$42 à \$122  
**PANTALONS SPORT ET HABILÉS POUR DAMES.**

□ Ord. \$120 à \$290 ..... SOLDE \$51 à \$131  
**ASSORTIMENT DE PANTALONS D'ÉTÉ POUR DAMES.** Grandeurs 6 à 14.

□ Ord. \$50 à \$95 ..... SOLDE \$21  
**ASSORTIMENT DE BERMUDAS MODE DE PRINTEMPS POUR DAMES.**

□ Ord. \$135 ..... SOLDE \$69  
**CHANDAILS MÉLANGE COTON POUR DAMES.**

□ Ord. \$100 à \$260 ..... SOLDE \$42 à \$122  
**ENSEMBLES DE SOIRÉE 2 PIÈCES 100% SOIE DE JUNNIE LEIGH.**

Choix de superbes styles et motifs.  
□ Ord. \$285 à \$490 ..... SOLDE \$167

**CUIR POUR DAMES DE BAGATELLE.**

□ Vestons. Ord. \$425 à \$450 ..... SOLDE \$239  
□ Pantalons. Ord. \$295 ..... SOLDE \$139

**TAILLEURS 2 PIÈCES POUR DAMES DE ANNE KLEIN POUR NOUVELLE ALLURE.**

□ Ord. \$210 ..... SOLDE \$87

• NOUVEAUX ARRIVAGES PRINTANIERS •

**WHITE STAG POUR DAMES**

Mélange de coton et coordonnés lavables. Couleurs vives: blanc, marine, jaune et vert. Unis ou à rayures.

□ Vestons. Ord. \$70 à \$95 ..... SOLDE \$42 à \$66  
□ Pantalons. Ord. \$63 à \$68 ..... SOLDE \$37 à \$40

□ Jupes-culotte. Ord. \$68 ..... SOLDE \$40  
□ Jupes. Ord. \$60 à \$65 ..... SOLDE \$35 à \$38

□ Jupes. Ord. \$54 à \$60 ..... SOLDE \$32 à \$35  
□ Pantalons courts. Ord. \$58 ..... SOLDE \$34

□ Shorts. Ord. \$50 à \$53 ..... SOLDE \$30 à \$31  
□ Shorts. Ord. \$38 à \$48 ..... SOLDE \$23 à \$28

□ Blouses. Ord. \$55 à \$68 ..... SOLDE \$33 à \$40  
□ Hauts. Ord. \$32 à \$60 ..... SOLDE \$19 à \$35

□ Cardigans. Ord. \$65 ..... SOLDE \$35  
□ Chandails. Ord. \$45 à \$80 ..... SOLDE \$27 à \$48

**MANTEAUX DOUBLÉS DE DUVET POUR DAMES. BLANC SEULEMENT. PRIX SPÉCIAL.**

□ Ord. \$295 ..... SOLDE \$99  
**MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES 100% LAINE.**

Assortiment de styles et couleurs.  
□ Ord. \$430 ..... SOLDE \$199

**50% DE RABAIS SUR CEINTURES MODE ET ACCESSOIRES POUR DAMES**

STYLES, COULEURS ET PRIX VARIÉS.

MAGASINEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX

**Aujourd'hui**  
Mercredi, jeudi, vend. et samedi  
LA MARCHANDISE ANNONCÉE ICI N'EST DISPONIBLE QU'À NOTRE ENTREPÔT



American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche

**2050, BLEURY**  
1er ÉTAGE  
CENTRE-VILLE  
ANGLE PRÉSIDENT-KENNEDY ENTRE  
SHERBROOKE ET DE MAISONNEUVE

## Activités gratuites à l'occasion de la semaine de sensibilisation au tourisme

■ Prêts pour la grande visite? Oui, répond le Centre Infotouriste de Montréal qui invite d'ailleurs tout le monde à profiter des activités mises sur pied pour la semaine nationale de sensibilisation au tourisme.

Pour en profiter, il suffit de se rendre à Infotouriste (ou à l'endroit indiqué) et de s'inscrire. Le centre Infotouriste est situé au square Dorchester (anciennement Carré Dominion), au sud de la rue Sainte-Catherine entre Peel et Metcalfe.

demi-heure (Guidatour); départ du stand d'information des Promenades de la Cathédrale;

• 14h visite commentée d'une heure et demie du centre-ville et du Vieux-Montréal (Les Montréalistes); départ d'Infotouriste;

Jeudi, 17 mai, une activité s'ajoute:

• de 10h à 16h: six calèches offriront des tours gratuits de 30 minutes; départ d'Infotouriste;

Samedi, 19 mai, une autre activité spéciale:

• de 10h à 14h30: visites commentées de deux heures, en auto-car, à prix réduits. Tickets à Infotouriste: \$2,50 (enfant), \$5 (adulte).

Dimanche, il y aura messe commémorative à la basilique Notre-Dame et animation sur la Place d'Armes. De 13 à 16h30, des visites commentées d'une heure en compagnie de monsieur de Maisonneuve et de dame Jeanne Mance. Départ toutes les 30 minutes de la Place d'Armes.

Lundi, Portes ouvertes au Parc Olympique où tout sera gratuit: funiculaire de 10h à 23h, bain libre, animation, balade dans les aires extérieures, montgolfière, etc.

### Quatre diamants

De son côté, le ministre du Tourisme du Québec, M. André Vallerand, lançait hier cette semaine du tourisme en décrétant des plaques commémoratives aux 15 établissements hôteliers retenus par le CAA-Québec pour sa cote «quatre diamants».

Au Canada, 89 établissements sont ainsi honorés cette année, le Québec en comptant 16 p. cent. Mais Montréal se classe au premier rang, ex-aequo avec Vancouver, avec sept établissements de catégorie «Quatre diamants», dont certains l'obtiennent depuis plusieurs années consécutivement.

Ce sont le Delta, la Citadelle, Le Méridien (pour la 14e année), l'Hôtel de la Montagne, le Centre Sheraton, le Château Champlain, le Ritz-Carlton.

Ailleurs au Québec se distinguent le Château Frontenac, le Château Montebello, La Sapinière, L'Eau à la bouche, Auberge Hatley Inn, Hovey Manor, Ripplecove Inn et La Pinsonnière.

## Des locataires du sud-ouest de Montréal manifestent

CONRAD BERNIER

■ Alors que la ville de Montréal et le gouvernement fédéral ont annoncé récemment des investissements respectifs de 28,7 millions\$ et de 36,5 millions\$ pour l'habitation dans le sud-ouest de Montréal, le gouvernement Bourassa, lui, se tait.

C'est ce silence qu'une trentaine d'intervenants en habitation du sud-ouest de Montréal — il s'agit des quartiers St-Henri, Petite Bourgogne, Côte Saint-Paul, Pointe St-Charles et Ville-Emard — et les directeurs du P.O.P.I.R. (Comité de logement de Saint-Henri) ont voulu stigmatiser et dénoncer, hier, en manifestant devant le bureau montréalais du ministre des Affaires municipales, M. Yvon Picotte.

Dans le sud-ouest de Montréal, 8.000 ménages consacrent plus de 30% de leurs revenus pour se loger. Des centaines de ménages attendent deux ans, cinq ans et même 10 ans avant d'avoir accès à un logement à prix modique. De nombreuses enquêtes réalisées au cours des dernières années ont successivement démontré que le dossier habitation, dans ces quartiers, commandait des mesures d'urgence. Concrètement, cela signifie un programme cohérent de rénovation résidentielle, la création de logements sociaux, la reconnaissance des intervenants locaux en habitation.

«Nous exigeons une rencontre avec M. Yvon Picotte, ministre responsable de l'habitation, déclare Jean-Pierre Wilsey, du Comité de logement de Saint-Henri. Le gouvernement Bourassa promet une politique d'habitation depuis quatre ans. Des promesses. Dans les faits, c'est moins que zéro. Enfin, les récentes déclarations du ministre Picotte relativement à une augmentation des taxes scolaires, à l'accessibilité restreinte aux HLM et à une augmentation des loyers dans les HLM, inquiètent la population du Sud-Ouest».

«En bref, affirme Jean-Pierre Wilsey, le ministre Picotte devra faire plus que nous expédier un accusé de réception signalant les possibilités de manoeuvre très restreintes du président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson». Nous voulons sa visite aux fins de discuter à fond des problèmes de logement de la population de ces quartiers de Montréal».

## VANCOUVER

Vol aller-retour plus taxes **399\$\***  
Aller simple plus taxes **249\$\***  
2 vols hebdomadaires sans escale les lundis et jeudis.  
\*Minimum de séjour 4 jours, maximum 1 an. Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver

**WHISTLER** à partir de **469\$** incluant avion et hôtel  
\*Ces vols opèrent durant toute l'année.

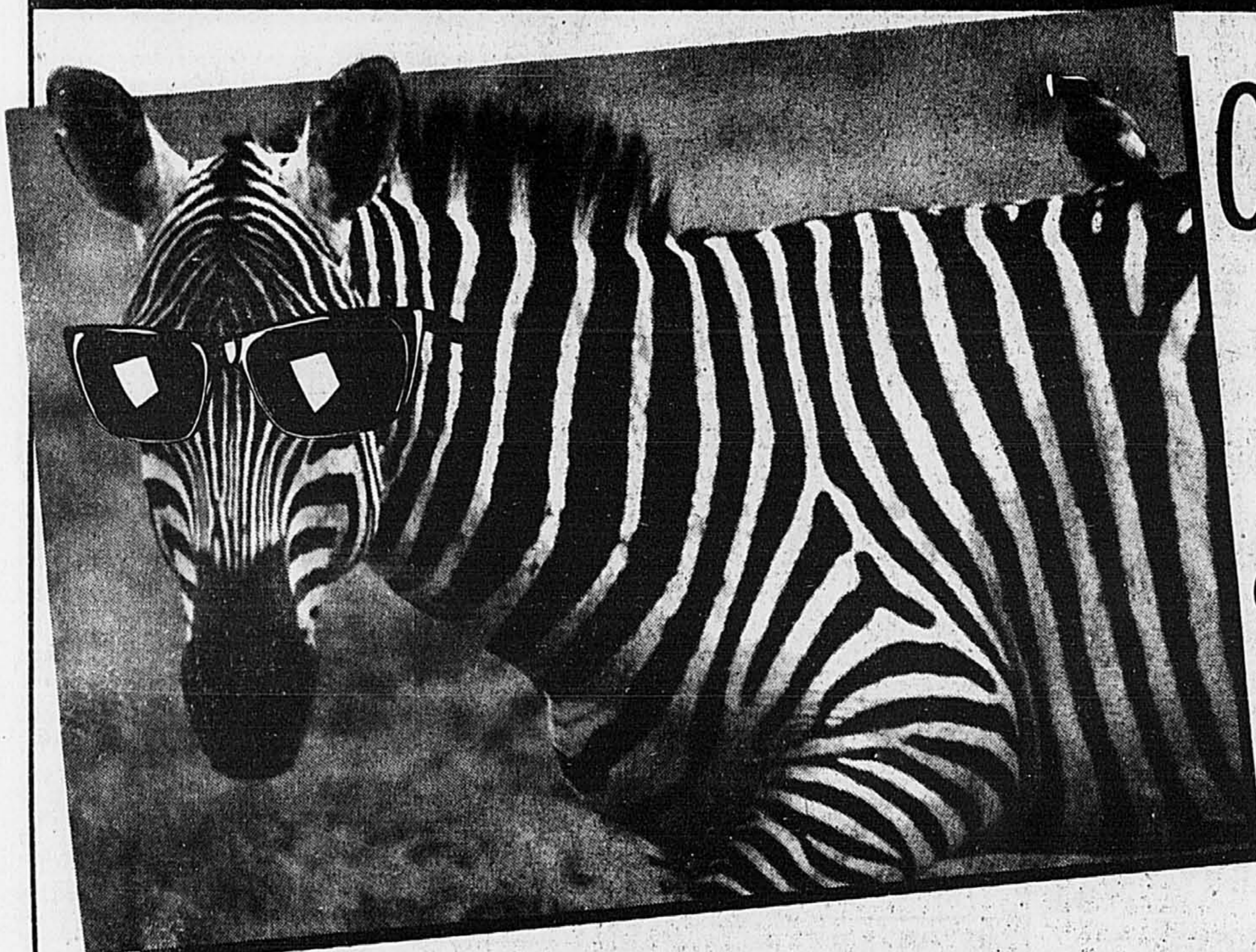
## LOS ANGELES

départ tous les mercredis du 4 juillet au 5 septembre  
Vol direct **399\$** plus taxes  
Minimum de séjour 7 jours, maximum 30 jours

Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles.  
Consultez votre agent de voyages

les Ailes de l'Ouest

# Vous n'avez encore rien vu...



## On n'est pas barré!

### 6 RÉIMPRESSIONS GRATUITES AVEC LE DÉVELOPPEMENT D'UN ROULEAU DE FILM

Ne s'applique pas aux films avec développement compris. Procédé C-41 seulement.

## Le zolde complètement zébré d'Astral Photo

Achetez 2 rouleaux de film couleur Astral 135-36 poses et obtenez un rouleau de film couleur Astral 136-24 poses tout à fait gratuit!

**FILM GRATUIT**  
Ne s'applique pas aux films avec développement compris.

**2 / 999**

LIVRET RABAIS

# SAFARI

Réductions de plus de 200 \$ sur développement, agrandissements, albums, triplés, accessoires et plus encore.

**FSD DATE**  
• Mise au point fixe  
• Entièrement automatique  
• Flash automatique  
• Imprime la date sur vos photos!

**IMAGE LIVRET SAFARI GRATUIT:**  
200 \$ de bons-rabais!

**79<sup>99</sup>**

LIVRET GRATUIT À L'ACHAT D'UN APPAREIL-PHOTO 35mm OU D'UN APPAREIL AUDIO

**JOY DATE**  
• Appareil-photo 35mm entièrement automatique  
• Système à obtur multiples  
• Rétractable  
• Pile au lithium et étui inclus  
• Imprime la date sur vos photos!

**Canon LIVRET SAFARI GRATUIT:**  
200 \$ de bons-rabais!

**169<sup>99</sup>**

**EOS 700 KIT**  
Comprend:  
• Boîtier EOS 700  
• Objectif zoom 35-80mm  
• Pile • Courroie

**Canon LIVRET SAFARI GRATUIT:**  
200 \$ de bons-rabais!

**599<sup>99</sup>**

**ZOOM 70X DATE**  
• Objectif 35-70mm incorporé  
• Mise au point et flash automatique  
• Prise de vue double  
• Imprime la date sur vos photos!

**PENTAX LIVRET SAFARI GRATUIT:**  
200 \$ de bons-rabais!

**349<sup>99</sup>**

**E30**  
• Mise au point automatique avec macro AF • FlexiGrip 180  
• Contrôle à distance sans fil à fonctions multiples • Zoom continu 6x avec large macro

**Canon LIVRET SAFARI GRATUIT:**  
200 \$ de bons-rabais!

**999<sup>99</sup>**

**MAS 35**  
• Appareil 35mm entièrement automatique avec mise au point automatique  
• Flash à sensibilité automatique  
• Objectif en verre  
• Avance automatique du film

**IMAGE LIVRET SAFARI GRATUIT:**  
200 \$ de bons-rabais!

**99<sup>99</sup>**

**ZOOM-70S**  
• Appareil-photo compact 35mm à mise au point automatique  
• Objectif zoom 35-70mm  
• Flash automatique zoom

**PENTAX LIVRET SAFARI GRATUIT:**  
200 \$ de bons-rabais!

**279<sup>99</sup>**

PROGRAMME PROTECH A-S-T-R-A-L

PROTECTION COMPLÈTE

• GARANTIE 60 JOURS DU PLUS BAS PRIX  
• GARANTIE EN CAS D'ACCIDENT  
• «COFFRE-FORT» GARANTIE PROLONGÉE

DES Z'AUAINES QUI FONT ZENZATION!

# astral PHOTO

LE GRAND NOM DE LA PHOTO AU QUÉBEC

Les adresses en caractères gras indiquent les magasins offrant le service de développement sur place. \*Indique Centres Vidéo.

**\*Les Galeries d'Anjou** 354-2001  
**\*Centres d'achats Boulevard** 721-3939  
**\*Promenades St-Bruno** 653-8826  
**\*Carrefour Laval** 687-7988  
**\*Plaza St-Hubert** 271-1435

**\*Mall Champlain** 671-5935  
**Centre Laval** 688-3636  
**916, rue St-Hubert** 845-5225  
**\*Place Versailles** 355-4709  
**Promenades Deux-Montagnes** 491-8817

**\*Place Ville-Marie** 878-4378  
**Place Bonaventure** 878-4378  
**Plaza Côte-des-Neiges** 343-5209  
**2020, rue Université** 849-7341  
**\*Centre Fairview** 695-6543  
**\*Complexe Desjardins** 843-8219

**\*Place Vertu** 336-8272  
**\*Centre Rockland** 733-2669  
**\*Centre Dorval** 636-8221  
**\*Plaza Alexis Nihon** 933-7209  
**\*Carrefour Angrignon** 363-6918  
**Place Montréal Trust** 843-8836

# Le homard du Québec est arrivé en ville... en concurrent

Le ministre Michel Pagé avertit l'industrie de la pêche québécoise de s'atteler au développement des marchés

GEORGES LAMON

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a averti l'industrie de la pêche au Québec: elle devra vivre la même mutation que dans l'agriculture.

«Pendant trop longtemps elle s'est assise sur son confort, a soutenu Michel Pagé. Il lui faudra à l'avenir s'atteler à la commercialisation et au développement des marchés pour pouvoir écouler son produit.»

D'ailleurs, une surcapacité de la flotte, une surproduction depuis environ deux ans, une diminution de consommation des produits et la faiblesse du dollar canadien n'ont guère aidé l'industrie de la pêche au Québec à concurrencer les autres provinces.

Michel Pagé, lançait hier midi, à bord du bateau croisière la *Maxim* en rade dans le Vieux-Port, une campagne de promotion pour la vente du homard québécois intitulée: «Le homard du Québec arrive en ville» en compagnie des 14 producteurs de homard du Québec (Gaspésie et îles-de-la-Madeleine). Il s'agissait d'une première pour ces producteurs qui unissaient leurs efforts dans une telle campagne. D'autant qu'à 4,50 \$ la livre, le homard est plus accessible pour les consommateurs.

Cette campagne — uniquement radiodiffusée — de 131 000 \$ à laquelle Québec contribuera 74 000 \$, fait suite à la décision américaine d'interdire l'entrée du homard canadien de 3 1/4 pouces. Décision qui a engendré l'arrivée massive du homard des provinces maritimes au Québec, faisant du même coup chuter les prix. Le homard du Québec sera identifié par un élastique bleu retenant ses pinces, ce qui lui conférera une sorte d'appellation d'origine contrôlée. Le ministre Pagé a d'ailleurs confirmé que cette campagne serait bonifiée dès l'an prochain par le truchement de la télévision.

C'est aussi un message de «solidarité» qu'a lancé le ministre Pagé aux consommateurs québécois pour qu'ils achètent le homard du Québec actuellement à son prix le plus bas. «C'est à partir de la douleur (faiblesse des prix) qu'on développe la solidarité», a insisté le ministre Pagé.

## Le rapport sur l'importation des homards aux É.-U. retardé

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le rapport final du comité spécial d'étude sur la réglementation des États-Unis touchant l'importation de homards ne sera pas publié avant le 22 mai, a indiqué, hier, le ministre du Commerce extérieur John Crosbie.

Le rapport était attendu hier, mais le comité composé de cinq personnes a demandé plus de temps pour le compléter.

Dans son rapport intérimaire, le comité s'est prononcé en faveur des États-Unis. Une loi empêchant l'exportation vers les États-Unis de homards de moins de 8,1 centimètres est contestée par le Canada. La longueur minimum du crustacé canadien est de 5,4 centimètres.

Le comité estime qu'imposer des limites à la grosseur des homards exportés vers les États-Unis est une bonne mesure de protection des espèces et pas seulement une barrière commerciale comme le Canada l'entend.

La réglementation pourrait forcer l'industrie des provinces maritimes à développer d'autres marchés pour écouler sa production (30 millions \$) de petits homards vendue aux États-Unis.

## Un crocodile vorace fait une bouchée d'un homme

Associated Press  
DARWIN, Australie

Un crocodile de trois mètres de long a dévoré un employé du service public des télécommunications sur une île située au large de la côte nord de l'Australie, a annoncé lundi la police.

Albert Juzeliunas, 43 ans, aurait été attaqué par le saurien vendredi soir ou samedi matin. Ses restes ont été retrouvés flottant sur l'océan. Les enquêteurs auraient identifié et tué le crocodile responsable de l'attaque.

Le contenu de l'estomac de l'animal a été envoyé à Darwin pour des analyses complémentaires.



Pour la saison de pêche 1991, le ministre Pagé a annoncé qu'avec la Loi sur la mise en marché des produits agricoles et marins, le

regroupement des pêcheurs devrait permettre l'établissement des structures de mise en marché de manière à établir un juste prix

pour tous pour un homard de taille unique au Canada. «J'espère que le consommateur donnera suite à ce message de solidarité, a

lancé M. Pagé. Je suis confiant qu'on en retirera des résultats tangibles et concrets.»

D'autre part, Michel Pagé a

rappelé que les ministres des Pêches de la région Est du Canada se sont entendus pour investir des sommes importantes de manière à accentuer la commercialisation et à ouvrir d'autres marchés dans ce secteur important au Québec. Ainsi le ministre fédéral des Pêches et Océans, Bernard Valcourt, a signé une entente fédérale-provinciale par laquelle le gouvernement fédéral consentira à injecter 50 millions \$ pour développer ce secteur. Cette somme viendra s'ajouter aux 50 millions \$ échelonnés sur cinq ans déjà annoncés par le ministre québécois des Finances, Gérard D. Levesque.

Rappelons que chaque année on pêche environ sept millions de homards au Québec (trois millions de livres de homard frais) pour une valeur de près de 19 millions \$. Une industrie qui génère 1700 emplois chaque année et 15 000 pour l'ensemble de l'industrie de la pêche incluant le crabe et la crevette. De cette pêche au homard, 65 p. cent proviennent des îles-de-la-Madeleine et 35 p. cent de la Gaspésie.

Le homard du Québec arrive en ville. Michel Pagé, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en compagnie de Raymond Sheehan (à gauche), du Regroupement des producteurs (14) de homard du Québec et de Paul Delaney, à droite, président du groupe Madelipêche.

PHOTO RENE PICARD, La Presse

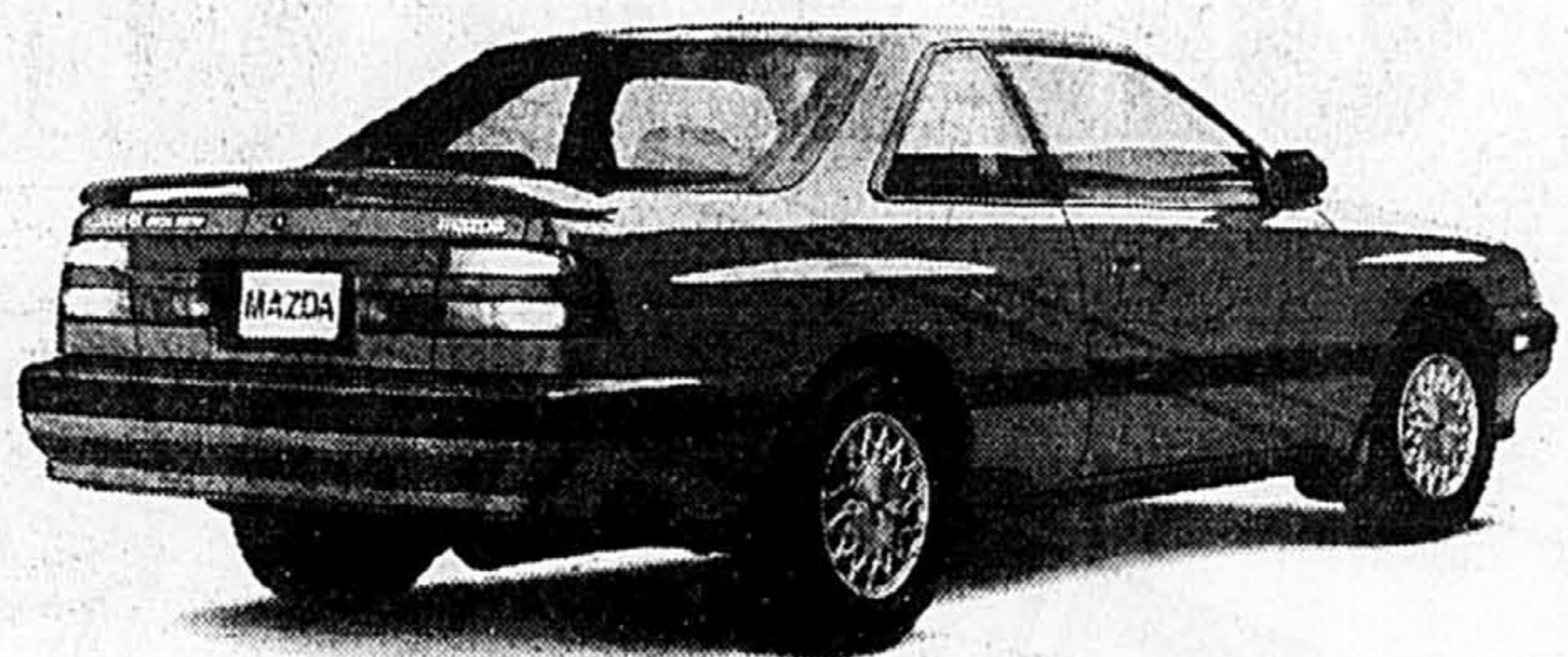
Voici deux nouvelles Mazda édition spéciale, vraiment spéciales.

Prenez les très populaires 626 et MX-6.  
Ajoutez des accessoires d'une valeur de 2 000 \$\* et retranchez 500 \$\*\* du prix de détail initial. Spécial, n'est-ce pas?



**626**  
ÉDITION SPÉCIALE

- Jantes en alliage de 14 pouces
- Radio électronique AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes à inversion automatique et 4 haut-parleurs
- Antenne électrique automatique
- Deux rétroviseurs harmonisés à commande électrique
- Poignées de portières harmonisées
- Verrouillage électrique des portes



**MX-6**  
ÉDITION SPÉCIALE

- Jantes en alliage de 14 pouces
- Radio électronique AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes à inversion automatique et 4 haut-parleurs
- Antenne électrique automatique
- Deux rétroviseurs harmonisés à commande électrique
- Becquet arrière GT avec feu stop central intégré

Plus la meilleure garantie de l'industrie.

\*Basé sur le prix au détail recommandé par le fabricant; concerne les accessoires optionnels du modèle DX, si achetés séparément. \*\*Basé sur le prix au détail recommandé par le fabricant.

**mazda**

Je me sens bien.

Albi Automobiles Ltée  
3300, boul. Ste-Marie  
Mascouche  
474-2481/2  
Lachine Mazda  
2895, rue Notre-Dame, Lachine  
637-1153  
Jacauto Lavaltrie  
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie  
588-4141  
Mazda Valleyfield  
3333 Mgr. Langlois  
Valleyfield  
377-5533

Mazda de Blainville  
738 Boulevard Labelle  
Blainville  
437-8000  
Charles Gareau Inc.  
10175, rue Papineau  
381-3387  
Avo Auto Inc.  
4815 Buchan  
737-7373  
Les Automobiles  
Daniel Blanchette Inc.  
2305 Rte. Marie-Victorin  
Tracy  
743-1211

Blondin Automobiles Ltée  
6464, boul. Henri-Bourassa est  
324-9100  
Delisle Auto Ltée  
2815, rue Sherbrooke Est  
523-1122  
Quintin Automobile Inc.  
490, rue Jacques Cartier Sud  
St. Jean  
346-9445 658-9042  
Mazda 2-20  
1 boul. Don Quichotte  
Île Perrot  
453-7220

Le Domaine de L'Auto  
P.A.T. Ltée  
12210, Sherbrooke Est  
Point-aux-Trembles  
645-1694  
Fort Chambly  
Automobiles (1979) Inc.  
830, boul. Périgny, Chambly  
658-6623  
Garage Blanchette Inc.  
900, rue St-Laurent Ouest  
Longueuil  
677-6347

Armand Quéral  
Automobiles Ltée  
1530 Chomedey Blvd.  
Laval  
688-4787  
Jacauto Ltée  
3612, boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
626-8120  
St-Constant Auto Ltée  
48, rue St-Pierre  
St-Constant  
632-0700

Ami Auto Inc.  
276, boul. d'Anjou  
Châteauguay  
692-9600  
Mazda Drummondville  
1325, boul. St-Joseph  
Drummondville  
477-5566  
Autoron Inc.  
2341 Labelle  
Lafontaine  
436-8211

Mazda St-Hyacinthe  
3190, Cusson  
St-Hyacinthe  
774-1345  
Faberville Auto Inc.  
4010, boul. Dagenais, Laval  
622-3434  
Lacroix Automobile Ltée  
900 Route #117  
Val-David  
322-3937  
Mazda Joliette  
560, route 131  
752-1212

# Les krishnas disent en avoir plus qu'assez du harcèlement de la police

JULES BELIVEAU

■ Les dévots montréalais de Krishna sont perplexes et, pour tout dire, tout à fait excédés devant les agissements de certains policiers à leur égard: régulièrement, ils sont sommés de «circuler» et de cesser de chanter en public leur mantra «Hare Krishna, Hare Rama...»

Selon le président du temple montréalais de l'Association internationale pour la Conscience de Krishna, M. Nicolas Kitsikis, rien n'interdit pourtant au Québec aux adeptes de quelque religion d'exprimer publiquement leurs convictions religieuses. La Charte des droits et libertés de la personne, rappelle-t-il, souligne d'ailleurs ce qui suit: «Toute personne est titulaire des libertés fondamentales telles la liberté de conscience, la liberté de religion, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association.»

Malgré un échange de lettres fort civilisées avec le directeur Alain St-Germain du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal depuis septembre dernier, les responsables du temple montréalais de Krishna ont l'impression de se retrouver toujours au même point: encore samedi dernier, des policiers



Les dévots de Krishna disent avoir des problèmes depuis leur arrivée à Montréal, en 1968.

PHOTO THEQUE LA PRESSE

ont ordonné à six dévots de mettre fin à leurs prières de louanges, à leur musique et à leurs danses au coin des rues Sainte-Catherine et McGill College. «Wow là! Ça va faire!» aurait soudain lancé un représentant de l'ordre. Et comme pour être mieux compris, les policiers ont fait venir sur les lieux deux automobiles de la police et un fourgon cellulaire.

«Nous avons de la difficulté avec la police depuis l'arrivée des krishnas à Montréal en 1968», a indiqué hier un dévot.

Certaines années, nous ne pouvons pratiquement pas nous montrer en public. D'autres années, c'est plus calme.»

Des policiers, apparemment, reprocheraient aux krishnas de troubler la paix publique. «Mais y a-t-il quelque chose au monde de plus paisible que des dévots de la Conscience de Krishna?» objecte M. Kitsikis.

Dans les réponses que lui a adressées le directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, M. St-Ger-

main indique sans ambages que dans au moins un cas, un policier pourrait s'être montré quelque peu trop zélé. «(...) il semble qu'il y ait eu manquement de la part du policier, écrit-il. Une enquête disciplinaire a eu lieu et présentement, nous sommes en attente d'une décision du Comité d'examen des plaintes.»

Le directeur de la police répond toutefois à la question des krishnas: «Quelle loi enfreignons-nous à notre insu?» de la façon suivante: «Je vous précise que la réglementation municipale la plus susceptible d'être en cause dans l'accomplissement du sankirtana (le chant du «Hare Krishna» accompagné de musique et de danses) est celle prohibant en tout temps le bruit produit par un musicien ambulancier utilisant un instrument à percussion comme un tambour (réf.: règlement municipal de la Ville de Montréal 4996, art. 15.1.3 a.)»

Mais les dévots de la Conscience de Krishna ne se voient guère accomplir leur devoir missionnaire sans glorifier l'Être suprême en s'accompagnant de tambours et de cymbales. Devront-ils suivre le conseil d'un policier qui leur a dit, sur un ton qui n'invitait d'ailleurs pas à la réplique, d'«aller jouer dans un champ»?

## Les quotidiens devraient utiliser du papier recyclé, dit la CDM

■ La Coalition démocratique de Montréal (CDM) souhaite que les quotidiens montréalais utilisent le plus possible du papier recyclé.

Ce parti demande que, «dans un effort de conscientisation environnementale, les quotidiens s'engagent volontairement dans un projet d'utilisation d'une part significative de papier recyclé dans leurs tirages respectifs.»

Aussi, la Coalition en fait-elle une proposition qui sera débattue cette semaine au conseil municipal. Si elle est adoptée, le conseil devrait demander aux quotidiens le dépôt, d'ici neuf mois, d'un plan décrivant à quel moment, et dans quelle mesure, ils entendent utiliser du papier recyclé.

L'an dernier, le conseil municipal de Toronto a adopté une proposition semblable, indique M. Marvin Rotrand, de la Coalition démocratique. Les grands quotidiens (Toronto Sun, Toronto Star et Globe and Mail) y ont adhéré et se sont engagés à utiliser des quantités substantielles de papier recyclé.

La Coalition voit cette question comme un bel exemple de partenariat que Montréal aurait intérêt à promouvoir dans son territoire. Et les grands quotidiens, «en tant que leaders d'opinion et citoyens corporatifs, devraient jouer un rôle de catalyseurs dans l'émergence d'une conscience collective environnementale et respectueuse des ressources naturelles.»

La Coalition avait obtenu du conseil municipal, le mois dernier, qu'il demande à Québec de

légiférer pour que les producteurs de papier journal utilisent obligatoirement des fibres secondaires dans leur fabrication de papier, ainsi que l'installation d'une usine de désencrage à Montréal.

Actuellement, LA PRESSE utilise du papier recyclé pour insérer ses encarts publicitaires. Toutefois, la compagnie qui fournit LA PRESSE, la Stone Consol, étudie la possibilité de plans d'utilisation de fibres recyclées, indique un porte-parole du quotidien.

Par ailleurs, LA PRESSE récupère déjà une partie du papier journal auprès des dépositaires et cette récupération se fait maintenant partout dans l'immeuble de la rue Saint-Jacques.

## Les notaires viennent en aide aux femmes victimes de violence

■ La chambre des notaires du Québec a décidé de faire preuve de solidarité envers les femmes victimes de violence en leur offrant une aide financière de 300 000 \$ au cours des deux prochaines années. Cet argent permettra à la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence et en difficulté du Québec de se doter d'un secrétariat permanent et de mener une campagne de sensibilisation à partir de l'automne prochain à l'échelle du Québec.

C'est en menant une enquête auprès de ses 3200 membres que la Chambre des notaires a décidé de soutenir collectivement cet organisme sans but lucratif qui en avait un urgent besoin. «Notre engagement coule de source, en quelque sorte. Les notaires ont toujours été identifiés comme les juristes de la famille. Il y a aussi que plus de 60 p. cent des notaires sont déjà engagés régionalement dans des causes de toutes sortes. Or suite à notre congrès de 89, les membres de la profession avaient résolu de s'engager collectivement dans une grande cause sociale», a annoncé hier en conférence de presse le président de la Chambre des notaires, M. Jean Lambert.

La Fédération des ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence regroupe 20 maisons à travers le Québec. Les subventions du ministère de la Santé et des Services Sociaux ne suffisent pas, selon la directrice de la maison Carrefour pour Elle à Longueuil, Thérèse Laplante.

«La Fédération désire mener une campagne pour ouvrir les yeux de la population sur la plaie sociale qu'est la violence. Les notaires collaboraient déjà avec nous mais on ne s'attendait pas à ce qu'ils s'associent comme ça. Nous sommes très heureuses», a expliqué Mme Laplante.

## Grève d'une journée des profs d'un collège privé

PIERRE BELLEMARE

■ Les 2000 étudiants du collège privé Charles-Lemoyne, sur la Rive-Sud, étaient en congé forcé hier en raison d'une journée d'étude tenue par les 90 professeurs.

Les cours reprennent normalement ce matin et le directeur général de cette institution, Jean-Yves Ferland, prévoit une reprise des négociations ces prochains jours.

Il a ajouté du même souffle que toutes les mesures ont été prises pour que l'année scolaire ne soit pas compromise, à l'approche des examens devant commencer au début de juin.

La convention collective des enseignants a pris fin en juin 1988 et ce n'est que le 15 janvier dernier que ceux-ci ont soumis à l'employeur la liste de leurs revendications.

M. Ferland explique cette situation par le changement d'allégeance syndicale des professeurs, qui ont abandonné le Syndicat canadien de la fonction publique pour s'affilier à la Centre de l'enseignement du Québec (CEQ).

Le 4 avril, le collège déposait les propositions patronales, avant d'entreprendre un sprint de négociations de quatre jours, négociations qui ont été rompues jeudi dernier. C'est dans ce cadre que s'inscrivait hier la journée d'étude du syndicat des enseignants que préside Pierre Fournier.

Les points litigieux ne concernent pas les conditions monétaires, mais plutôt diverses clauses normatives, dont les modalités d'affectation, selon M. Ferland.

## Que dire de plus?

### EQUIPEMENT DE SÉRIE DE LA BERLINE CIVIC DX 1990

#### INTÉRIEUR

- moteur 16 soupapes à injection
- suspension indépendante
- compteur journalier
- colonne de direction réglable
- blocage de sûreté de l'alumage (boîte manuelle)
- sièges en tissu
- essuie-glace à 2 vitesses avec balayage intermittent
- chauffage à grand rendement et ventilateur à 4 vitesses
- désembueurs de glaces latérales
- compartiment à monnaie
- éclairage d'accueil
- télécommande de la trappe d'essence
- télécommande du coffre
- rétroviseur jour-nuit
- moquette intégrale
- dégivreur de lunette
- fixations de sûreté pour siège d'enfant
- conduits de chauffage à l'arrière
- serrures des portes arrière à verrou de sûreté pour enfants
- banquette arrière à dossier rabattable
- éclairage du coffre
- allume-cigarette

#### EXTÉRIEUR

- pneus radiaux 4 saisons
- minces phares à halogène encastrés
- phares de jour
- moulures de protection latérales
- rétroviseur gauche télécommandé
- pare-boue avant
- couvre-pare-chocs et bouclier avant et arrière en matériau amortisseur anticorrosion
- peinture protectrice spéciale sur les panneaux latéraux inférieurs
- glaces teintées
- embout d'échappement chromé



# À prix d'économie. La première classe on la conduit.

# HONDA



La Berline Civic DX

# 12,295 \$\*

Venez en faire l'essai!

OFFRE D'UN TEMPS LIMITÉ

\*Modèle ED354 plus transport et préparation.

## Le procès du député Joncas se poursuivra

Presse canadienne

Après avoir fait entendre une dizaine de témoins, la poursuite a déclaré sa preuve close, hier, au procès du député de Matapédia-Matane, M. Jean-Luc Joncas, sur qui pèsent trois chefs d'accusation d'abus de confiance.

Le ministère public représenté par Me Yvan Fortin, a également réussi à faire rejeter par le juge Raoul Poirier, de la Cour du Québec, juridiction criminelle, une motion en droit de la défense qui réclamait l'arrêt des procédures à cause du préjudice subi par le député à la suite du procès tapageur dont il a été l'objet dans les journaux avant sa mise en accusation.

Le juge en est venu à la conclusion que l'état actuel du dossier, l'intérêt de la justice et les courants de jurisprudence, aussi bien que l'intérêt du public et de l'accusé à voir clair dans cette affaire, justifiaient l'audition du procès.

L'audition va donc se continuer, ce matin, au palais de justice de Matane, où le procureur de l'intimé, Me Denis Tremblay, entend présenter une autre motion. Ce sera, selon toute vraisemblance, une demande de rejet des plaintes portées pour absence de preuve. Le cas échéant, l'accusé se fera probablement lui-même entendre, en défense. Il a aussi été question d'assigner, comme témoin de la défense, une « personnalité de la Chambre des Communes ». Il aurait à attester l'authenticité d'un affidavit déposé à l'enquête préliminaire et indiquant l'amendement récent du « Manuel des députés » pour autoriser ouvertement ces derniers à utiliser une partie de leur budget à des fins partisanes.

Totalement blanchi, le 9 janvier, de 11 chefs de fraude, de deux chefs de fabrication de faux documents, de deux chefs d'utilisation de faux et de huit des onze accusations d'abus de confiance portées contre lui, M. Joncas est traduit en justice en vertu de l'article 122 du Code criminel.

L'issue de la cause est surveillée avec énormément d'intérêt puisqu'elle suspend une véritable épée de Damoclès sur la tête d'une quinzaine de députés québécois, si l'on en croit les informations déjà diffusées par la Gendarmerie royale du Canada.

Le juge Raoul Poirier qui s'est acquis dans les milieux judiciaires une réputation de juriste averti, n'a pu retenir la motion d'abord soumise par le procureur de l'accusé réclamant un arrêt immédiat des procédures, à titre de mesures réparatrices, en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, notamment à cause des injustices graves subies par M. Joncas.

La poursuite s'est référée à l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire Vermette pour soutenir que le recours est non avenu. L'affaire Vermette se rapporte au cas d'un agent de la GRC que l'ex-premier ministre René Lévesque avait vertement « déculotté » à l'Assemblée nationale à propos de perquisitions dans les locaux du Parti québécois pour y prendre les bobines informatisées contenant des listes de membres.

## STL: déficit supérieur aux prévisions pour 1989

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La Société de transport de Laval (STL) a terminé l'année 1989 avec un déficit de 4,5 millions \$ supérieur à celui qu'elle avait prévu.

Il est cependant encore trop tôt pour prédire si ce déficit entraînera une augmentation de tarif. Pour le moment, il est clair que ce sont les autorités municipales de Laval qui devront éponger ce montant comme le stipule la loi. Les états financiers de l'exercice 1989 de la STL ont été déposés hier midi lors d'une assemblée extraordinaire du conseil municipal. Depuis quelques années, cette société est entièrement sous la

juridiction des autorités municipales.

Une somme de 4,5 millions \$ sera donc prise dans le surplus budgétaire de Laval pour 1989, dont le montant doit être dévoilé fin mai ou début de juin. Si l'on se base sur 1987 et 1988, le dernier excédent devrait être de l'ordre de 10 millions \$. Au cours des deux dernières années, il a été respectivement de 13 millions \$ et de 17 millions \$.

Le déficit prévu dans les prévisions budgétaires 1989 de la STL était de 13 944 312 \$ tandis que le déficit réel est de 18 536 807 \$.

Un porte-parole de la STL, Pierre Desjardins, a déclaré que le gouvernement provincial était responsable de la moitié de la

hausse du déficit. « Québec a encouragé les sociétés de transport à offrir à leur clientèle des cartes mensuelles. Les détenteurs de ces billets voyagent donc à des tarifs réduits et durant quelques années le gouvernement nous accordait des subventions. Maintenant, nous recevons des enveloppes fermées, c'est-à-dire un montant fixe pour l'ensemble. Dans ce domaine, le manque à gagner est de 2,1 millions \$ de plus que nos prévisions », a-t-il précisé.

Le transport adapté pour handicapés accuse pour sa part un déficit imprévu de 300 000 \$.

Enfin, l'autre grosse partie de cette perte imprévue se situe dans l'accroissement des services aux usagers avec 1,8 million \$. Cette somme a servi à l'embauche de

nouveaux chauffeurs et à l'achat d'autobus.

Sans être l'impasse, le climat est très tendu à la STL. On ne sait plus sur quel pied danser, principalement depuis qu'on sait que les prévisions déficitaires sont plus élevées de 4,5 millions \$ et que l'on connaît les intentions du gouvernement provincial face au transport en commun. On pense aussi à l'avenir de l'Organisme régional de transport (ORT) et à la promesse, faite à toute vapeur quelques jours avant les dernières élections provinciales, d'amener le métro à Laval.

La rencontre qui doit avoir lieu prochainement avec le ministre des Affaires municipales, Yves Picotte, est attendue avec impatience.

Vous allez en Europe cet été? **Vivement Viavac!**

pour les meilleurs prix et surtout les meilleurs conseils.

Réservez d'ici le 31 mai et obtenez

**10%**

de rabais sur nos plus beaux circuits en autocar

VOYAGES  
**VIACAC**

1019 ouest, Boul. de Maisonneuve, Métro Peel  
Tél: 499-0411  
Permis du Québec

## Centres Cellulaire Plus

Logictel Laval  
3233, Jean Béraud  
Laval (Québec)  
TÉL: (514) 686-8484

Cellcom  
5200, rue Paré  
Montréal (Québec)  
TÉL: (514) 739-7775

Cellular One  
9012, boul. de L'Acadie  
Montréal (Québec)  
TÉL: (514) 385-0770

Centre de Téléphone Mobile  
1239, rue Bellechasse  
Montréal (Québec)  
TÉL: (514) 274-9366

Le Car Stereo Centre  
4100, rue Jarry est  
Montréal (Québec)  
TÉL: (514) 727-3722

Locatel  
5591, rue Paré  
Montréal (Québec)  
TÉL: (514) 735-3000

Communication Idéale  
309, rue Notre-Dame  
Repentigny (Québec)  
TÉL: (514) 585-2847

Radio Communication Cellulaire Inc.  
3350, 1<sup>re</sup> rue,  
bureau 203  
St-Hubert (Québec)  
TÉL: (514) 676-9919

Logictel Inc.  
222, ch. de la Gare,  
St-Sauveur-des-Monts  
(Québec)  
TÉL: (514) 227-8461



## Un camion écrase un gamin de six ans

Presse Canadienne

THETFORD MINES

Un bambin a été écrasé mortellement, vers 11 h 20, hier matin, par un camion de livraison de lait de la compagnie Régale, qui circulait sur la 8e Rue à Thetford Mines.

Il s'agit de Nicolas Michaud, âgé de 6 ans, fils de Louise Cyr et François Michaud.

Le tragique événement est survenu lorsque le garçonnet a heurté le côté du camion avant de glisser sous le véhicule. Selon le rapport policier rédigé dans cette affaire, le conducteur du camion n'a jamais aperçu le garçonnet qui se dirigeait en sa direction. Il n'a entendu que le bruit du choc, pensant qu'il s'agissait d'une déféctuosité à son camion. Il s'est aussitôt arrêté pour constater la triste réalité. Selon toute probabilité, l'enfant serait sorti d'une cour où se trouvait en avant d'une automobile stationnée en bordure de la rue.

# Il existe un meilleur moyen de demeurer en contact avec vos clients jour et nuit.

Bell Cellulaire. Avec Bell Cellulaire, vous pouvez demeurer en contact avec tous vos clients 24 heures sur 24.

Que vous soyez sur la route, à l'aéroport, au restaurant ou même...

au golf.

De fait, Bell Cellulaire vous permet de rester en contact pour aussi peu que 2 \$ par jour. Ceci comprend frais de service, location d'appareil et 60 minutes de temps d'antenne.

Bell Cellulaire. Pour composer avec aujourd'hui.

**Bell Cellulaire**  
Cellulaire Plus



## Quatre jeunes lancent un concours sur l'usage du français dans les écoles

ANDRÉ PRATTE

■ Quatre jeunes Montréalaises ont lancé hier un concours par lequel elles veulent donner aux élèves du secondaire la possibilité de s'exprimer sur l'usage du français dans leurs écoles.

Par des affiches et des dépliants qui seront distribués dans toutes les écoles secondaires françaises de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et de la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal (CEPGM), les quatre organisatrices demanderont aux élèves de répondre par écrit à la question: «Quel est, selon toi, le meilleur moyen pour que nous, les jeunes, nous parlions français dans la cour et les corridors de nos écoles?»

Les quatre amies ont eu l'idée de ce concours en voyant des groupes d'étudiants manifester au sujet du projet de politique linguistique de la CECM, projet qui prévoit notamment que des sanctions seraient imposées aux élèves qui refusent de parler français à l'école.

«On veut savoir ce que les jeunes en pensent, est-ce qu'ils sont d'accord qu'il y ait des punitions. Après tout, c'est à eux qu'on va donner les punitions», a expliqué Catherine Bourdon, 14 ans, étudiante à l'école F.A.C.E. de la CEPGM.

«On a vu les manifestations qui ont eu lieu dans les écoles, et on s'est dit: 'Qu'est-ce que ça donne les manifestations?' Ça ne montre pas ce que tous les jeunes veulent.» Avec un concours, on va pouvoir vraiment savoir ce que

les jeunes veulent», a ajouté Sophie Lasalle, une élève de l'école Jeanne-Mance.

Les quatre organisatrices du concours «C'est à ton tour... de parler» choisiront elles-mêmes lesquelles des suggestions reçues sont les plus intéressantes. Les gagnants recevront soit de l'argent (premier prix: 400 \$) soit un dictionnaire. Elles tenteront de faire appliquer dans les écoles la proposition qui aura mérité le premier prix.

Les jeunes filles ont reçu l'appui de divers organismes, notamment la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui s'est prononcée en faveur des mesures disciplinaires prévues dans le projet de politique linguistique de la CECM, et l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal, qui s'est prononcée contre une telle approche.

Les élèves elles-mêmes ont laissé entendre hier qu'elles n'étaient pas très favorables à ce qu'on punisse des élèves qui refusent de parler français. «On voudrait qu'ils trouvent une idée qui n'est pas par un règlement, mais par plaisir qu'ils vont parler français et non par force», a laissé échapper Ariane Frédérique, étudiante à l'école F.A.C.E.

Mais Ariane s'est vite reprise: «On n'a pas de préférence, on va regarder ce qu'on va recevoir, et les meilleures idées, les plus concrètes, vont être retenues.»

Les quatre organisatrices viennent de deux écoles secondaires de Montréal. A l'école F.A.C.E., où il y a des classes françaises et des classes anglaises, et où les francophones sont majoritaires, «il n'y a pas de chicane entre les Anglais et les Français, les Français ne parlent pas anglais dans les couloirs», de dire Ariane Frédérique.

A l'école Jeanne-Mance, l'usage de l'anglais va croissant, à mesure que croît la proportion d'allophones. «Il y a des gangs. Ils se vantent de parler plusieurs langues, d'être plus puissants à cause de ça», a déploré Sophie Lasalle.

Toujours dans le dossier de la langue, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a demandé hier au ministre de l'Éducation Claude Ryan de rouvrir l'entente Canada-Québec sur l'enseignement de la langue seconde, entente en vertu de laquelle des bourses sont versées aux jeunes Québécois qui font leurs études collégiales ou universitaires dans leur langue seconde. La grande majorité de ces bourses sont utilisées par des diplômés d'écoles secondaires ou de collèges de langue française qui souhaitent poursuivre leurs études en anglais.

Selon le président général de la Société, Jean Dorion, «le résultat de ce programme ne peut être qu'un affaiblissement du secteur post-secondaire français. L'effet est encore plus grave auprès des jeunes immigrants qui, après n'avoir séjourné dans bien des cas que très peu de temps au secteur français, sont ainsi encouragés à s'angliciser.»

## Les ingénieurs veulent plus de femmes dans leurs rangs

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Les ingénieurs canadiens mobilisent pour encourager les femmes à joindre leurs rangs.

Une fondation nouvellement créée à la mémoire des 14 victimes de la tuerie de Polytechnique du 6 décembre vient en effet de lancer une campagne de souscription pour récolter un million de dollars qui seront redistribués en une série de bourses et de prix axés vers un but précis: attirer les femmes vers les études en génie.

Par exemple, un prix de 10000 \$ sera octroyé pour la mise sur pied du projet le plus susceptible d'encourager les jeunes diplômées du cégep et du secondaire à poursuivre des études dans ce domaine. Ce prix sera offert aux hommes et aux femmes, dans le but de les encourager à travailler ensemble, a précisé Claudette Mackay-Lassonde, directrice chez Northern Telecom Canada, présidente de la Fondation commémorative du génie canadien 1989. Pour l'instant, estime-t-elle, la participation féminine active à cette profession se limite à trois p. cent.

Le Conseil canadien des ingénieurs, une fédération regroupant 12 associations provinciales et territoriales et représentant donc plus de 137000 ingénieurs, agit comme fiduciaire de la fondation. Dans le cadre de la campagne, on se propose de demander 2 \$ à chacun de ses membres.

Roland Doré, président de l'École Polytechnique et membre du conseil d'administration de la fondation dirigera le secteur universitaire de la campagne. Il entend demander une participation de 3000 \$ à chacune des 67 universités canadiennes.

Mais on compte aussi sur l'appui des entreprises et des particuliers. Les contributions doivent être faites à l'ordre de la fondation, au 401-116 rue Albert, Ottawa.

En outre, l'Ordre des ingénieurs du Québec a retiré 12 numéros du tableau de ses membres, à la mémoire des 12 étudiantes de génie mortes assassinées à Poly.

# FRANÇAIS 1991!

## Les nouveaux pick-up compacts Chevrolet S-10 et GMC Sonoma 1991

Encore une fois à l'avant garde, GM lance ses modèles 1991 en vous proposant de brillantes façons d'en obtenir plus pour votre argent.

Taux de financement à

# 10,9%

— jusqu'à 48 mois **ou**  
— pas de montant limite

# 750\$

de remise sur le P.D.S.F.\*

Pourquoi vous contenter d'une bonne affaire sur un modèle 90 quand une meilleure affaire vous attend avec un modèle 91?

CHEVROLET S-10

GMC SONOMA

**DES VRAIS GM FIDÈLES COMME J'AIME!**

**Chevrolet**

**GMC**

Voyez votre concessionnaire GM pour tous les détails. Il peut vous suggérer des forfaits d'équipement avantageux.

\* Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Elle s'applique uniquement aux pick-up compacts Chevrolet S-10 et GMC Sonoma neufs ou de démonstration, modèle 1991 ou des années précédentes, achetés à partir du stock d'un concessionnaire. Cette offre ne dure qu'un temps limité à partir du 19 avril 1990. L'acheteur devra payer les taxes applicables, y compris la taxe d'accise fédérale, ainsi que les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat.

Cette offre comprend une participation des concessionnaires. L'offre de financement à 10,9%, sans limite de montant financé, s'adresse seulement aux acheteurs au détail qui correspondent aux normes de GMAC et qui financent leur véhicule pour une période minimum de 12 mois et pour une période maximum de 48 mois avec GMAC. Toute demande de crédit est soumise à l'approbation de GMAC. L'acheteur qui ne finance pas son véhicule par l'entremise de GMAC peut obtenir la remise de 750\$.

# Le MS Jacques-Cartier se voit refuser l'accès au quai de Hull

Presse Canadienne  
HULL

■ Environ 300 touristes québécois à bord du bateau de croisière MS Jacques-Cartier se sont vu refuser l'accès au quai de Hull, hier, par la Commission de la capitale nationale; eux qui devaient descendre dans un hôtel de Hull, hier soir, ils ont dû amarrer à Gatineau, à quelques kilomètres en aval sur l'Outaouais, et faire en autobus le trajet séparant Gatineau et Hull.

L'affaire a pris des allures d'«incident diplomatique» lorsque, mis au courant, le maire de Hull, M. Michel Légère, s'est rendu en bateau-moteur jusqu'au milieu de la rivière Outaouais, où s'était ancré le Jacques-Cartier, pour aller accueillir «la visite». Et il est monté à bord du bateau de croisière pour expliquer au groupe qu'il allait s'occuper de régler l'imbroglio.

«Il n'y a pas de raison que vous ne puissiez utiliser le quai de Hull et lorsque vous reviendrez, mercredi, vous pourrez débarquer à Hull», a promis le maire Légère au capitaine Luc Harvey, de Saint-Jean-Port-Joli.

«L'an dernier, le bateau de croisière Canadien Express avait eu la permission d'accoster au quai sans problème. Et voilà que la NCC (National Capital Commission) refuse le même droit à un bateau qui vient de chez nous; c'est inacceptable», a lancé le maire qui était accompagné de deux conseillers municipaux, MM. Fernand Nadon et Yves Ducharme.

Pour excuser tous les inconvénients, le maire a même proposé aux touristes de boire quelques bouteilles de vin de la cuvée Fier-té hulloise.

Jointe à son bureau, Mme Hélène Bourret, de la Commission de la capitale nationale (CCN), a expliqué qu'il n'est nullement question que le bateau de croisière MS Jacques-Cartier accoste au quai de Hull, malgré les propos et la promesse lancée par le maire Légère.

«Le quai de Hull est géré par la CCN, pas par la Ville de Hull», a d'abord précisé Mme Bourret, ajoutant que la CCN avait indiqué, dans une lettre datée du 8 mai, au capitaine du Jacques-Cartier qu'elle lui refusait l'accès au

quai du côté est en raison de la grosseur du bateau (150 pieds de long et 36 pieds de large). L'amarrage au quai de Hull aurait représenté un problème de sécurité, selon Mme Bourret.

Quant au côté sud du quai, l'amarrage aurait pu être possible, mais deux mandataires, le Paul Boat Line et l'Ottawa River Boat, y ont droit d'accès en tout temps en vertu de baux signés avec la CCN.

«L'accessibilité au quai serait compromise pour nos mandataires déjà en place», expliquait d'ailleurs la CCN dans sa lettre du 8 mai. Mme Bourret a admis par ailleurs que le bateau de croisière Canadien Express avait pu, l'an dernier, accoster au quai de Hull. «Mais il s'agissait d'un bateau plus petit que le Jacques-Cartier», a tenu à préciser Mme Bourret.

## UNE OFFRE TRÈS SPÉCIALE



### 626

ÉDITION SPÉCIALE

## PRIX SPÉCIAL!!!

### GAREAU MAZDA

10175, av. Papineau 381-3987

- Joints en silicone de 14 pouces
- Boîte «electronic» A4/174
- Verre arri. lecteur de cassettes à inversion automatique et à lacer-ferme
- Antenne électrique automatique
- Deux rétroviseurs harmonisés à commande électrique
- Pajettes de portières harmonisées
- Verrouillage électrique des portes

## SPÉCIAL DU MOIS

la «nouvelle»  
thermopompe  
Tech 2000



**Carrier**

- FINANCEMENT DISPONIBLE À 100%
- TARIF ÉCONOMIE D'HYDRO-QUÉBEC
- SERVICE 24 HEURES

Tech 2000 YG

Thermopompe  
**Carrier** 2 tonnes  
Add on

MEILLEURS PRIX  
TOUJOURS GARANTIS

À VOTRE CENTRE DE RABAIS DE THERMOPOMPE  
Offre valide jusqu'au 31 mai 1990

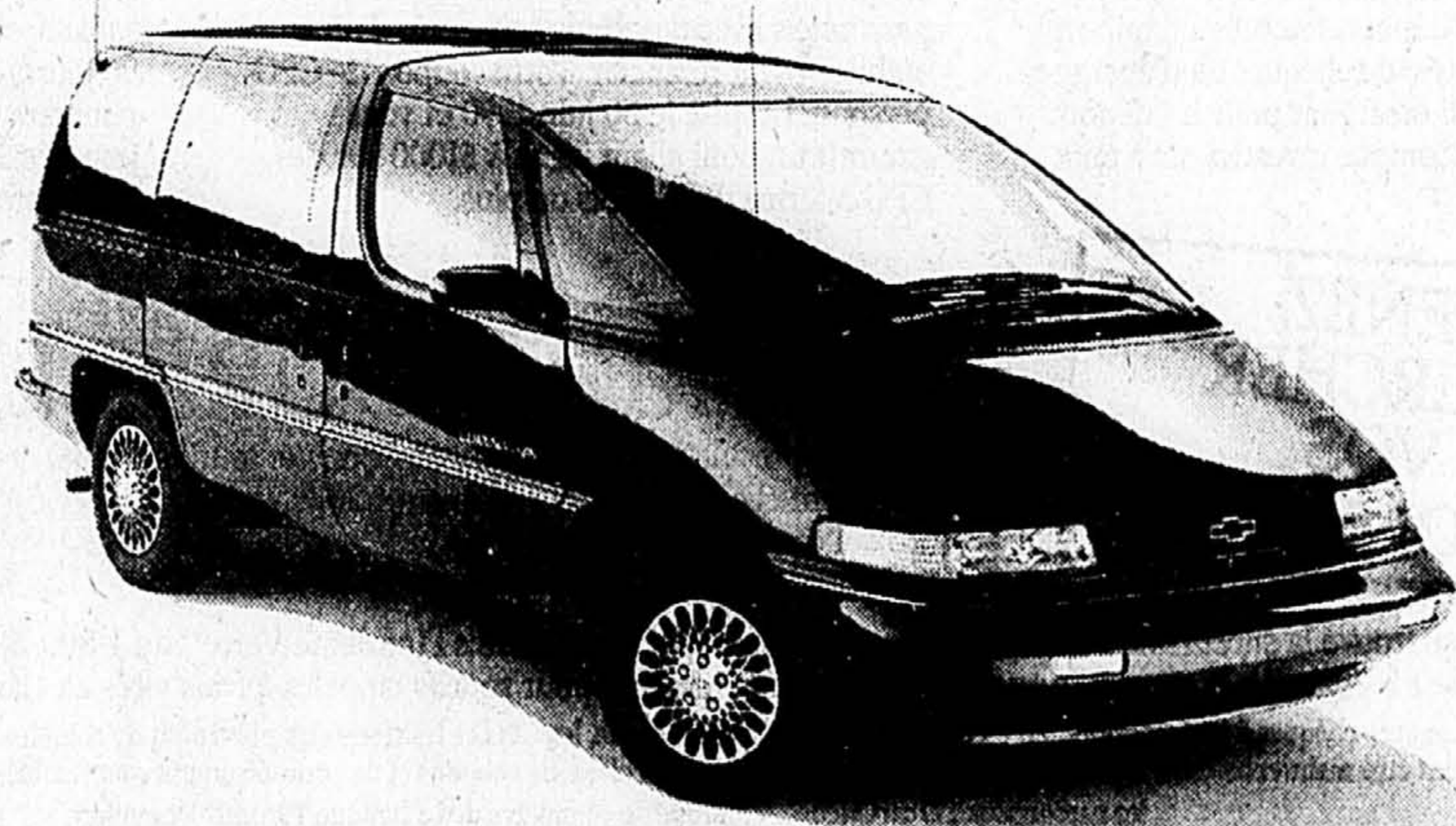
3995\$

Installation complète

## ECONO-TECH

TEL. 733-1414

# Équipez-vous d'un téléphone cellulaire et vous pourriez gagner ce magnifique coffret-cadeau.



Vous serez étonné de voir tout ce que vous pouvez gagner en participant au concours "Composez pour gagner" de Bell Cellulaire.

Simplement en faisant l'essai d'un téléphone cellulaire avant le 31 mai, vous pourriez en effet gagner l'une des deux Chevrolet Lumina APV 1990. Ou l'un des dix micro-ordinateurs Tandy 2800 HD.

Et si vous en profitez pour vous abonner à Bell Cellulaire, vous pourriez "composer pour gagner" du temps d'antenne

gratuit, des week-ends d'appels gratuits et jusqu'à 150 \$ en abonnement à un programme de services. De toute manière, tous nos nouveaux abonnés repartiront gagnants.

Rendez-vous donc dès aujourd'hui à un Centre Cellulaire Plus ou chez un agent autorisé Bell Cellulaire, ou téléphonez au 1 800 361-5551, et participez au concours "Composez pour gagner". En tout, plus de 750 000 \$ en prix. Et, qui sait, vous repartirez peut-être au volant de ce magnifique coffret-cadeau.

D'ici le 31 mai, composez pour **\* G A G N E R \*** Et repartez gagnant!

 **Bell Cellulaire**  
Cellulaire Plus

### Centres Cellulaire Plus

**Logitel Laval**  
3233, Jean Béraud  
Laval (Québec)  
TÉL: (514) 686-8484

**Cellcom**  
5200, rue Paré  
Mont-Royal (Québec)  
TÉL: (514) 739-7775

**Cellular One**  
8990, boul. de L'Acadie  
Montréal (Québec)  
TÉL: (514) 385-0770

**Centre de Téléphone Mobile**  
1239, rue Bellechasse  
Montréal (Québec)  
TÉL: (514) 274-9366

**Le Car Stereo Centre**  
4100, rue Jarry est  
Montréal (Québec)  
TÉL: (514) 727-3721

**Locatel**  
5591, rue Paré  
Montréal (Québec)  
TÉL: (514) 735-3000

**Communication Idéale**  
309, rue Notre-Dame  
Repentigny (Québec)  
TÉL: (514) 585-2847

**Radio Communication Cellulaire Inc.**  
3350, 1<sup>re</sup> rue, #203  
St-Hubert (Québec)  
TÉL: (514) 676-9919

**Logitel Inc.**  
222, ch. de la Gare  
St-Sauveur-des-Monts (Québec)  
TÉL: (514) 227-8461

\* Pour gagner, vous devez répondre correctement à une question d'habileté.

## La Cour suprême d'Israël va entendre l'appel de Demjanjuk

AP  
JERUSALEM

■ L'avocat de John Demjanjuk a demandé hier à la Cour suprême d'annuler la condamnation à mort prononcée en 1988 contre son client, reconnu coupable d'avoir été l'un des bourreaux du camp d'extermination de Treblinka que les prisonniers appelaient Ivan le Terrible.

La Cour suprême doit examiner l'appel interjeté par Demjanjuk pendant cinq semaines. Si elle confirme la peine prononcée par le tribunal de district de Jérusalem, John Demjanjuk, 70 ans, sera pendu.

Lundi, à l'ouverture des débats, l'avocat de Demjanjuk, Me Yoram Sheftel, a réaffirmé que l'extradition de son client des États-Unis vers Israël, en 1986, était illégale. Selon lui, le tribunal de Jérusalem n'avait pas le droit de juger Demjanjuk puisque le traité d'extradition en vigueur entre les États-Unis et Israël ne concerne pas les personnes accusées de crimes de guerre ou de génocide.

Mais Me Sheftel entend surtout ces prochains jours démontrer que son client n'est pas Ivan le Terrible, et que, depuis le début de l'affaire, il y a eu erreur sur la personne. L'avocat a dit à maintes reprises que le procès était «biaisé», même si cinq témoins cités par l'accusation ont bel et bien reconnu Demjanjuk.

L'homme que les prisonniers de Treblinka appelaient Ivan le Terrible était un gardien particulièrement sadique responsable des chambres à gaz dans lesquelles périrent près de 800 000 personnes.

Me Sheftel entend prouver que les trois juges du tribunal de Jérusalem ont «triqué» le procès et manipulé les preuves.

Il devrait aussi faire citer à la barre d'autres témoins qui, selon lui, prouveront qu'à l'époque des faits reprochés à Ivan le Terrible, son client se trouvait dans un camp de prisonniers soviétique.

Hier, l'avocat a dénoncé le climat dans lequel le procès s'est déroulé, un climat créé par la presse et qui, selon Me Sheftel, a fait de son client un coupable avant même la première audience. Il a rappelé que le jour de la confrontation entre Demjanjuk et cinq rescapés de Treblinka, un journal israélien avait titré à la une: «Face au bourreau».

# À MétéoMédia, on compte sur 15 météorologues et 28 ordinateurs

Le réseau de télévision, propriété à 80 p. cent de Lavallin, diffuse en anglais et en français partout au Canada depuis ses studios à Montréal

Presse Canadienne

■ A la fine pointe de la technologie, le réseau de télévision MétéoMédia et son équivalent anglophone The Weather Network, inaugurent une nouvelle ère dans la diffusion de l'information météorologique au Canada.

Deux ans après son ouverture, près de six millions de personnes, abonnés à l'un ou l'autre de 176 câblodistributeurs canadiens offrant le service météo (pour 21 cents par mois), regardent le temps qu'il fait et qu'il fera ici et ailleurs dans le monde.

Elles le font à partir des informations traitées par MétéoMédia/The Weather Network, un diffuseur sur câble, filiale du Groupe Lavallin de Montréal. MétéoMédia/The Weather Network est propriété à 80 pour cent de Lavallin et à 20 pour cent de The Weather Channel, le réseau de télévision météo des États-Unis.

Le défi auquel MétéoMédia fait face est le suivant: diffuser en même temps, en français et en anglais (c'est unique au monde), à tout instant du jour et de la nuit, des informations météorologiques sur un grand pays, le Canada, qui comprend six fuseaux horaires et présente des conditions climatiques différentes et changeantes d'une région à l'autre.

Grâce au développement de nouveaux produits par MétéoMédia, les téléspectateurs s'intéressent non seulement à la météo mais encore à l'état de l'environnement (degré de pollution, état des routes, enneigement des pistes de ski... et même aux sciences de la Terre (lors de séismes, par exemple).

Quand on visite les installations de MétéoMédia situées près du Téléport, à l'ombre du pont Jacques-Cartier à Montréal, on ne sait pas si on se trouve dans un studio de télévision ou dans une station météo avec ses 15 météorologues, ou un centre de traitement informatique avec 28 ordinateurs et leur capacité de traitement de 26 mégaoctets. C'est aussi un centre de recherche où on tente d'exploiter au maximum la complexité du système technique nécessaire à la diffusion de l'information météorologique.

L'équipe de 91 personnes, en majorité des francophones bilingues, bâtit petit à petit un savoir-faire et une réputation qui suscitent l'admiration du grand réseau américain ABC, et l'envie des Européens à cause de ses opérations bilingues.

#### Comment on le fait

MétéoMédia obtient ses informations des 410 stations des services météorologiques d'Environnement Canada et de 2500 stations situées aux États-Unis et ailleurs dans le monde. L'équipement permet de recevoir des images-satellite et des images-radar.

Le service informatique confié

Chaque seconde, trois personnes de plus sur terre

Agence France-Presse

GENEVE

■ La population mondiale, qui a atteint aujourd'hui 5,3 milliards de personnes, s'accroît de trois personnes chaque seconde et «l'avenir de la terre se jouera peut-être pendant cette décennie», indique un rapport du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

L'accroissement le plus important se produira en Asie du sud et en Afrique, souligne le rapport annuel de la directrice de ce fonds, le Dr Nafis Sadik.

«Les années 90 seront capitales. Les choix arrêtés au cours de cette décennie régleront la cadence de l'accroissement de la population pour une bonne partie du siècle prochain; ils décideront si la population mondiale triplera ou se contentera de doubler avant de cesser enfin de croître», affirme Mme Sadik. «Ils détermineront si le rythme des dommages à l'environnement s'accélénera ou ralentira», ajoute-t-elle.

Chaque année au cours de la décennie qui commence, la population mondiale augmentera de 90 à 100 millions de personnes, note le rapport.

Cet accroissement qui se produira essentiellement dans l'hémisphère sud alors que l'hémisphère nord ne progressera que faiblement va engendrer de nouveaux déséquilibres qui viendront s'ajouter au milliard d'être humains qui vit actuellement dans la pauvreté.

à Christophe Sawicki dispose d'une programmation savamment élaborée. Elle constitue le cerveau, l'originalité et le succès de l'opération. On y ajoute l'expérience des météorologues.

Plusieurs fois par heure, et selon l'évolution des conditions météorologiques, les caméraman, qui sont en réalité des robots manipulés depuis la salle de contrôle,

enregistrent des images qui seront utilisées pour les bulletins de météo.

«Nous préparons 1000 cartes-météo par jour», dit Claude Masse, le chef météorologue. L'objectif de l'entreprise, d'ici deux ou trois ans, est de 10000 cartes et même beaucoup plus. Toutes ces images sont des reconstitutions électroniques. Elles sont achemi-

nées par transpondeur-satellite à 176 adresses différentes en même temps, avec des voix françaises ou anglaises. C'est là une innovation.

Le système permet de répondre aux besoins locaux tout en présentant une carte de la météo en Europe et, à l'automne, une carte venant du Japon. On travaille à la production d'un logiciel qui per-

mettra de suivre pas à pas la progression d'une tornade et même d'anticiper sa course.

MétéoMédia a eu des discussions avec des responsables de la Protection civile pour établir des champs de coopération. A titre expérimental, on a délégué des météorologues au Stampede de Calgary pour suivre les conditions climatiques d'heure en

heure. On étudie aussi le projet d'un bulletin météo pour le Stade Olympique.

Enfin, l'arrivée et le départ des avions étant souvent liés aux conditions météorologiques, des négociations sont en cours avec des sociétés aériennes pour afficher sur les écrans les modifications aux horaires des vols commerciaux.



## LA GARANTIE TD: TAUX BONIS SUR LES DÉPÔTS ET LES CPG, ET BON SERVICE EN PLUS.



**GARANTI**  
JUSQU'À \$1000  
DE BONI EN ARGENT

Vous recevrez un boni en argent — jusqu'à concurrence de \$1000 — pour tous les transferts de fonds (minimum \$500) d'un autre établissement financier. Vous recevrez 1/2% de boni en argent pour les dépôts effectués à n'importe lequel des 6 comptes\* de chèques ou d'épargne TD et 1/4% de boni en argent pour les dépôts effectués à notre Compte-Investisseur à taux d'intérêt élevé.

**VENEZ  
CHERCHER  
VOS  
COUPONS-BONIS**



**GARANTI**  
1/4% DE BONI  
EN ARGENT SUR LES CPG

Maintenez un solde minimum de \$500 dans un compte TD pendant l'Opération G et vous recevrez un coupon de 1/4% de boni en argent instantané sur des achats futurs de CPG personnels avec des fonds transférés d'un autre établissement financier. Votre coupon de CPG personnel expire le 30 juin 1990 et vous garantit un boni allant jusqu'à \$1000 sur des CPG à terme de 18 mois ou plus.



**GARANTI**  
LE BON SERVICE

Nous garantissons la qualité de notre service. Et c'est une promesse que nous tenons! Ouvrez un compte personnel chez nous et nous vous remettrons notre certificat de GARANTIE DE BON SERVICE. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de la qualité de notre service après 90 jours, dites-nous pourquoi et nous vous rembourserons tous les frais normaux de service imputés à ce compte pendant cette période. C'est garanti.

### OFFRE DE DURÉE LIMITÉE!

Ouvrez un compte à la Banque TD entre le 7 mai et le 15 juin 1990 et vous recevrez des coupons-bonis qui vous feront économiser sur certains produits et certains services TD. Demandez tous les détails aujourd'hui dans une succursale TD.

Pour savoir où se trouve la succursale TD la plus près pour vous, appelez sans frais l'Infoligne Verte\*\* au 1-800-387-1500, de 8 h 30 à 21 h la semaine, et de 8 h 30 à 17 h le samedi. Appareil de télécommunication pour sourds (appelez à frais virés au Canada) 1-416-982-4258.

\*Les dépôts dans les comptes-chèques à intérêt quotidien en dollars U.S., les dépôts à terme, les CPG et les transferts provenant de comptes et d'instruments TD ne sont pas admissibles. Les fonds doivent être maintenus dans le compte pendant 90 jours minimum. Les offres de coupons et de bonis en argent sont valables du 7 mai au 15 juin 1990 dans toutes les succursales TD du Québec. \*\*Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.



le personnel fait toute la différence

# INFO TPS 1-800-267-6640

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Lundi au vendredi, de 9 h à 17 h  
Appareil pour malentendants: 1-800-267-6650